



DOCUMENT DE REFERENCE INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 avril 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le présent document est disponible sur le site de l'émetteur (www.guillemot.com). Il sera adressé sans frais à toute personne qui en fait la demande par écrit à l'adresse ci-dessous.



THRUSTMASTER®

Société Anonyme au capital de 11 553 646,72 euros
414 196 758 R.C.S. Rennes – Code APE 4651Z

Place du Granier – BP 97143 – 35571 CHANTEPIE Cedex (Rennes) – Tél. : (33) 2 99 08 08 80

SOMMAIRE

1. LE GROUPE GUILLEMOT CORPORATION	6
1.1. HISTORIQUE	6
1.2. ACTIVITE DE GUILLEMOT CORPORATION	10
1.2.1. Hercules : le déploiement de technologies à haute performance pour des gammes innovantes	11
1.2.2. Thrustmaster : une tradition vidéoludique solide et réputée à travers le monde	15
1.2.3. Un positionnement renforcé sur tous les pays émergents	17
1.2.4. De nombreux articles et récompenses à travers le monde : des socles de croissance	17
1.3. CHIFFRES-CLES DU GROUPE ET INFORMATIONS CHIFFREES SECTORIELLES	20
1.3.1. Chiffres-clés	20
1.3.2. Informations chiffrées sectorielles	20
1.4. LE MARCHÉ MONDIAL DU LOISIR INTERACTIF	22
1.4.1. Le marché de la musique numérique, des enceintes et des casques	23
1.4.2. Le marché du Wifi et Courant Porteur en Ligne	23
1.4.3. Le marché des webcams	24
1.4.4. Le marché du PC, des netbooks et le boom des tablettes tactiles	24
1.4.5. Le marché des TV connectées et des nouvelles box permettant de jouer	25
1.4.6. Le marché des consoles de jeux	26
1.4.7. Le marché des accessoires pour PC et consoles de jeux	28
1.5. UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DENSE	29
1.6. UNE CLIENTELE DIVERSIFIEE ET INTERNATIONALE	30
1.7. OBJECTIFS DE CHIFFRE D’AFFAIRES POUR L’EXERCICE 2012	31
1.8. INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE	31
1.9. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 18 AVRIL 2012	33
2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL	34
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L’EMETTEUR	34
2.1.1. Dénomination sociale et nom commercial	34
2.1.2. Forme juridique	34
2.1.3. Siège social	34
2.1.4. Nationalité	34
2.1.5. Registre du commerce et des sociétés	34
2.1.6. Date de création et durée de vie	34
2.1.7. Acte constitutif et statuts	34
2.1.8. Boni de liquidation	37
2.1.9. Changement de contrôle	37
2.1.10. Titres au Porteur Identifiables	37
2.1.11. Consultation des documents et renseignements relatifs à la société	37
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	37
2.2.1. Capital social	37
2.2.2. Programme de rachat d’actions	38
2.2.3. Délégation de compétence et de pouvoir en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital	39
2.2.4. Capital potentiel	39
2.2.5. Actions gratuites	41
2.2.6. Engagement des actionnaires	41
2.2.7. Nantissement du capital de la société	41
2.3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	41
2.4. CONTRATS IMPORTANTS	41
2.5. MARCHÉ DU TITRE DE L’EMETTEUR	41
2.5.1. Informations sur le titre Guillemot Corporation	42
2.5.2. Evolution du cours du titre Guillemot Corporation (en euros)	42

3.	FACTEURS DE RISQUES	43
3.1.	RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE	43
3.1.1.	Risques technologiques	43
3.1.2.	Risques liés aux sources d'approvisionnement	43
3.1.3.	Risques liés à la concurrence sectorielle	43
3.1.4.	Risques liés à la concurrence des fabricants d'ordinateurs et de consoles de jeux	43
3.1.5.	Risques liés à la fluctuation saisonnière d'activité	44
3.2.	RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX	44
3.3.	RISQUES DE MARCHE	44
3.4.	RISQUES DE LIQUIDITE	44
3.5.	RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE PRIX	44
3.6.	RISQUES JURIDIQUES	44
3.7.	AUTRES RISQUES	44
3.7.1.	Risques liés au mode de commercialisation des produits	44
3.7.2.	Risques pays	44
3.7.3.	Risques liés à l'exploitation des actifs	44
3.7.4.	Risques liés à l'évolution des réglementations	44
3.7.5.	Assurances et couvertures de risques	45
4.	RAPPORT DE GESTION	46
4.1.	ACTIVITE ET RESULTAT	46
4.1.1.	Situation de la société et du Groupe et de son activité au cours de l'exercice 2011	46
4.1.2.	Résultat de l'activité de la société et du Groupe	47
4.1.3.	Progrès réalisés et difficultés rencontrées	48
4.1.4.	Analyse de l'évolution des affaires	48
4.1.5.	Evolution prévisible et perspective d'avenir	49
4.2.	ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	49
4.3.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	50
4.4.	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	50
4.5.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	50
4.6.	PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTE GUILLEMOT CORPORATION	50
4.6.1.	Risques de marché	50
4.6.2.	Risques de liquidité	52
4.6.3.	Risques d'approvisionnement et de prix	52
4.6.4.	Risques pays	52
4.6.5.	Risques juridiques	52
4.7.	FILIALES ET PARTICIPATIONS DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION	53
4.7.1.	Organigramme du Groupe Guillemot Corporation au 31 décembre 2011	53
4.7.2.	Prises de participations et cessions de participations	53
4.7.3.	Activité de la société-mère et de ses principales filiales	53
4.8.	INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011	55
4.8.1.	Comptes consolidés du Groupe	55
4.8.2.	Comptes sociaux de Guillemot Corporation S.A.	56
4.9.	AFFECTATION DU RESULTAT	59
4.10.	CHARGES OU DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	59
4.11.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.	59
4.11.1.	Montant du capital social au 31 décembre 2011	59
4.11.2.	Répartition du capital au 31 décembre 2011	59
4.11.3.	Actions propres	59
4.11.4.	Opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier	60
4.11.5.	Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	60
4.12.	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	61
4.12.1.	Organe d'administration	61
4.12.2.	Organe de direction	62
4.12.3.	Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011	62
4.12.4.	Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction	63

4.13.	INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES -----	65
4.13.1.	Informations sociales -----	65
4.13.2.	Engagements sociaux -----	67
4.13.3.	Informations environnementales -----	67
4.14.	CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -----	69
4.15.	ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION -----	70
4.15.1.	Tableau financier (article R.225-102 du Code de commerce) de la société Guillemot Corporation S.A. -----	70
4.15.2.	Rapport spécial sur les options de souscription et d'achat d'actions (art. L.225-184 du Code de commerce) -----	71
4.15.3.	Rapport spécial sur les actions gratuites (art. L.225-197-4 du Code de commerce) -----	71
4.15.4.	Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Guillemot Corporation S.A. ---	72
4.15.5.	Délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital -----	74
4.15.6.	Rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société (article L.225-37 du code de commerce) -----	75
5.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011 -----	84
5.1.	BILAN CONSOLIDE -----	84
5.2.	ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES -----	85
5.3.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES -----	86
5.4.	TABEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE -----	87
5.5.	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES -----	88
5.5.1.	Informations générales -----	88
5.5.2.	Evènements significatifs de l'exercice -----	88
5.5.3.	Référentiel -----	88
5.5.4.	Principales méthodes comptables -----	88
5.5.5.	Périmètre de consolidation -----	93
5.5.6.	Information sectorielle -----	94
5.5.7.	Notes sur le bilan -----	95
5.5.8.	Notes sur le compte de résultat -----	102
5.6.	EVENEMENTS POST CLOTURE -----	107
5.7.	DONNEES RELATIVES A LA SOCIETE-MERE GUILLEMOT CORPORATION S.A. -----	107
5.8.	HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX -----	108
5.9.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 -----	109
6.	COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011 -----	111
6.1.	BILAN SOCIAL -----	111
6.2.	COMPTE DE RESULTAT SOCIAL -----	112
6.3.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION -----	112
6.4.	TABEAU DE FINANCEMENT -----	113
6.5.	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX -----	113
6.5.1.	Evènements significatifs de l'exercice -----	113
6.5.2.	Principes comptables -----	114
6.5.3.	Règles et méthodes comptables -----	114
6.5.4.	Notes sur le bilan -----	116
6.5.5.	Notes sur le compte de résultat -----	124
6.5.6.	Evènements Post Clôture -----	129
6.5.7.	Projet d'affectation du résultat -----	129
6.6.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX -----	130
6.6.1.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2011 -----	130
6.6.2.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 31 décembre 2011 -----	131

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE -----	134
7.1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE-----	134
7.1.1. Organes d'administration et de direction-----	134
7.1.2. Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction, au sein du Groupe, au cours des cinq dernières années -----	134
7.1.3. Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction, en dehors du Groupe, au cours des cinq dernières années -----	134
7.1.4. Rémunérations des mandataires sociaux -----	135
7.1.5. Opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier -----	138
7.1.6. Informations diverses sur les mandataires sociaux -----	138
7.2. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE -----	139
7.2.1. Rapport du président du conseil d'administration-----	139
7.2.2. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration – Exercice clos le 31 décembre 2011 -----	139
8. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 24 MAI 2012 -----	141
8.1. ORDRE DU JOUR-----	141
8.2. TEXTE DES RESOLUTIONS-----	141
8.3. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -----	144
9. CALENDRIER DES PARUTIONS POUR L'EXERCICE EN COURS -----	146
10. GLOSSAIRE -----	147
11. DOCUMENT DE REFERENCE -----	149
11.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION-----	149
11.1.1. Responsables du document de référence-----	149
11.1.2. Attestation des responsables du document de référence -----	149
11.2. RESPONSABLE DE L'INFORMATION – POLITIQUE D'INFORMATION -----	150
11.2.1. Responsable de l'information-----	150
11.2.2. Politique d'information – Documents accessibles au public-----	150
11.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES-----	151
11.4. TABLE DE CONCORDANCE -----	152
12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL-----	156

1. LE GROUPE GUILLEMOT CORPORATION

1.1. HISTORIQUE

1984



- Orientation de l'entreprise Guillemot vers la distribution de produits informatiques.

1994-96

- Création par les cinq frères Guillemot d'un réseau de sociétés de commercialisation dans de nombreux pays (Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Etats-Unis, Canada, Hong-Kong).

1997

- **1er septembre** : Création de Guillemot Corporation avec pour vocation de devenir la société tête de Groupe, un Groupe international, organisé par métier, spécialiste de la conception et de la diffusion de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs, et la distribution de logiciels.

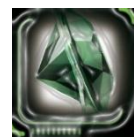
1998

- **Fin novembre** : Introduction avec succès de Guillemot Corporation sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

1999

- Dans le domaine des accessoires de jeux, Guillemot Corporation devient l'un des leaders mondiaux des volants pour PC avec l'acquisition de l'activité Hardware et Accessoires du Groupe américain Thrustmaster®.
- Signature avec Ferrari® d'un accord de licence mondiale exclusive pour ses accessoires de course pour PC et consoles.
- Rachat de la société américaine Hercules Computer Technology Inc, l'inventeur de la carte graphique pour PC, qui complète les activités de fabrication de cartes son et kits multimédias du Groupe.

2000



- Le Groupe organise désormais son activité sous les deux marques Hercules® pour les matériels PC et Thrustmaster® pour les accessoires de jeux pour PC et consoles.

2001

- **Août** : Le Groupe se concentre sur la conception de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs et de leurs logiciels.

2002

- **10 janvier** : Partenariat stratégique entre ATI et Hercules, leaders mondiaux des solutions graphiques, portant sur le développement d'une gamme de produits graphiques haut de gamme pour les « hardcore gamers » et des cartes à usage familial.
- **Courant juin** : D'importantes restructurations sont entreprises pour abaisser significativement le seuil de rentabilité du Groupe.
- **Août** : Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une augmentation de capital de quinze millions d'euros réservée aux fondateurs. L'augmentation de capital se réalise par voie d'apport d'un million de titres Ubisoft Entertainment. Cet apport est rémunéré par la création de trois millions de titres Guillemot Corporation.

2003

- Réorganisation du mode de commercialisation du Groupe par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison.
- **Décembre** : Augmentation de capital de 13,8 millions d'euros par apport de cinq millions de titres cotés de la société Gameloft.

2004

- **Février** : Retrait du Groupe Guillemot Corporation du marché des cartes graphiques et des écrans plats dont les marges s'étaient très fortement dégradées. Guillemot Corporation décide de se concentrer sur ses gammes à plus forte valeur ajoutée.
- **Novembre** : Annonce du lancement d'une gamme de produits Wifi et entrée du Groupe au sein de la Wi-Fi Alliance avec ses marques Hercules et Thrustmaster.

2005

- **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel pour l'exercice 2004 de Guillemot Corporation qui s'est élevé à 27,9 millions d'euros, en baisse de 68,04% par rapport à celui de l'année précédente du fait de l'arrêt de l'activité 3D Display qui représentait 64% des ventes.
- **Septembre** : Lancement d'une nouvelle gamme de volants Thrustmaster sous licence Ferrari, et commercialisation d'une nouvelle gamme d'accessoires dédiée à la nouvelle console PSP® de Sony.
- **Novembre** : Entrée réussie d'Hercules sur le marché des webcams avec des offres très compétitives et élargissement de sa gamme de produits de musique numérique.

Le Groupe concentre ses investissements de Recherche et Développement sur la constitution de gammes dans les nouveaux axes stratégiques définis :

- La gamme Wifi qui s'est vue attribuer les plus hautes récompenses en Europe,
- La nouvelle gamme de webcams qui a réussi avec brio son entrée sur ce marché,
- La gamme musique numérique qui a permis à Hercules de se repositionner parmi les grandes marques du secteur en terme de qualité tant pour les enceintes acoustiques que pour les produits DJ,
- Les accessoires pour les nouvelles consoles de jeux, la gamme d'accessoires pour PSP ayant permis à Thrustmaster un premier succès sur ce marché.

2006

- **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel 2005 qui s'est établi à 21,2 millions d'euros.
- **Février** : Commercialisation par Hercules de nouveaux adaptateurs Wifi optimisés pour faciliter les connexions à la Livebox® de Wanadoo qui obtiennent la certification France Telecom « OK Livebox ».
- **Avril** : Lancement de la clé Wifi USB for PSP Fun Access®, un produit très innovant permettant aux consoles de jeux PSP de Sony® de se connecter directement à Internet pour les applications de jeux en ligne.
- **Juillet** : Lancement d'une nouvelle gamme d'enceintes Hercules avec trois nouveaux modèles, et sortie d'une nouvelle webcam Hercules haut de gamme.
- **28 juillet** : Publication du chiffre consolidé semestriel à +57% à 11,6 millions d'euros.
- **16 novembre** : Décision du Conseil d'Administration de Guillemot Corporation de réaliser une augmentation de capital réservée de 2,4 millions d'euros décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2006.

2007

- **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel 2006 à 36,3 millions d'euros, en hausse de 71,23%.
- **Février** : Lancement d'une nouvelle gamme d'accessoires Thrustmaster pour les consoles Wii® et DS Lite de Nintendo®, et de nouvelles manettes Run'N'Drive universelles multi formats pour la sortie européenne de la console PS3® de Sony.
- **31 août** : Remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 6,9 millions d'euros correspondant aux obligations convertibles émises en juillet 1999 restant en circulation sur le marché.
- **Septembre** : Sortie de deux nouvelles webcams Hercules ; Elargissement des gammes d'accessoires Wii par Thrustmaster, et commercialisation de la nouvelle ligne de haut-parleurs multimédias Hercules : XPS Lounge.
- **Octobre** : Lancement du premier système d'enceintes certifié « résistant

à l'eau et à la poussière » et licencié « Made for iPod® ».

- **Novembre** : Lancement par Thrustmaster d'une nouvelle gamme de joysticks dédiée à la simulation de vol.

2008

- **Janvier** : Présentation de la nouvelle DJ Console RMX Hercules pour les DJ professionnels, lors du Namm Show en Californie.
- **30 janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel à 43,3 millions d'euros en croissance de 19%.
- **Février** : Sortie de la nouvelle webcam Hercules, la Hercules Dualpix Chat and Show aux fonctions novatrices.
- **18 mars** : Publication des résultats annuels 2007 avec un résultat opérationnel courant en croissance de 100% à 2,8 millions d'euros et un résultat financier exceptionnel de 24,4 millions d'euros lié à la très forte progression du portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe.
- **Avril** : Renforcement de la présence d'Hercules sur le marché des webcams avec la sortie de la Hercules Classic Link.
- **Août** : Lancement du nouveau site web communautaire, la Hercules DJ MIX ROOM, point de rencontre avec les DJs du monde entier. Sortie du pack Glow Saber Duo Pack NW Thrustmaster destinés aux joueurs de Wii®. Poursuite par Thrustmaster du renouvellement de sa gamme de joysticks avec le T-Flight Hotas X, un Hotas avec des pré-configurations pour les jeux de vol les plus connus.
- **29 août** : Publication des résultats semestriels avec l'annonce du lancement de la nouvelle gamme d'UMPC eCAFÉ™ d'Hercules.
- **Septembre** : Sortie du premier produit de la nouvelle gamme eCAFÉ™ d'Hercules pour répondre au nouvel art de vivre que sont la détente et le partage en tout lieu des nouveaux contenus ludiques que propose le monde Internet. Commercialisation d'un tout nouveau concept d'enceintes stéréo acoustique haut de gamme spécialement conçu pour écouter de la musique sur ordinateur : Hercules XPS 2.0 60. Annonce de la Hercules DJ Control Steel, contrôleur DJ professionnel sur PC et Mac.
- **Octobre** : Lancement du nouveau Point d'accès Wifi N Hercules pour offrir aux

utilisateurs les avantages du récent Wifi N. Sortie de la nouvelle webcam haut de gamme, Hercules Dualpix Infinite. Sortie de la nouvelle collection pour Nintendo DS® Lite avec la gamme « Silver ».

2009

- **29 Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel du Groupe à 49,6 millions d'euros en hausse de 14,55%.
- **Janvier** : Lancement d'une innovation technologique de Thrustmaster « H.E.A.R.T HALLEFFECT ACCURATE TECHNOLOGY » pour le nouveau joystick T.16000M.
- **Février** : Présentation des nouveaux modèles eCAFÉ™ sous l'environnement Microsoft® Windows XP®.
- **Mars** : Publication des résultats annuels 2008 avec un résultat opérationnel courant à 0,5 million d'euros.
- **Septembre** : Lancement de quatre gamepads en édition limitée sous licence Ferrari.
Signature de la licence avec The Walt Disney Company Ltd pour l'Europe de l'Ouest pour permettre à Thrustmaster un accès à l'ensemble des univers de films et de jeux vidéo Disney pour fabriquer des accessoires dédiés à ces jeux.
- **Octobre** : Commercialisation de la toute nouvelle webcam haute définition Hercules Dualpix Emotion.

2010

- **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2009 en progression de 23,39% à 61,2 millions d'euros.
Annonce en avant-première de la nouvelle console de mix portable, la DJ Console MK4.
- **Mars** : Publication des résultats annuels 2009 avec un résultat opérationnel de -0,9 millions d'euros.
- **Avril** : Lancement des enceintes XPS 2.0 35 USB, premier kit Hercules 2.0 avec une alimentation unique via le port USB de l'ordinateur.
- **Mai** : Présentation de la gamme d'accessoires Toy Story 3 pour consoles de jeux développée par Thrustmaster.
Lancement du Ferrari Wireless GT Cockpit 430 Scuderia Edition, ensemble cockpit avec volant et

pédalier intégrés pour PlayStation®3 et PC.

- **Juin** : Obtention de la certification « *Optimized for Windows Live* » pour trois des webcams Hercules (Hercules Dualpix Exchange, Hercules Optical Glass et Hercules Classic Silver).
- **Juillet** : Annonce de la plus petite des clés USB Wifi N avec la Hercules Wireless N USB Pico certifiée 802.11N. Lancement de nouveaux produits exploitant les licences Disney majeures telles que Cars, Epic Mickey, Fairies, Tron...
- **Août** : Sortie des Hercules ePlug™ 200 Mini, solutions idéales pour les « fanas » du branchement discret en complément de leur réseau sans fil.
- **Septembre** : Commercialisation du tout nouveau contrôleur DJ avec interface audio intégrée, Hercules DJ Console 4-Mx. Véritable nouvelle console professionnelle, elle est dédiée aux DJs mobiles, aux DJs de radio avec ses larges jog wheels et le mix de quatre platines virtuelles.
- **Octobre** : Lancement d'un nouveau système d'enceintes avec les Hercules XPS 101, véritable système audio 2.1 haut de gamme qui combine excellence acoustique, plaisir visuel et matériaux haut de gamme au-delà des standards habituels. Sortie du nouveau fer de lance de Thrustmaster, le joystick HOTAS Warthog sous licence US Air Force, résultat d'une intense collaboration entre les équipes de développement de Thrustmaster et les membres de la communauté Simmers.
- **Novembre** : Présentation de la toute nouvelle venue au sein du clan des webcams HD d'Hercules avec la Hercules Dualpix HD720p Emotion.
- **Décembre** : Annonce du volant et pédalier le T500RS pour PlayStation®3, produit officiel sous licence Sony Computer Entertainment pour vivre une expérience de conduite réaliste, puissante et sans concession.

2011

- **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2010 à 60,5 millions d'euros.
Lancement du volant T500RS, volant officiel du jeu Gran Turismo®5.
Prix de l'innovation reçu par Thrustmaster dans la catégorie des accessoires de jeux pour le HOTAS WARTHOG à l'occasion du salon commercial CES à Las Vegas.

Sélection par Panasonic Japan de Thrustmaster pour enrichir l'expérience vidéo-ludique de ses clients pour des gammes permettant de jouer sur des télévisions Panasonic.

Elargissement significatif de sa couverture géographique passant de trente-cinq pays à plus de soixante pays.

- **Mai** : Commercialisation d'une nouvelle gamme de produits sous licence Disney avec des accessoires Cars 2 disponibles pour PS3, Wii et DSi.
Progression des ventes hors Europe de 17% à 28% du chiffre d'affaires.
- **Août** : Présentation de la nouvelle collection d'enceintes multimédia Hercules avec la gamme Arc White et la Hercules XPS Sound Bar USB.
Renforcement du positionnement du Groupe sur les pays émergents.
- **Septembre** : Lancement par Hercules de son premier système d'enceintes DJ de monitoring actives avec les Hercules XPS 2.0 80 DJ Monitor.
Commercialisation d'une nouvelle ligne de webcams avec les Hercules HD Sunset et les Hercules HD Exchange.
- **Novembre** : Lancement par Hercules du premier contrôleur DJ pour ordinateur avec contrôle tactile et aérien, Hercules DJ Control Air.
Sortie de deux nouveaux gamepads Thrustmaster aux couleurs Ferrari avec le F1 Wireless Gamepad Ferrari 150TH Italia Alonso Edition et le F1 Dual Analog Gamepad Ferrari 150TH Italia Exclusive Edition.

2012

- **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2011 à 60,8 millions d'euros.

Présentation de la nouvelle collection de webcams Hercules aux couleurs acidulées, les Hercules HD Twist.

Présentation par Thrustmaster d'une première gamme d'accessoires sous licence officielle PS Vita.



1.2. ACTIVITE DE GUILLEMOT CORPORATION



Coté en Bourse depuis 1998 et actif dans ce secteur depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est devenu un acteur de premier plan du marché des loisirs interactifs. Spécialisé dans la conception et la fabrication de périphériques et d'accessoires pour PC et consoles de jeux, le Groupe axe sa stratégie de développement autour de ses deux marques : Hercules pour les produits vidéo (webcams), audio (enceintes, platines de mixage pour DJ amateurs et semi professionnels...), solutions Wifi et Courant Porteur en Ligne (routeurs, adaptateurs USB, clés Wifi...) et une gamme de PC ultra portables, et Thrustmaster pour les accessoires de jeux pour PC et consoles de jeux pour joueurs expérimentés et occasionnels.

Le Groupe Guillemot Corporation dispose d'un portefeuille varié avec des gammes de produits étoffées et est actuellement implanté dans onze pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, la Belgique, Hong-Kong et la Roumanie. Depuis 2010, le Groupe a étendu significativement sa couverture géographique de son réseau de distribution passant en effet de trente-cinq à plus de soixante pays à travers le monde. L'émergence de nouvelles zones à fort potentiel permet au Groupe d'élargir ses opportunités de développement et de renforcer l'identité de ses marques.



Doté de quatre entités de Recherche et Développement basées en France, à Hong-Kong, au Canada et en Roumanie, le Groupe conçoit, avec l'aide de ses équipes de Recherche et Développement expérimentées, des produits novateurs de haute technologie. Axe clé de la stratégie du Groupe, l'innovation est un accélérateur de croissance pour chacune des marques du Groupe et la largeur de ses gammes de produits lui permet de tirer profit de la diversité des marchés, tant en termes de valeurs que d'opportunités géographiques. Le Groupe se distingue par une approche originale des marchés qu'il aborde avec pour philosophie d'apporter la plus-value par les usages et l'ergonomie, ce qui lui permet de se distinguer sur des marchés très compétitifs.

Conscient de l'importance d'être au plus près de ses clients, le Groupe relève constamment de nombreux défis et prend des positions fortes sur des segments à fort potentiel de croissance.

Le Groupe a mis le cap sur l'internationalisation avec pour stratégie de :

- Etendre sa présence et ses réseaux de distribution sur les principaux pays européens et de pénétrer les marchés émergents,
- Enrichir continuellement ses gammes en produits innovants en démontrant sa maîtrise des technologies,
- Anticiper les nouvelles technologies du futur,
- Satisfaire les consommateurs les plus exigeants.

1.2.1. HERCULES : LE DEPLOIEMENT DE TECHNOLOGIES A HAUTE PERFORMANCE POUR DES GAMMES INNOVANTES

Créé en 1982 aux Etats-Unis et racheté en novembre 1999 par Guillemot Corporation, Hercules met l'accent sur la qualité et l'innovation. Réputé pour son expertise pointue et solide, Hercules propose des gammes complètes sur six familles de produits pour des publics variés : contrôleurs de DJing numérique, webcams, enceintes audio, cartes son, solutions Wifi et Courant Porteur en Ligne grand public, netbooks eCAFÉ™.



La stratégie d'Hercules est d'appuyer son développement sur :

1. L'audio avec la tendance DJ Lifestyle et les haut-parleurs sans fil,
2. La « home connectivity » avec le Courant Porteur en Ligne qui devient la technologie centrale de la convergence,
3. Les tendances pour pouvoir anticiper les nouveaux standards,
4. Des études marketing et consommateurs poussées via Internet et des focus group,
5. La conception de designs exclusifs et validés par les consommateurs,
6. La montée en puissance de sa communication pour toucher un public plus large,
7. Une R&D à la pointe des technologies,
8. Un renforcement de sa présence sur les marchés en croissance.



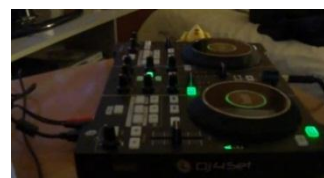
1.2.1.1. Gamme DJ et musique numérique



Après s'être retiré en 2004 du marché de la carte graphique, Hercules s'est concentré sur le développement de sa gamme audio avec la DJ Console qui rencontra un vif succès. Devenue depuis un *best-seller* auprès des DJ numériques amateurs ou mobiles, la marque Hercules est devenue leader et pionnière des consoles DJ mobiles pour ordinateurs avec la première double platine de mixage portable avec audio intégrée. Depuis ses débuts, la DJ Console a bien évolué, le métier de DJ s'étant considérablement professionnalisé. La **DJ 4Set**, qui avait été dévoilée lors du salon CES en janvier 2011 à Las Vegas, connaît un franc succès depuis son

lancement. Véritable concentré de performances mis à la disposition du plus grand nombre, elle offre toutes les sensations d'un contrôleur pro alliées à une simplicité d'utilisation. Cette nouvelle console DJ mobile dispose sans conteste des attributs d'un contrôleur avancé, avec ses deux larges jog wheels tactiles à détection de pression bien utiles pour scratcher et de sa carte son intégrée avec deux sorties stéréo et une entrée microphone. Cette console a été spécialement pensée pour tout amateur de DJing qui souhaite mixer et scratcher de manière effrénée, le temps d'une soirée. Destinée aux débutants et aux DJs itinérants semi-professionnels, cette nouvelle « mouture » a de quoi séduire.





Dernier opus de la marque, Hercules a présenté fin novembre 2011 son dernier-né des contrôleurs mobiles de DJing numérique : **Hercules DJ CONTROL AIR**, le premier contrôleur DJ USB portable doté d'un contrôle aérien en plus des contrôles tactiles. Ce nouveau contrôleur concentre ses innovations qui rendent le mix attractif et intuitif. Hercules regroupe ainsi sur une surface de contrôle mobile unique, un ensemble de commandes qui permettent de « faire le grand saut » dans l'univers du mix. Parmi les fonctionnalités « phares », la commande « AIR Control » permet de mixer dans l'air. De plus, les pads de la DJ Control Air sont sensibles à la vélocité, permettant de gérer le volume des échantillons sonores qu'on lance en cliquant sur les « pads » ainsi qu'un paramètre d'effets.



1.2.1.2. Gamme de casques et de haut-parleurs

Jusqu'ici leader dans le domaine des consoles de mixage mobiles pour ordinateur, Hercules a élargi son offre à une ligne de casques conçue spécifiquement pour les DJs. La marque a misé sur la qualité audio et la conception sur-mesure pour le DJing. Après le lancement réussi des casques DJ et de la nouvelle DJ Control Air, Hercules va se concentrer sur les enceintes sans fil. Ce segment à forte valeur ajoutée est actuellement en plein développement car la diversité des sources musicales (tablettes, smartphones et PC) entraîne une nouvelle dimension dans les usages et les besoins de mobilité et de liberté des utilisateurs.

* **Casques** : Hercules a présenté sa gamme de casques conçue pour les DJs et ceux qui veulent le devenir. Casque stylé, le **HDP DJ-Pro M1001**, qui a été salué par la presse spécialisée, s'adresse aux DJs semi-professionnels et professionnels. Conçu pour les pré-écoutes, il permet une analyse précise du son grâce à sa réponse en fréquence de 5 Hz à 30 KHz. Il offre une restitution sonore de qualité et un grand confort d'écoute. Ses écouteurs pivotants sur trois axes de rotation permettent de pré-écouter avec une seule oreille et de replier le casque pour l'emporter avec soi facilement.



Le casque **HDP DJ-Adv G501**, conçu pour les DJs amateurs, offre une restitution sonore de haute qualité et un grand confort d'écoute. D'une forme similaire à la version professionnelle, il s'en distingue par sa finition noire laquée et ses liserés verts.



* **Haut-parleurs** : Hercules a lancé toute une gamme White avec des produits qui ont permis de tirer les ventes en fin d'année et de renforcer la croissance du département des haut-parleurs. Inaugurant un tout nouveau design au sein de la gamme Hercules, les XPS ARC WHITE séduisent par leur ligne



épurée et légèrement arquée. Pour accompagner parfaitement chaque ordinateur, Hercules a opté pour une finition blanche laquée à l'arrière des satellites et pour une grille de protection en métal noire laquée. Disponible depuis fin août 2011, les **XPS 2.1 20 ARC WHITE** sont composées de deux satellites, d'un caisson de basses, d'une télécommande filaire intégrant le réglage du volume et une entrée ligne pour y connecter un lecteur MP3 ou autre. Les **XPS 2.0 10 ARC WHITE** sont la déclinaison 2.0 du précédent. Le réglage du volume, le bouton on/off et l'entrée ligne sont placés sur le satellite gauche.



* **Enceintes DJ** : Hercules a également présenté son premier système d'enceintes DJ actives de monitoring. Il s'agit d'une évolution naturelle et logique de sa gamme DJing composée jusqu'alors de contrôleurs et destinée à répondre plus largement aux attentes des DJs. Les enceintes de monitoring sont aujourd'hui un élément essentiel du studio personnel pour le DJ, qu'il soit débutant, amateur ou confirmé. Ces enceintes délivrent une restitution précise et permettent ainsi au DJ de se rendre compte de toutes les facettes du son pour mieux travailler son mix. Les **XPS 2.0 80 DJ Monitor** sont composés de deux caissons en bois compacts.



1.2.1.3. Solutions Wifi et Courant Porteur en ligne

Hercules continue sur la voie de la miniaturisation de sa gamme Courant Porteur en Ligne avec son premier adaptateur CPL avec prise intégrée, le Hercules ePlug 200 Mini Pass Thru. Grâce à sa prise supplémentaire filtrée, ce nouvel ePlug permet de brancher n'importe quel appareil électrique ou multiprises et de garantir les performances du débit en toute circonstance. Côté pratique, il assure un débit haute performance de 200 mbit/s théorique, parfait pour la télévision en haute définition par l'ADSL, les vidéos en streaming, le jeu en ligne ou encore la voix sur IP. La prise intègre une technologie d'économie d'énergie en se mettant en veille automatiquement en cas d'inactivité. Le pack ePlug 200 HD d'Hercules qui inclut deux adaptateurs représente une sorte de nec plus ultra. Dédié avant tout au salon, ce pack offre trois ports Ethernet et permet de connecter en même temps jusqu'à trois périphériques sur le réseau. Sa vision très Grand Public fait que cet ePlug 200 HD se voit optimisé pour la TV HD par ADSL et capable de diffuser toutes les données Multimédia et Internet en même temps.



1.2.1.4. Webcams

Hercules est une marque de webcams reconnue à travers le monde avec des ventes se situant dans le Top 3 dans beaucoup de pays. Son savoir-faire dans ce domaine lui a permis d'être certifié pour Windows Live. Au cours de l'année 2011, la gamme Hercules s'est enrichie de nouveautés avec quatre nouveaux modèles. La nouvelle gamme HD excelle dans les « chats » vidéo même par faible luminosité. Dotée de capteurs très sensibles à la moindre lumière, elle est capable de restituer une image nette même par éclairage faible.



- En Janvier 2012, Hercules a présenté au salon CES à Las Vegas sa nouvelle collection HD inédite et unique toute en couleur disponible à partir d'avril. Avec ces webcams pleines de peps et multicolores, Hercules a réussi son pari d'intégrer une technologie Haute Définition dans une mini-webcam. L'autre innovation réside dans le pied flexible qui les rend uniques. Intégrant une fine armature métallique recouverte d'un silicone à la fois tendre et résistant, le pied peut se plier dans tous les sens et permet une position idéale de la webcam.

1.2.1.5. Gamme de netbooks eCAFÉ™



Positionné sur le marché du netbook depuis 2008, Hercules a orienté ses choix technologiques de manière à répondre à deux caractéristiques fondamentales de la mobilité : le faible poids et une grande autonomie de ses machines. Depuis son entrée sur le marché de l'informatique mobile, Hercules a choisi d'aller plus loin en lançant une nouvelle génération d'eCAFÉ avec deux nouveaux modèles.

La nouvelle gamme de netbooks est pionnière dans l'utilisation des puces Arm qui permettent une très grande autonomie et un démarrage quasi-instantané. Performance unique et inégalée à ce jour, les netbooks eCAFÉ sont les seuls netbooks commercialisés s'appuyant sur la technologie Arm, capable de lire les vidéos présentes au format Flash sur la plupart des sites Web et YouTube.



Véritable prouesse technologique, le modèle **eCAFÉ Slim HD** est le plus fin et le plus léger de sa catégorie. Extrêmement fin et plat avec seulement 21 mm d'épaisseur, il possède un écran 10 pouces et les connectiques essentielles.

Le modèle **eCAFÉ EX HD** offre quant à lui une autonomie jusque-là inégalée avec treize heures en utilisation réelle. Il permet le visionnage facile de vidéo sur la télévision grâce au port HDMI et à ses commandes multimédia tactiles.



Ces deux nouveaux eCAFÉ sont par excellence l'accessoire ultra-mobiles de divertissement. Ils démontrent leur efficacité par leur manière très fluide de lire les vidéos et permettent l'essentiel des activités favorites sur Internet.



1.2.2. THRUSTMASTER : UNE TRADITION VIDEOGAMING SOLIDE ET REPUTEE A TRAVERS LE MONDE



Fondée en 1992 et rachetée par Guillemot Corporation en 1999 pour compléter ses gammes d'accessoires, la marque Thrustmaster jouit d'une notoriété mondiale reconnue dans le domaine de la conception et du développement d'accessoires de simulation de vol et de sports mécaniques. Depuis près de vingt ans, Thrustmaster apporte tout son savoir-faire et son expertise technologique dans le marché des accessoires de jeux vidéo. Les équipes de Recherche et Développement expérimentées de Thrustmaster conçoivent entièrement des produits novateurs de haute technologie et s'efforcent de proposer des solutions offrant une expérience vidéo-ludique réellement immersive aux utilisateurs.

Pour augmenter le niveau de réalisme et d'immersion dans les univers légendaires des jeux, Thrustmaster s'appuie sur des accords de licence et des partenariats prestigieux comme par exemple la licence Ferrari® pour les volants et les gamepads, la licence signée en 2009 avec *The Walt Disney Company Ltd*, les licences signées en 2010 avec le groupe Sony pour Gran Turismo 5 pour apporter toujours plus de réalisme et l'immersion dans des univers de légendes, et US Air Force. Ce positionnement unique via des licences fortes est un atout significatif pour la marque et sa diffusion mondiale.

Fier de ses valeurs fondamentales que sont la passion, l'innovation et la qualité, Thrustmaster a pour objectif d'offrir aux utilisateurs une expérience unique afin d'accroître leurs performances et de leur procurer une totale immersion via un réalisme accru.

La stratégie de Thrustmaster s'appuie sur :

1. Un portefeuille exclusif de produits originaux grâce à la pluralité de ses compétences : Design, Marketing et Technologies.
2. Le partenariat et les accords de licences avec des marques emblématiques de leur univers.
3. Le déploiement international de ses gammes.
4. Un positionnement sur les segments « gamers ».

1.2.2.1. Les volants



Après s'être forgé une belle réputation dans le monde de la simulation haut de gamme avec ses joysticks, Thrustmaster a logiquement décidé de cibler le monde automobile. Pour la sortie du jeu de course sur PS3, Gran Turismo 5, la marque a lancé en janvier 2011 le **T500RS** développé spécifiquement pour l'occasion. Thrustmaster a ainsi profité de l'arrivée de ce jeu pour apporter un nouvel atout de taille à son volant haut de gamme avec cet ensemble (volant et pédalier). Le T500RS est l'illustration même de la collaboration de longue date établie entre la marque Gran Turismo et Thrustmaster et le partage de valeurs communes telles que passion, innovation et qualité.

En septembre 2011 à Monza en Italie, Thrustmaster a lancé le volant Ferrari F1 Wheel Integral T500 qui est une adaptation à l'univers de la F1 du T500 doté de la roue. Réplique de celui de la Ferrari 150 Italia, ce volant au caractère racé offre un rendu des plus fidèles grâce à un couple de 150 mNm. Ce T500 dispose de deux molettes rotatives encodeurs, de huit boutons poussoirs ainsi que de trois switch métalliques avec retour au centre. Grâce à ces équipements, deux modes de jeux sont possibles : un mode « normal » et un mode « avancé ». Le pédalier quant à lui offre deux positions au choix : une position « suspendue » et une position « plancher » idéale pour la Formule 1. Il est 100% en métal pour une stabilité et une résistance optimales avec ses trois pédales ajustables et une pédale de frein équipée d'une résistance renforcée. Ce nouveau volant a été lancé lors du



dernier Grand Prix d'Italie à Monza en présence des pilotes de la Scuderia Ferrari, Fernando Alonso et Felipe Massa. Des articles de presse le décrivent aujourd'hui comme le « meilleur simulateur de conduite jamais testé ».



En parallèle et simultanément à la sortie du jeu Forza Motorsport 4 de Microsoft, le nouveau volant **Ferrari 458 Italia** sous licences officielles Ferrari et Microsoft Xbox 360 est la première réplique de volants Ferrari sur Xbox 360. Avec un volant de 28 cm de diamètre et un grip en texture gomme, les pilotes pourront aligner des chronos au fil des tours dans un confort optimal. Sous le capot se trouve un système de retour au centre automatique appelé « Bungee Cord » qui offre une résistance progressive.



1.2.2.2. Les gamepads

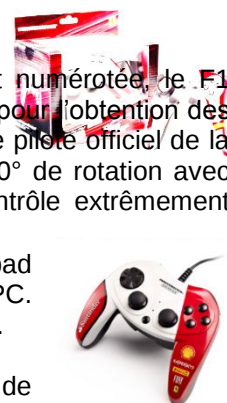
Fin 2011, Thrustmaster a lancé, sous licence Ferrari, deux nouveaux gamepads Thrustmaster aux couleurs de la Ferrari 150° Italia avec le F1 Wireless Gamepad Ferrari 150TH Italia Alonso Edition et le F1 Dual Analog Gamepad Ferrari 150TH Italia Exclusive Edition.



Manette sans fil utilisant la technologie 2.4 Ghz exclusive et numérotée, le F1 Wireless Gamepad Ferrari 150TH associe ergonomie et confort pour l'obtention des meilleures performances possibles. Cette manette signée par le pilote officiel de la Scuderia, Fernando Alonso, embarque une roue optique de 90° de rotation avec retour au centre et deux gâchettes progressives pour un contrôle extrêmement

précis des actions.

Le F1 Dual Analog Gamepad Ferrari 150TH Italia Exclusive Edition est un gamepad entièrement « plug & play », véritable « Must have » en matière de manette sur PC. Sa prise en main est rendue particulièrement agréable par les matériaux employés.



De plus, pour répondre aux attentes de nombreux fans de course, Thrustmaster a lancé à l'automne 2011 le TH8 RS, levier de vitesse indépendant et polyvalent haut de gamme. Ses deux configurations possibles, H et séquentielle, permettent à chaque pilote de choisir le style de conduite qu'il préfère. Avec le TH8 RS qui embarque des développements techniques inédits appuyés par des dépôts de brevets en cours, Thrustmaster propose un produit apte à satisfaire les plus exigeants en la matière tant il fait preuve de réalisme. Avec un levier de 13 cm de hauteur, un pommeau détachable et un levier compatible avec les véritables pommeaux universels, le TH8 RS est compatible sur PlayStation 3 avec le volant

T500RS et sur PC avec tous les volants du marché.



1.2.2.1. Les accessoires de simulation de vol

Thrustmaster jouit d'une notoriété reconnue dans le domaine de la conception et du développement d'accessoires de simulation de vol et de sports mécaniques. La marque s'est toujours distinguée de ses concurrents par la qualité et le réalisme des joysticks haut de gamme. En janvier 2011, le Hotas Warthog a reçu le « prix de l'innovation » dans la catégorie Accessoires lors du salon CES à Las Vegas.

1.2.2.2. Les accessoires sous licence officielle PlayStation Vita

Une gamme d'accessoires officiels sous licence Sony pour la nouvelle console PlayStation Vita accompagne la console depuis son lancement le 22 février 2012 en Europe et aux Etats-Unis. En effet, Thrustmaster vient de lancer une toute nouvelle gamme de boîtiers de protection pour cette console. A peine la nouvelle console de Sony était-elle sortie que plusieurs étuis destinés à la recevoir étaient sur le marché.



Pour les aventuriers dans l'âme, Thrustmaster propose une case dédiée à l'univers de Nathan Drake, l'incontournable héros d'UNCHARTED™. Avec son design militaire

unique directement inspiré de l'univers du jeu Uncharted, tout possesseur de la PS Vita peut transporter en toute sécurité la console. Optimisée pour une totale compatibilité avec l'ensemble des fonctions de communication de la PS Vita, elle se révèle une protection de transport optimale.

Thrustmaster propose également avec le VIP Case pour la console PS Vita, une approche très « fashion », qui s'adresse aux possesseurs de PS Vita à la recherche de style et de raffinement.



1.2.3. UN POSITIONNEMENT RENFORCE SUR TOUS LES PAYS EMERGENTS

La croissance du marché s'étant déplacée vers de nouvelles zones telles que les pays BRICS, les Etats-Unis et le Moyen-Orient, le Groupe a renforcé son action commerciale à l'international et a positionné sa R&D, ses gammes de produits et ses actions commerciales pour en bénéficier efficacement.

En 2010, le Groupe avait déjà élargi significativement ses zones de distribution passant de trente-cinq à plus de cinquante pays. En 2011, le Groupe a continué dans cet axe en augmentant sa base internationale de clients avec notamment l'ouverture de plus de quatre-vingts nouveaux comptes clients sur l'année. La montée en puissance de ces pays génère de nouvelles opportunités pour le Groupe qui lui permet de profiter du développement plus rapide de ces marchés.

1.2.3.1. *Un accroissement de sa zone de commercialisation sur les marchés porteurs*

Les ventes réalisées hors de France sur l'exercice 2011 atteignent 42 millions d'euros, soit 69% du chiffre d'affaires total consolidé.

1.2.3.2. *Une logistique à la pointe*

Le Groupe couvre trois zones mondiales d'influence, Amérique du Nord, Europe et Asie, et optimise ses flux, notamment avec sa filiale située à Hong-Kong qui organise la livraison par containers directement d'Asie vers les pays de commercialisation. Le Groupe dispose de sa propre base logistique internationale située en France avec une capacité de stockage importante lui permettant de couvrir toute l'Europe et les pays de l'Est, et fait appel à des prestataires sur les continents nord-américain et asiatique.

1.2.4. DE NOMBREUX ARTICLES ET RECOMPENSES A TRAVERS LE MONDE : DES SOCLES DE CROISSANCE

De nombreuses récompenses et articles divers qu'ils soient français, européens ou internationaux, viennent régulièrement couronner les gammes Hercules et Thrustmaster pour leur qualité, leur originalité et leur fiabilité. La presse spécialisée assure ainsi la « vitrine » de ces produits, mettant en exergue les points forts de ces gammes auprès du Grand Public et permettant ainsi un levier sur les ventes.

1.2.4.1. *Gamme Wifi / Courant Porteur en Ligne*

En juin 2011, la note de 9 sur 10 a été attribuée au Hercules ePlug 200 pour son rapport qualité/prix par le magazine anglais eWeek Channel Insider.

1.2.4.2. *Gamme de webcams*

Le site américain ChipChik a attribué cinq étoiles à la nouvelle gamme de webcams Hercules HD Twist.



1.2.4.3. *Gamme des netbooks*

Le site Internet www.erenumerique.com a attribué en août 2011 la note de 8 sur 10 au netbook eCAFE Slim HD et Ex HD.



Le magazine espagnol Gadget considère le Hercules eCAFE Ex HD comme étant « plus qu'un simple netbook » en lui attribuant cinq étoiles.



1.2.4.4. Gamme DJing et enceintes

La Hercules DJ 4Set a reçu en Hollande le « 4Gamers bronze » via le site www.4gamers.nl.

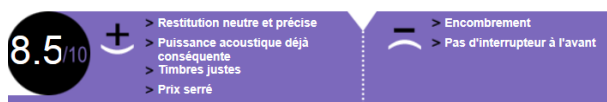


En février 2012, la nouvelle DJ Control Air a obtenu la note de 7,5 sur 10 au test publié par macGénération, considérant ce contrôleur comme étant « A NE PAS MANQUER ».



En novembre 2011, le site hollandais www.nlhardware.info a attribué un « silver award » aux enceintes XPS 2.0 80 DJ Monitor.

Le site Ere Numérique www.erenumerique.fr a publié en mars un test complet sur les enceintes de monitoring, attribuant la note de 8,5 sur 10, le journaliste précisant que « les Hercules XPS 2.0 80 DJ Monitor ont été créées à l'attention d'une clientèle semi-pro et plus particulièrement pour les mixeurs et musiciens de Home Studio qui recherchent des enceintes de monitoring précises, fiables et abordables ».



En mars 2012, le casque HDP DJ-Pro M1001 a obtenu une note générale de 7,5 sur 10 par le site espagnol www.dimag.es, la note de 9 sur 10 pour la qualité et la note de 7 pour son rapport Qualité-Prix.



1.2.4.5. Accessoires de jeux pour PC et consoles de jeux



Le volant Ferrari F1 Wheel Integral a reçu en janvier 2012 le « Game Star Platine Award » par le site www.gamestar.de.



Ce même volant a obtenu en novembre 2011 la qualification de « Top Produkte » par le site allemand www.pcgameshardware.de.

Le magazine espagnol « Como Funciona? » a attribué la note de 4 sur 4 à ce volant sous licence Ferrari.



Le volant T500RS a été couronné de nombreux awards depuis son lancement avec notamment, en novembre 2011 deux awards au Royaume-Uni par le site www.hardwarelook.com, en février 2011 la note de 19 sur 20 avec la mention « Excellent » par le magazine français MicroHebdo.



La note de 10 sur 10 a été attribuée dans le numéro d'avril par le magazine russe « Zhelezo » avec l'award du « choix de la rédaction ».



2 AWARD et 10/10 pour le "T500 RS" :



Le levier de vitesse TH8 RS a obtenu la note de 9 sur 10 en octobre 2011 aux Etats-Unis sur le site InsideSimRacing.tv.

Note de 9/10



Le Hotas Warthog a reçu un « platinum award » par le magazine anglais PC Pilot.



Dans son édition de mars 2012, le magazine allemand PS3M a attribué la note de 8 sur 9 à la nouvelle gamme d'accessoires pour PS Vita.

Ce même magazine a alloué la note de 7,5 sur 9 au F1 Wireless Gamepad Ferrari 150TH Italia Alonso Edition



1.3. CHIFFRES-CLES DU GROUPE ET INFORMATIONS CHIFFREES SECTORIELLES

1.3.1. CHIFFRES-CLES

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires	60,8	60,5	61,2
Résultat opérationnel courant *	0,3	1,7	-0,9
Résultat opérationnel	0,3	1,7	-0,9
Résultat financier **	-2,7	-0,7	-3,4
Résultat net consolidé	-2,5	0,8	-4,5
Résultat de base par action	-0,17 €	0,06 €	-0,31 €
Capitaux propres	20,2	22,7	21,5
Endettement net (Hors VMP) ***	1,1	1,8	-1,0
Actifs financiers courants (VMP)	4,8	7,3	8,8
Stocks	10,9	10,8	9,8

* Après stock-options

** Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net et les autres charges et produits financiers (cf paragraphe 5.5.8.5).

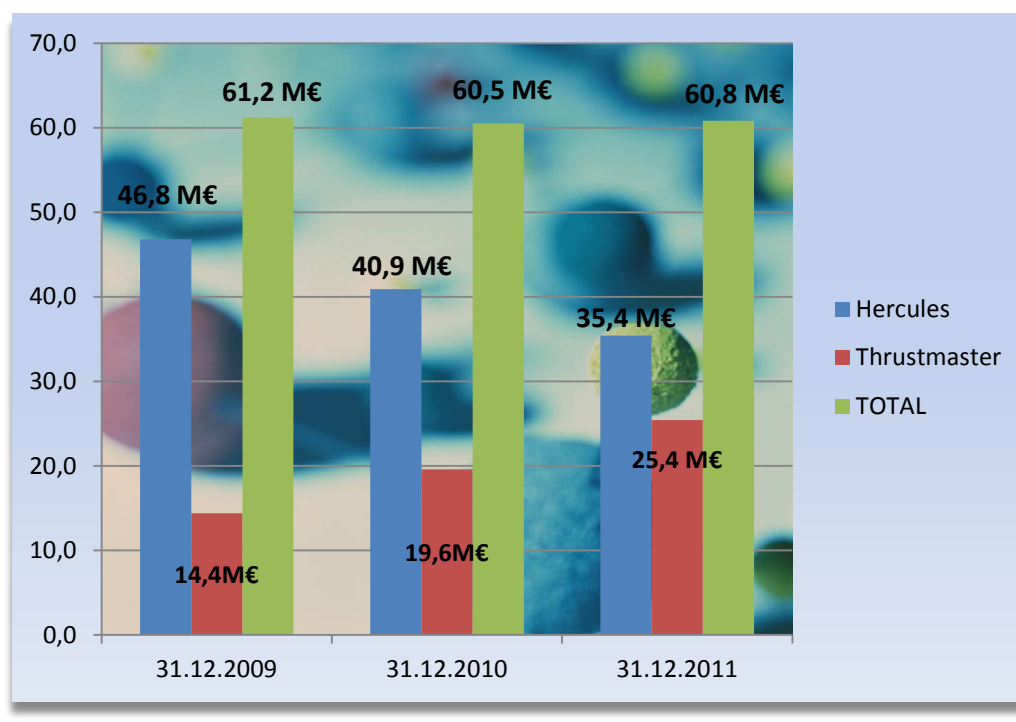
*** Cf. paragraphe 5.5.7.13

1.3.2. INFORMATIONS CHIFFREES SECTORIELLES

L'information sectorielle détaillée se trouve en note 5.5.6 des comptes consolidés.

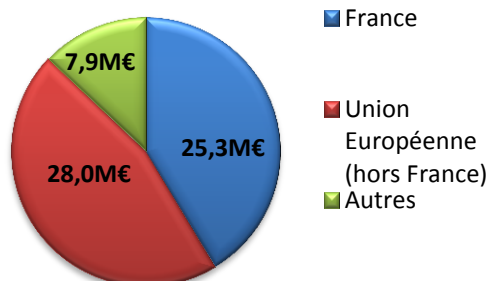
1.3.2.1. Répartition du chiffre d'affaires

- Par secteur d'activité :

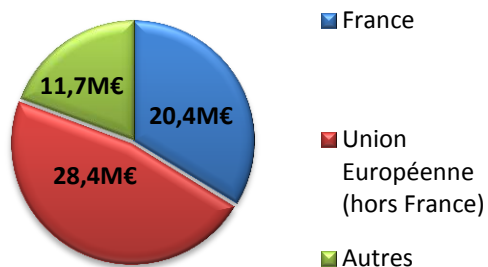


- Par zone géographique

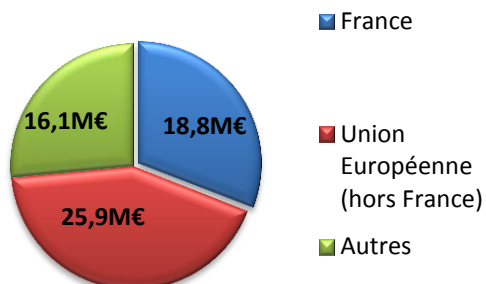
31.12.2009



31.12.2010



31.12.2011



1.3.2.2. Répartition du résultat opérationnel courant

- Par secteur d'activité :

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
	0,3	1,5	-0,6
THRUSTMASTER®	0,0	0,2	-0,3
TOTAL	0,3	1,7	-0,9

1.4. LE MARCHÉ MONDIAL DU LOISIR INTERACTIF

En dépit d'une conjoncture économique moins favorable, le marché mondial du jeu vidéo devrait continuer de se développer dans les prochaines années. GFK prévoit un rebond pour 2012 du marché des loisirs interactifs notamment grâce aux sorties de la PlayStation Vita et de la Wii U (Source : Distribution, Ventes et Services Magazine, hors-série Spécial Rentrée, Septembre 2011, page 55).

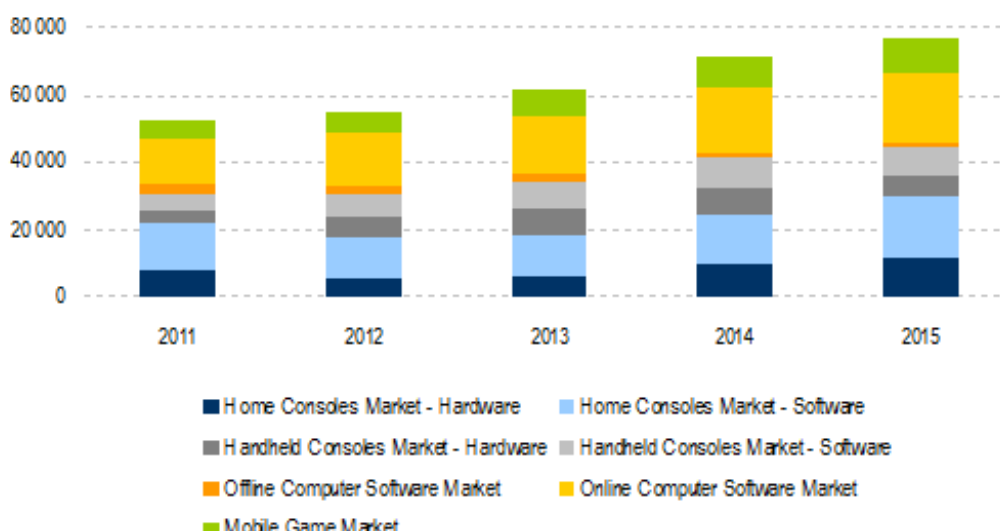
L'année 2012 dans l'univers du High-tech s'annonce comme une année charnière, promettant son lot de mutations et de questionnements dans divers secteurs...

Aujourd'hui, de plus en plus de français sont séduits par l'univers des loisirs interactifs avec vingt-huit millions de joueurs (Source : www.ludomag.com, 09/01/2012). Il ne s'agit plus seulement de « gamers » mais aussi d'hommes et de femmes (50% des joueurs) séduits par de nouveaux équipements ou de nouvelles expériences. Après l'avènement de la Wii, Move et Kinect ont emboîté le pas depuis 2010 avec succès. Aujourd'hui très grand public, le marché du loisir interactif a vu sa pratique largement se développer, amenant une population à s'équiper de plus en plus.

Selon les chiffres communiqués par NPD, le marché américain du jeu vidéo s'est montré stable au cours du mois hautement stratégique de novembre 2011 (Source : www.jdli.com, 22/12/2011). Entre 2000 et 2011, le marché mondial du jeu vidéo est passé de 22 milliards d'euros à 52 milliards d'euros, soit +30 milliards (Source : www.afjv.com, 27/10/2011).

A partir de 2012, le chiffre d'affaires global du secteur devrait à nouveau enregistrer une croissance significative (+5,3%) et une croissance à deux chiffres en 2013 et 2014, grâce à la commercialisation des consoles de salon nouvelle génération (Source : www.afjv.com, étude Idate, 27/10/2011).

Marché mondial des jeux vidéo, 2011-2015 (millions d'euros)



D'après Gartner, les dépenses IT mondiales devraient croître de 3,7% en 2012 et atteindre les 3,8 milliards de dollars (Source : www.itrnews.com, 07/01/2012). Les français, eux, possèdent de plus en plus d'équipements multimédias : téléviseurs, consoles de jeux TV et portables, micro-ordinateurs, baladeurs, caméras numériques, lecteurs DVD portables....

En 2012, les dépenses mondiales en produits high-tech devraient franchir pour la première fois le cap des mille milliards de dollars (soit environ 785 millions d'euros), soit une croissance de 5% par rapport à 2011, selon les projections livrées en ouverture du salon de l'électronique CES à Las Vegas en janvier 2012 par l'institut GFK.

Le Groupe s'inscrit ainsi sur des marchés qui dépendent à la fois du développement de l'accès Internet à haut débit et de l'équipement en consoles de jeux et télévisions connectées :

- Marché des périphériques de musique numérique et des enceintes
- Marché du Wifi et du Courant Porteur en Ligne
- Marché des webcams
- Marché du PC
- Marché des netbooks
- Marché des accessoires de jeux pour PC et consoles
- Marché des télévisions connectées et des box permettant de jouer

1.4.1. LE MARCHÉ DE LA MUSIQUE NUMÉRIQUE, DES ENCEINTES ET DES CASQUES

Le marché de l'audio profite du succès de l'iPhone et autres smartphones. Ces produits deviennent en effet la source d'écoute principale de musique et leur mobilité engendre un nouveau marché de haut-parleurs sans fil, de stations d'accueil et mini haut-parleurs. Selon les derniers chiffres de l'étude GFK/Observatoire de la Musique, le chiffre d'affaires de la musique numérique aurait représenté 13% de la valeur totale du marché français au premier semestre 2011, en hausse de 2,5 points. Si on enlève les recettes liées au streaming et à la vente de sonneries, le chiffre d'affaires du marché de la musique numérique s'élève à 50,2 millions d'euros sur la première moitié de l'année, ce qui représente une hausse de 18,1% par rapport à la même période l'an dernier (Source : www.numerama.com, 31/10/2011). Les consommateurs plébiscitent les produits audio haut de gamme qu'il s'agisse des casques, des chaînes Hi-Fi ou encore des enceintes... Le marché du haut de gamme pèse ainsi à lui seul 11% du marché contre 7% il y a un an (Source : Les Echos, 27/02/2012, page 23).

➤ MARCHÉ DU DJING

Le marché du Djing numérique est une vraie tendance de fonds qui devient un véritable « mode de vie » pour les nouvelles générations. On assiste à un renouveau créatif en Djing ces dernières années avec notamment des DJs renommés, tels que David Guetta, Bob Sinclar, qui ont pris une position forte dans les ventes de musique, leur mix sont en effet en tête des hit-parades. Ce phénomène a un effet déterminant sur la volonté de mixer des jeunes et entraîne une progression des ventes par exemple en France des matériels de mixage et de DJ... Les contrôleurs prennent clairement position au sein du marché du djing. Signes de l'émergence du mix comme d'une passion, les contrôleurs sont de plus en plus présents dans les rayons de la distribution de produits électroniques et musicaux.

➤ CASQUES

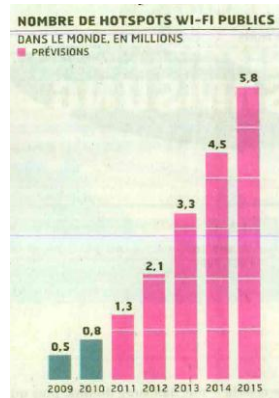
Le casque a aujourd'hui valeur de symbole dans le Hi-Tech. Le casque est en forte progression et c'est devenu un marché très prometteur tout au long de l'année 2011. Ainsi, son prix moyen progresse significativement chaque année. Ce marché est actuellement l'un des plus volumiques ces dernières années derrière celui du téléphone mobile et du téléviseur. Les ventes de produits à plus de deux cents euros ont progressé de 13% à 119 000 unités (Source : Les Echos, 27/02/2012, page 23). Cet engouement pour le casque s'explique par une mutation profonde des habitudes d'écoute, la musique étant devenue personnelle et la croissance effrénée des *smartphones* accompagnant cette mutation.

1.4.2. LE MARCHÉ DU WIFI ET COURANT PORTEUR EN LIGNE

Grâce à l'explosion du marché des réseaux à domicile qui nécessitent de plus en plus d'être connectés, le marché du Wifi et surtout du CPL ont de beaux jours devant eux. La diffusion des médias dans la maison en provenance de l'Internet vers les télévisions connectées ou les tablettes engendre un besoin de matériels permettant de relayer le signal dans toutes les pièces de la maison. Le Courant Porteur en Ligne permet d'acheminer avec une haute définition le réseau même à travers les obstacles tels que les murs via le courant électrique. Le Wifi prend ensuite le relais pour connecter les tablettes et autres *smartphones*. Ces nouveaux usages génèrent un besoin de kits CPL et de répéteurs Wifi pour maintenir une qualité optimale dans tous les lieux d'utilisation.

➤ WIFI

Le WiFi a largement débordé la sphère informatique (routeurs, PC portables...) pour investir des produits Grand Public. Selon les prévisions du cabinet d'analyse iSuppliResearch, les livraisons de puces WiFi devraient doubler cette année pour atteindre un milliard d'unités. Ce même cabinet prévoit une croissance exponentielle du marché des puces WiFi dont les volumes devraient atteindre les deux milliards d'unités en 2014 en raison de l'intégration du WiFi dans de plus en plus de produits technologiques (Source : www.zdnet.fr, 18/02/2011). Cette norme de transmission sans fil, utilisée sur des bandes de fréquences qui ne nécessitent aucune licence, est désormais bien en cours chez les opérateurs. Selon Informa Telecoms, le nombre de points d'accès publics (« hotspots ») va plus que quadrupler d'ici à 2015. En particulier, 47% des opérateurs mobiles croient que cette technologie est devenue cruciale pour satisfaire leurs clients, soulager leurs réseaux (Source : Les Echos, High-Tech Médias, 02/01/2012, page 17). Aux Etats-Unis, les hotspots gratuits sont désormais majoritaires aux Etats-Unis.



In-Stat prévoit onze milliards de connexions à des hotspots Wi-Fi d'ici 2014. Jusqu'à la fin 2010, deux milliards de sessions avaient été comptabilisés sur les réseaux sans fil. Il faudra donc s'attendre, avec le développement des appareils Wi-Fi, à une croissance importante de ces connexions. L'Asie est en forte expansion avec un quart des connexions prévues d'ici 2014. Les appareils mobiles (tablettes, téléphones...) compteront pour la moitié des connexions (Source : www.canardwifi.com, 05/01/2011). Selon Millennial, le WiFi représente 33% du trafic mobile aux Etats-Unis (Source : www.harakiwi.net, 09/09/2011). En Angleterre, il est probable que la capitale britannique devienne un hotspot WiFi géant en 2012 en devenant le plus gros réseau WiFi avec un réseau qui devrait voir le jour pour l'ouverture des jeux olympiques de Londres.

➤ COURANT PORTEUR EN LIGNE

Le CPL poursuit sa progression et sa pénétration dans l'univers « sans fil » Grand Public et ses débits ne cessent de croître depuis plusieurs années. La sortie de nouveaux produits tels que les adaptateurs en 500 Mégabits va venir renforcer cette tendance car ceux-ci répondent parfaitement aux exigences du marché. En effet, les offres de divertissement d'aujourd'hui exigent de disposer d'un réseau très performant avec des débits importants pour pouvoir profiter d'applications. Le fabricant Devolo est toujours le leader du CPL. Le marché du courant porteur Grand Public se sépare en deux : d'un côté, il y a les prises CPL de grande consommation. C'est donc désormais majoritairement du 200 Mbits avec une tendance à la réduction de taille car l'aspect est un élément important pour cette cible. De l'autre, il y a un marché plus technologique qui s'appuie sur les meilleurs débits avec le 500 Mbits mais aussi sur des solutions plus sophistiquées comme le point d'accès WiFi intégré, le transport du son vers une chaîne audio ou encore le partage de la vidéo depuis une source unique. Comme le 200 Mbits avant lui, le 500 va progressivement se démocratiser avec l'avènement du très haut débit auquel il s'associe naturellement.

1.4.3. LE MARCHÉ DES WEBCAMS

Ce marché devient maintenant intéressant dans les pays émergents qui sont en fort développement de leur accès haut débit et génèrent des besoins croissants de chats vidéos. Dans les marchés plus mûrs comme l'Europe et les Etats-Unis, la tendance est plutôt à la baisse.

1.4.4. LE MARCHÉ DU PC, DES NETBOOKS ET LE BOOM DES TABLETTES TACTILES

Le marché informatique a été quelque peu bousculé cette année. En effet, l'année 2011 a été une année de transition, et l'année 2012 sera une année de profondes mutations technologiques, une année charnière. Aujourd'hui, l'ordinateur ne se suffit plus à lui-même, il est multiple, prend des formes diverses et communique avec tout. De nouvelles études conduites par GFK et Médiamétrie montrent que le marché des ordinateurs poursuit sa croissance vers les trois quarts des foyers équipés en France. L'accès à Internet, la recherche de mobilité et d'ultra-portabilité sont toujours les principaux facteurs de croissance. Au troisième trimestre 2011, 73,2% des foyers français possèdent un ou plusieurs micro-ordinateurs (Source : www.afjv.com, 03/11/2011). Les deux instituts notent également que le segment des ordinateurs portables croît deux fois plus vite que celui des ordinateurs en général. En effet, 44,1% des foyers français possèdent un ordinateur portable aujourd'hui contre 40% l'an dernier (Source : www.itrnews.com, 04/11/2011). Les ventes de PC portables devraient continuer d'augmenter dans les années à venir. L'institut IHS prévoit 324,9 millions d'unités vendues en 2015 grâce à l'émergence d'une offre de tablettes PC. Malgré l'intense concurrence des tablettes multimédias, le PC portable reste un outil pratique et essentiel de la vie moderne. De ce côté, les netbooks sont d'ailleurs toujours des locomotives. 3,4 millions de foyers en sont équipés contre 2,2 millions en 2010.

Quant aux tablettes, 525 000 foyers français prévoient d'en acheter une d'ici à six mois. (Source : www.itrnews.com, 04/11/2011). D'après les prévisions du cabinet PRTM, le nombre de tablettes vendues dans le monde devrait passer de dix-sept millions en 2010 à environ deux cents millions en 2014 (Source : www.lemonde.fr, 04/03/2011).

Si les tablettes tactiles sont en pleine expansion, cet équipement semble venir en complément de l'ordinateur. Ce marché est stratégique car il est à la croisée des chemins entre les smartphones et les ultra-portables. Dans un contexte de multi-équipement, les tablettes ont trouvé leur public. Selon le cabinet DisplaySearch, 72,7 millions de tablettes ont été livrées par les constructeurs en 2011. C'est plus que les prévisions d'IDC qui tablait sur 63 millions de tablettes écoulées dans le monde en 2011 (Source : www.zdnet.fr, 10/01/2012). Une étude faite par Orange Advertising Network montre que les tablettes concurrencent actuellement l'usage de la télévision et des PC. En France, 28% des utilisateurs de tablettes regardent du contenu à la demande, 28% regardent du contenu multimédia en « streaming » et 35% « regardent la télévision » sur leur tablette. Cet usage ayant pour impact une diminution de 10% de la consommation PC chez les possesseurs de tablettes en France (Source : www.afiv.com, 29/11/2011).

Après les notebooks, les netbooks et les tablettes, les premiers « ultra-portables » devraient débarquer prochainement. Les leaders de l'industrie du PC ont en effet entrepris de redonner une seconde jeunesse au marché de l'ordinateur portable avec le concept des « Ultrabooks ». Cette nouvelle race d'ordinateurs portables réunira les performances d'un ordinateur portable et les atouts structurels d'une tablette. Face au succès des tablettes (et surtout de l'iPad d'Apple avec environ cinquante millions d'iPad vendus depuis sa commercialisation au printemps 2010 – Source : Les Echos, 26/12/2011, page 16), les fabricants de PC pensent avoir trouvé la parade : « l'ultra-book ». L'ultra-book représente aujourd'hui un nouveau segment de marché qui va permettre de répondre à de nombreux besoins, tout en favorisant les nouveaux usages sur PC. Sous un seul et même produit, il sera désormais possible de profiter des fonctionnalités du notebook, du netbook et de la tablette. Plus fins, plus rapides à allumer et moins gourmands en énergie, ces nouveaux portables pourraient, selon IHS iSuppli, représenter 13% des ventes de PC dans le monde en 2012 (Source : Les Echos, page High-Tech & Médias, 06-07/01/2012, page 22). Ce concept devrait permettre à l'industrie du PC de faire face à la nouvelle concurrence des tablettes tactiles et redynamiser le marché de l'ordinateur portable. Ces innovations vont donc très certainement générer de l'enthousiasme de la part des utilisateurs. En effet, depuis quelques années, le marché de l'ordinateur portable avait vu son prix moyen baisser, ceci s'expliquant notamment par la forte demande du marché Grand Public, par le multi-équipement ainsi que par l'arrivée des netbooks qui ont démocratisé l'informatique mobile.

1.4.5. LE MARCHÉ DES TV CONNECTÉES ET DES NOUVELLES BOX PERMETTANT DE JOUER

* **Télévisions connectées** : A l'heure où les tablettes envahissent les linéaires et mobilisent toute l'attention des consommateurs, les fabricants d'écrans plats explorent les usages et les technologies pour rendre l'écran plat plus interactif. Conscients que l'usage est aussi important que le matériel, ils accélèrent sur l'intégration de nouveaux services et contenus en cherchant à véritablement lancer la télévision connectée. Les fabricants vont être rapidement obligés de tendre vers ce modèle car l'utilisateur veut que son téléviseur s'enrichisse de nouveaux contenus et qu'il communique avec ses autres appareils. Aujourd'hui, l'offre TV connectée apparaît comme suffisamment aboutie pour devenir un critère différenciant sur le marché. Dans ce contexte, la perspective de vendre 2,5 millions de TV connectées dès la fin 2011 et un parc de neuf millions de TV connectées dès 2013 est encourageante pour le secteur (Source : Multimédia à la Une, n°174 – septembre 2011, page 21). Accueillie timidement par la distribution au moment de son lancement, la télévision connectée commence à trouver sa place dans les rayons. Cette évolution technologique majeure redéfinit la place et le rôle du petit écran. C'est encore un marché très jeune mais très prometteur ; en France, le parc des téléviseurs connectés dépasse déjà le million d'unités (Source : Distribution, Ventes et Services Magazine, n°100, novembre 2011, page 37). Si l'année 2010 fut l'année de la 3D, l'année 2011 et 2012 pourraient être les années de la télévision connectée. La TV connectée offre de nouvelles fonctionnalités et permet un usage différent de la télévision.

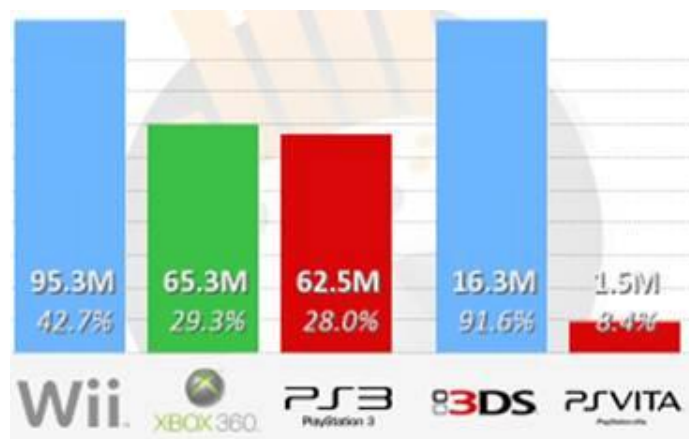
* **Box** : L'évolution technologique des box (les points d'accès à Internet dans la maison) permettent maintenant d'avoir la puissance nécessaire pour jouer à des jeux Grand Public. Les dernières boxes livrées en France par des sociétés comme Free, Orange et SFR sont proposées avec une offre de jeux. Ces boxes ainsi que les télévisions connectées deviennent un nouveau marché pour les accessoires de jeux tels que les gamepads.

1.4.6. LE MARCHÉ DES CONSOLES DE JEUX

Le marché des consoles de jeux est établi depuis maintenant quelques années : la Xbox 360 chez Microsoft, la Wii chez Nintendo et la PlayStation 3 chez Sony.

L'évolution du marché des jeux vidéo étant encore sous l'influence du cycle de vie des consoles de salon, la commercialisation de machines de nouvelle génération dès 2012 insufflera au secteur un rythme de croissance qui permettra aux logiciels de jeux d'avoisiner les soixante milliards d'euros à fin 2015 (Source : www.afjv.com, 23/06/2011). En septembre 2011, la base installée de consoles était de plus de 5,3 millions de consoles en France (Source : Multimédia à la Une, n°174, septembre 2011, page 33). A ce stade, le grand public attend une offre à la fois rassurante et une expérience de jeu au meilleur rapport qualité/investissement pour s'équiper. L'ambition de la Wii est de répondre à cette demande. D'après GFK, le taux d'équipement des joueurs avait augmenté notamment grâce à l'arrivée de la Kinect et du PlayStation Move.

Au début des années 2000, le segment des consoles était à l'origine, au plus fort de son cycle commercial de près de 70% des revenus du marché. Tout en continuant à prospérer, il pourrait n'en représenter plus que 40% en 2015 (Source : www.afjv.com, 12/12/2011 - IDATE).



(Source : www.vgchartz.com)

➤ NINTENDO Wii / NINTENDO Wii U

La firme nipponne Nintendo veut atteindre en 2012 un parc installé de six millions de Wii en France et donc écouler environ 500 000 consoles supplémentaires durant cette année, qui sera aussi celle de la sortie de la Wii U sans doute commercialisée fin 2012 (Source : www.gameblog.fr, 31/01/2012). Celle-ci fonctionnera avec un contrôleur doté d'un écran tactile 6 pouces qui permettra de jouer et de surfer sur Internet sans passer par l'écran du téléviseur. Nintendo avait dévoilé la Wii U au cours du salon l'E3 à Los Angeles. Avec la Wii U, Nintendo marquera sa différence. Nintendo veut clairement poursuivre ce qu'a réalisé la Wii qui a fait exploser la cible potentielle du jeu vidéo. Avec la HD, la Nintendo Wii U améliore l'«immersion». Avec la nouvelle manette qui intègre un écran...mais aussi la possibilité de commencer une partie sur un support et de la finir sur sa manette, cette console marquera un tournant dans l'histoire de Nintendo et permettra d'améliorer l'expérience de jeu. Même après la sortie de la Wii U, la Wii continuera d'exister, Nintendo étant dans une logique d'innovation et pas de cannibalisation ni de substitution.

➤ KINECT

Commercialisée depuis fin 2010, la Kinect a été une réussite extraordinaire avec plus de dix millions de ventes à fin septembre 2011, ce qui en fait le produit IT qui s'est vendu le plus vite en si peu de temps (Source : Multimédia à la Une, n° 174 – Septembre 2011, page 28). Depuis la sortie de cette caméra en novembre 2010, un total de 18 millions d'unités ont été vendues à travers le monde (Source : www.lefigaro.fr, 10/01/2012). En effet, la Kinect n'est pas qu'une technologie mais c'est un concept important qui a marqué une étape dans l'industrie. Kinect a été l'un des paris les plus osés et l'une des plus belles réussites vidéos ludiques de 2010. L'une des fonctionnalités les plus intéressantes a sans doute été l'arrivée de la reconnaissance vocale dans la Kinect. De nombreuses autres idées innovantes sont en projet. Début 2012, plus de 50% des consoles vendues par Microsoft étaient des packs avec Kinect. Depuis le 1^{er} février 2012, la version Windows de Kinect est commercialisée dans douze pays parmi lesquels les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou encore la France (Source : www.generation-nt.com, 10/01/2012).

➤ PLAYSTATION3 / PS VITA/ PLAYSTATION 4

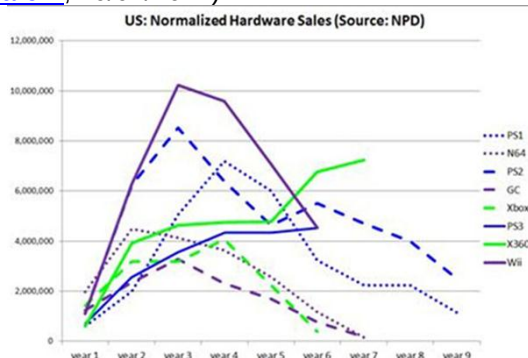
Avec 845 000 PS3 vendues en 2011, soit 60% de plus que de Xbox 360 et 10% de plus que la Wii, la PS3 confirme sa position de leader en France. En moins de cinq ans, la PS3 est présente dans 3,7 millions de foyers en France. Sur le marché software, avec 8,7 millions de jeux PS3 commercialisés en France en 2011, soit 9% de mieux qu'en 2010, la PS3 reste la plate-forme préférée des français. « Sur un marché global en retrait de 7% par rapport à 2010, l'écosystème PlayStation et la PS3 en particulier est le seul et unique relais de croissance. La PS3 confirme ainsi son leadership absolu sur le marché français et plus spécifiquement sur le marché des consoles en haute définition. Nous devrions rapidement dépasser les quatre millions de PS3 en France dans le courant de l'année 2012 et pouvons d'ores et déjà annoncer que la PS3 est et restera leader en 2012 », déclare Philippe CARDON, Directeur général de SCE France (Source : www.afjv.com, 16/01/2012). Dans le monde, 62,5 millions d'unités de PS3 ont été vendues depuis son lancement (Source : www.vgchartz.com).

La nouvelle console portable de Sony, la PS VITA, est sortie sur le marché japonais le 17 décembre dernier. Selon Sony, cette dernière s'est écoulee depuis sa sortie à 500 000 exemplaires au Japon (Source : www.lefigaro.fr, 10/01/2012). Dans le monde, il y a eu 1,5 million d'unités vendues depuis son lancement (Source : www.vgchartz.com). La sortie européenne et américaine s'est faite le 22 février dernier et cette console succèdera à la PSP qui s'était vendue à 73 millions d'exemplaires à travers le monde depuis son lancement en 2004 (Source : www.itrgames.com, 18/02/2012). La PS Vita représente la dernière génération de consoles de jeux vidéo portables. Dotée d'un écran tactile Oled de cinq pouces, d'un panneau arrière également tactile, de deux caméras et de deux joysticks, elle a toutes les qualités pour séduire les amateurs de jeux. Cette console permet de s'adresser aux « hardcore gamers » qui veulent profiter de la mobilité. Outre ses nouvelles capacités techniques, la remplaçante de la PSP permet surtout de se connecter à Internet et de télécharger directement des jeux et des films. Une autre caractéristique essentielle est la présence d'un deuxième stick analogique. L'accent a aussi été mis sur l'aspect communautaire avec le mode « Near » qui permet au joueur de rester connecté avec ses amis et d'échanger des données avec les consoles des environs. Luxueuse, notamment avec ses technologies embarquées, la PS Vita se destine à un public technophile mature et précautionneux.

La nouvelle PlayStation 4 serait prévue en 2013-2014. D'après le site d'information asiatique Digitimes, Foxconn et Pegatron Technology, les fabricants de la PS3 devaient débiter la production de sa remplaçante avec un objectif de vingt millions d'unités (Source : www.zdnet.fr, 05/07/2011). Cette PS4 serait dotée d'une technologie de reconnaissance des mouvements proche de la Kinect de Microsoft.

➤ XBOX 360 / Xbox 720

D'après NPD, la console Xbox 360 était toujours la console numéro 1 du marché américain. D'après NPD, il s'est vendu plus de 270 000 Xbox 360 au mois de janvier 2012 aux Etats-Unis, ce qui lui permet de s'octroyer 49% du marché des consoles de salon avec 301 millions de dollars de chiffre d'affaires (jeux et accessoires inclus) (Source : www.itrgames.com, 14/02/2012). Microsoft a révélé que sa console Xbox 360 s'était écoulee à 66 millions d'exemplaires dans le monde depuis son lancement en 2005. La console de salon a profité des fêtes de fin d'année avec neuf millions de ventes entre octobre et décembre 2011. Cette dynamique a été marquée aux Etats-Unis avec près d'un million de Xbox 360 vendues lors de la semaine de Thanksgiving, dont 800 000 uniquement pour le « Black Friday », jour qui marque traditionnellement le coup d'envoi des soldes massives de fin d'année (Source : www.lefigaro.fr, 10/01/2012).



(Source : www.itrgames.com, 14/02/2012)

La toute nouvelle Xbox 720, qui remplacera l'actuelle Xbox 360, devrait voir le jour courant 2013.

➤ NINTENDO DS / 3DS

La Nintendo DS demeure la console la plus vendue en France (Source : Multimédia à la Une, n°174, septembre 2011, page 32). Afin d'assurer à la Nintendo 3DS une bonne dynamique pour le futur, Nintendo a décidé d'un repositionnement très rapide de son prix, ce qui devrait permettre d'augmenter de manière importante la base installée, un enjeu fondamental pour l'écosystème 3DS et ses jeux à venir. Nintendo compte atteindre les quatre millions d'unités vendues au Japon d'ici février prochain, en s'appuyant notamment sur la sortie de plusieurs jeux phares (Source : www.zdnet.fr, 08/12/2011). La 3DS a généré 65% de ses ventes annuelles sur la fin d'année 2011 avec une véritable explosion des ventes à cette période. 761 000 exemplaires ont été écoulés en France sur l'année 2011, la 3DS étant la console la plus vendue depuis son lancement fin mars 2011 même si elle n'est pas la console la plus vendue de l'année 2011. Il est évident que la baisse des prix a fait beaucoup de bien à la 3DS, permettant d'augmenter fortement ses ventes sur la fin de l'année. En 2012, Nintendo veut encore accélérer les choses, puisqu'il prévoit 1 500 000 ventes de 3DS avec une croissance de +14% sur l'ensemble de l'écosystème de la machine portable (Source : www.gameblog.fr, 31/01/2012).

1.4.7. LE MARCHÉ DES ACCESSOIRES POUR PC ET CONSOLES DE JEUX

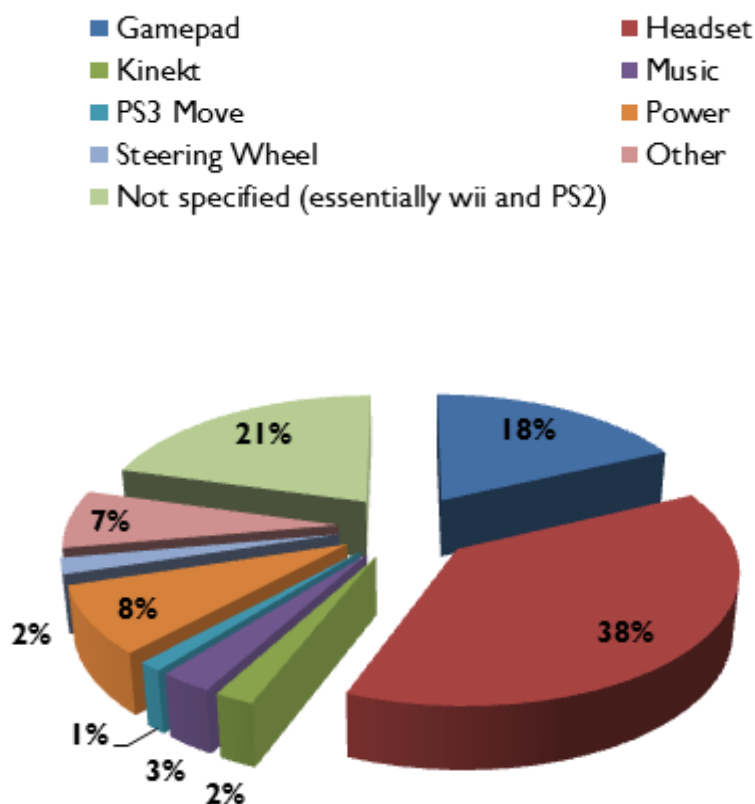
Le marché des accessoires de jeux pour consoles a vu un fort développement en 2011, tiré par les ventes d'accessoires Kinect par Microsoft et Move par Sony.

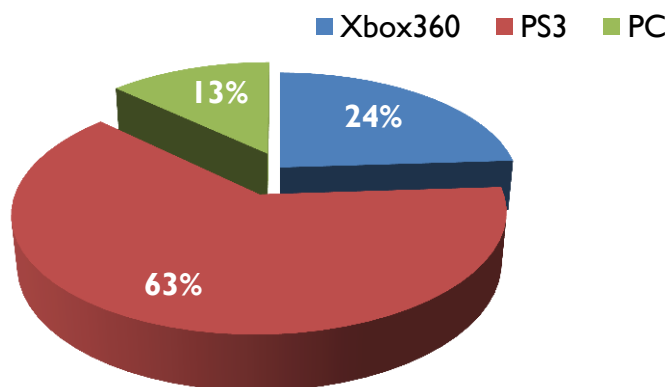
En 2011, aux Etats-Unis, le marché des accessoires Third Party (fabriqués par d'autres sociétés que les fabricants de consoles) a vu son développement principalement sur :

- Les ventes de casques avec un chiffre d'affaires de 205 millions de dollars,
- Les ventes de contrôleurs avec un chiffre d'affaires de 69 millions de dollars,
- Les ventes d'accessoires de course (principalement les volants) avec un chiffre d'affaires de 11 millions de dollars (Source : NPD – US).

Le segment des contrôleurs représente le deuxième segment sur le marché des accessoires de jeux consoles juste après les casques.

Accessoires de jeux consoles – Etats-Unis, 2011 (en valeur) – 3rd party





(Source : NPD – US)

1.5. UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DENSE

Le Groupe opère sur des marchés diversifiés puisqu'il s'adresse à la fois aux amateurs de jeux, de musique avec ses gammes DJ et haut-parleurs, ainsi qu'à tous ceux qui veulent développer leurs réseaux et les usages Internet dans la maison avec les gammes Wifi, CPL et webcams.

Le Groupe augmente sa zone de diffusion de ses produits qui sont maintenant disponibles dans plus de soixante pays.

Du fait de la nature diversifiée et du nombre de produits, le nombre de concurrents est important et réparti sur tous les continents.

Principaux concurrents par catégorie de produits	
DJing	Numark / Vestax / M Audio / Dj tech / American Audio / Gemini / Stanton / Pioneer
Cartes son	Creative Labs
Webcams	Logitech / Microsoft / Trust
Accessoires de jeux PC	Logitech / Saitek / Trust / Speed Link / Hama
Accessoires de jeux consoles	Big Ben Interactive / Logitech / MadCatz / Nintendo / Nyko / Sony / Speed Link / Hama
Enceintes	Altec Lansing / Logitech / Philips / JBL / Bose / Edifier / Creative Labs
Wifi / CPL	Belkin / DLink / Devolo / Lynksis / Netgear / SpeedLink / Buffalo / TP Link
Ultraportable	Acer / Asus / Dell / Fujitsu Siemens / HP / LG / Lenovo / Medion / MSI / Packard Bell / Samsung

Pour se démarquer, le Groupe a développé une approche de spécialistes avec un engagement fort en R&D et en marketing qui lui permet d'être à la pointe des usages sur ces différents marchés. Ceci s'est traduit lors de l'année écoulée par le lancement de différentes nouveautés, parmi lesquelles des volants de Formule 1 les plus pointus sous licence Ferrari, le T500RS, un volant pour les courses Gran Turismo qui a le positionnement le plus haut de gamme du marché. En musique, la console DJ Control Air a apporté des innovations remarquables dans le marché telles que la fonction « contrôle AIR ».

Les casques DJ HDP DJ-Pro M1001 et HDP DJ-Adv G501 ainsi que les enceintes de monitoring XPS 2.0 80 DJ Monitor ont été salués par la presse spécialisée avec des commentaires élogieux tels que « *L'objectif qualitatif est atteint, les casques Hercules peuvent se positionner au sein de l'élite* » (Source : KR Home Studio, 02-03/2012) ou les qualifiant de « *très bon cocktail de performance* » (Source : www.erenumerique.fr 07/03/2012).

La qualité de nos webcams avec la précision de la vision nocturne a permis qu'elles soient sélectionnées pour un test d'équipement des voitures de polices américaines. Les nouvelles webcams Twist ont de leur côté été considérées par la presse comme apportant une vraie innovation dans le monde de la webcam.

1.6. UNE CLIENTELE DIVERSIFIEE ET INTERNATIONALE

La stratégie internationale du Groupe s'articule selon trois axes :

- Accélérer son développement sur les marchés émergents et les pays BRICS
- Renforcer ses opérations en Europe
- Pénétrer de nouveaux marchés.

Les ventes hors de France sont passées de 66% à 69%. Son principal réseau de distribution reste la zone Europe qui représente plus de 70% de ses ventes. Les ventes hors Europe sont passées de 11,7 à 16,1 millions d'euros.

Le Groupe passe essentiellement par des grossistes spécialisés tout en conservant sa relation commerciale directe avec les clients. La clientèle est constituée majoritairement de grossistes qui répondent directement aux attentes des clients en matière de logistique (commandes et livraisons centralisées). Ces grossistes servent la plupart des grandes chaînes de magasins, hypermarchés, multi spécialistes, magasins spécialisés, disposant d'un rayon informatique ou d'un rayon logiciels pour PC et consoles de jeux, mais également tous les principaux sites de commerce en ligne. Le Groupe est également présent sur le réseau spécialisé de la musique avec des revendeurs indépendants en musique, des chaînes spécialisées et des sites de vente online et a renforcé sa présence chez les revendeurs online.

Le Groupe dispose d'un vaste réseau de distribution parmi lesquels :

- En Europe : Amazon, Auchan, Bartsmit, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, Conforama, Cora, Dixon, El Corte Ingles, Eldorado, Eroski, Euronics, Fcenter, Fnac, Game, Grosbill.com, Intertoys, LDLC.com, Leclerc, Littlewoods, Makro, Media Markt, Micromania, Multirama, M Video, Netto, NIX Russia, NetLabs Russia Otto, PC World, PC City, Pixmania, Plaisio, Quelle, Redcoon, Rue du commerce, Sainsbury's, Saturn, Sonai, Surcouf.com, Tesco, Thomann, Toys r us, Unieuro, Worten.

- En Amérique du Nord : Amazon.com, Best Buy, Buy.com, Cosco, Frys, Future Shop, Guitar Center, J&R Computer World, Meijer Micro Center, New Egg, Sam Ash, Tigerdirect.

1.7. OBJECTIFS DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR L'EXERCICE 2012

Le Groupe prévoit un exercice en croissance.

Hercules : En 2012, Hercules axe sa stratégie sur le renforcement et la diversification de la gamme audio, élément central de la dynamique de la marque.

Thrustmaster : Thrustmaster va renforcer sa gamme d'accessoires de jeux, particulièrement dans les segments volants et gamepads, et se positionne sur le marché des casques audio pour les joueurs.

1.8. INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE

Le Groupe a émis le 26 avril 2012 le communiqué relatif à son chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'exercice 2012 (données non auditées).

CHIFFRE D'AFFAIRES DE 11,1 M€ AU PREMIER TRIMESTRE 2012

1 ^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012 (en millions d'euros)	2012	2011	Variation
Hercules	7,7	7,2	+7%
Périphériques numériques	7,1	7,2	-1%
Netbooks eCAFE™	0,0	0,0	-
OEM	0,6	0,0	-
Thrustmaster	3,4	6,2	-45%
Accessoires de jeux	3,4	6,2	-45%
OEM	0,0	0,0	-
TOTAL	11,1	13,4	-17%

Le chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre s'établit à 11,1 millions d'euros en retrait de 17%, du fait d'un comparable de lancement de nouveautés défavorable.

Les ventes de périphériques numériques sous la marque Hercules ont progressé de 7% au premier trimestre.

Les deux départements qui ont tiré les ventes ont été l'Audio avec une croissance à deux chiffres et l'OEM.

Thrustmaster pour sa part est en repli de 45% : en effet, le premier trimestre 2012 ne comportait pas de lancements de nouveautés alors que le premier trimestre 2011 avait vu la sortie du volant T500RS, volant officiel du jeu Gran Turismo 5, qui représentait près de 40% du chiffre d'affaires, et bénéficiait d'une actualité riche en jeux de course de voitures propice aux ventes de volants.

Pour le deuxième trimestre, l'actualité Hercules sera très forte avec la sortie de nouveautés majeures qui permettent de prévoir une croissance à deux chiffres des ventes totales du Groupe.

▪ Nouveautés Hercules

Hercules axe sa stratégie sur le renforcement et la diversification de la gamme audio, élément central de la dynamique de la marque.

- Streaming audio : Les premières enceintes sans fil de la nouvelle gamme WAE (*Wireless Audio Experience*) permettront à Hercules de faire son entrée dès le deuxième trimestre sur ce nouveau marché en plein décollage.

- Haut-parleurs : Après le lancement réussi de ses haut-parleurs haut de gamme XPS 101, Hercules élargit cette famille avec la sortie des XPS 41 dans la même ligne de design et qui ciblent une clientèle plus Grand Public. D'autre part, des haut-parleurs dont la restitution des basses est le point fort, seront aussi commercialisés ce trimestre et destinés aux jeunes et aux soirées entre amis.

- Djing : La fête de la musique est le temps fort de la période. Le Groupe va s'appuyer sur cet événement pour lancer deux nouvelles platines de DJ qui seront annoncées prochainement, ainsi que de nouvelles enceintes de monitoring pour les DJ amateurs.

- CPL/Audio : Le Groupe innove dans le Courant Porteur en Ligne en combinant les technologies du CPL, du Wifi et de l'audio pour permettre la diffusion de l'audio dans la maison. En effet, le ePLUG 200 HD WiFi diffuse sans fil la musique sur la chaîne Hi-Fi ou sur des enceintes partout dans la maison en plus de la fonction première d'étendre le réseau Internet domestique.

- Nouveautés Thrustmaster

La saisonnalité de l'activité du jeu vidéo réserve la majorité des nouveautés au second semestre 2012 pour corréliser la sortie des produits du Groupe avec celle des jeux-phares de fin d'année. Cependant, Thrustmaster ambitionne d'être présent pour les mois forts des Jeux Olympiques et du Championnat de football européen avec de nouvelles versions de ses gamepads best-sellers tels que le T-Wireless Black en pack Duo pour les fans de jeux de coopération et de football.

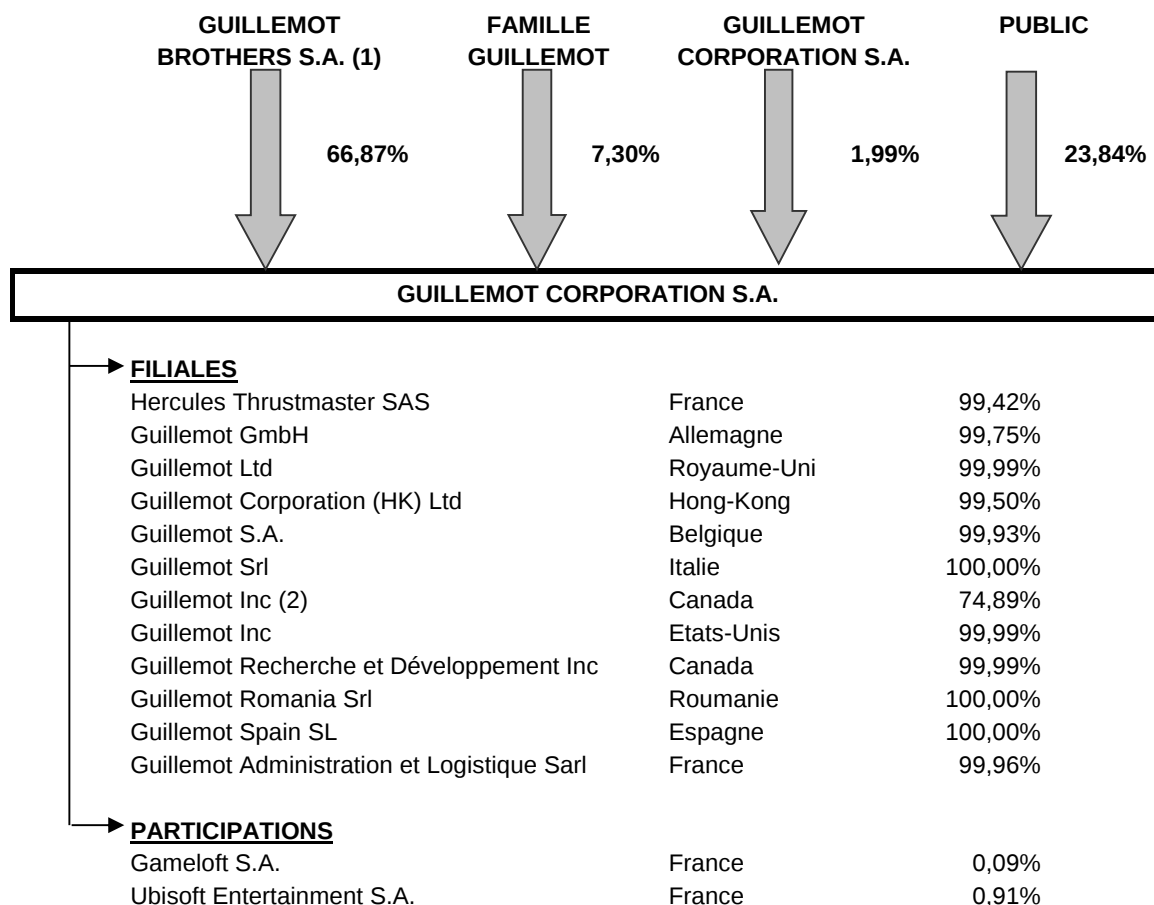
- Situation financière au 31 mars 2012

Endettement net (hors VMP) : 0,1 million d'euros
Valeur du portefeuille de VMP : 5,1 millions d'euros

- Perspectives 2012

Le Groupe maintient sa prévision de ventes en progression et d'un résultat opérationnel positif pour l'exercice.

1.9. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 18 AVRIL 2012



(1) Détenue à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(2) La société canadienne Guillemot Inc est détenue à 74,89% par Guillemot Corporation S.A. et à 25,11% par la société américaine Guillemot Inc.

2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1.1. DENOMINATION SOCIALE ET NOM COMMERCIAL

Dénomination sociale : GUILLEMOT CORPORATION

Nom commercial : GUILLEMOT

2.1.2. FORME JURIDIQUE

Société anonyme à conseil d'administration régie par le Code de commerce.

2.1.3. SIEGE SOCIAL

Adresse : Place du Granier, BP 97143, 35571 Chantepie Cedex

Téléphone : 02.99.08.08.80

2.1.4. NATIONALITE

Française

2.1.5. REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

414 196 758 R.C.S Rennes

Code APE : 4651Z

2.1.6. DATE DE CREATION ET DUREE DE VIE

Constituée le 1^{er} septembre 1997 pour une durée de 99 ans.

Expiration le 11 novembre 2096, sauf en cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

2.1.7. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

2.1.7.1. *Objet social (article 3 des statuts)*

La société Guillemot Corporation a pour objet en France comme à l'étranger, directement ou indirectement :

- La conception, la création, la production, l'édition et la diffusion de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques, notamment les matériels, accessoires et logiciels multimédia,
- L'achat, la vente et d'une manière générale le négoce sous toutes ses formes, à l'importation comme à l'exportation, par voie de location ou autrement, de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques ainsi que tous matériels ou produits de reproduction de l'image et du son,
- La diffusion et commercialisation de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques par tous moyens dont les nouvelles technologies de communication tels que les réseaux, les services en lignes,
- Le conseil, l'assistance et la formation se rapportant à l'un des domaines précités,
- La participation de la société dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement.

Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

2.1.7.2. *Assemblées générales*

L'article 14 des statuts prévoit que « les assemblées générales sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Elles sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales en y assistant personnellement, en retournant un formulaire de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

S'agissant des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. »

Seule l'assemblée générale est habilitée à modifier les droits des actionnaires et le capital social de la société ; étant précisé cependant que l'assemblée générale peut, dans certains cas, décider de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au conseil d'administration conformément aux dispositions légales et réglementaires.

2.1.7.3. Droits de vote

L'article 8 des statuts prévoit qu'un « droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. »

Cette modalité a été mise en place lors de la constitution de la société et pourra être supprimée uniquement par décision de l'assemblée générale extraordinaire qui est seule habilitée à modifier les statuts de la société.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans mentionné ci-dessus. Il en est de même en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué (article L.225-124 du Code de commerce).

Les statuts de la société ne prévoient pas de limitation des droits de vote.

2.1.7.4. Répartition des bénéfices (article 17 des statuts)

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges d'exploitation, amortissements et provisions constituent le résultat.

Il est prélevé sur le bénéfice de l'exercice, le cas échéant diminué des pertes antérieures :

- Les sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et, en particulier, 5% au moins pour constituer le fonds de la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours, lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.
- Les sommes que l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, jugera utiles d'affecter à toutes réserves extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

Le solde est distribué aux actionnaires. Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée peut, conformément aux dispositions de l'article L.232-18 du Code de commerce proposer une option au paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la société.

2.1.7.5. Exercice social (article 16 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

2.1.7.6. Franchissement de seuils statutaires (article 6 des statuts)

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L.233-7 alinéa 1 du Code de commerce venant à détenir directement ou indirectement 1% au moins du capital ou des droits de vote de la société ou un multiple de ce pourcentage inférieur ou égal à 4%, est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la société dans le délai prévu à l'article L.233-7 du Code de commerce susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 1% du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à la privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L.233-14 du Code de commerce, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société.

2.1.7.7. Pouvoirs du Directeur Général (extrait de l'article 13 des statuts)

L'article 13 des statuts prévoit que le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées générales et au conseil d'administration.

2.1.7.8. Membres des organes d'administration et de direction (extraits des articles 9, 10 et 13 des statuts)

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et dix-huit au plus.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires; toutefois en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Les administrateurs ne doivent pas être âgés de plus de 80 ans.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins.

Le conseil d'administration nomme, parmi ses membres, personnes physiques, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur, ni la limite d'âge statutaire.

La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat et le cas échéant les limitations de ses pouvoirs.

Le directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou une autre personne physique assume la direction générale de la société et représente la société à l'égard des tiers.

Il ne peut être nommé qu'un seul directeur général dans la société. Ce dernier est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Lorsqu'il est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou une autre personne physique, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

A l'égard des tiers, le ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à cinq. Lorsqu'il est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

2.1.8. BONI DE LIQUIDATION

Le boni de liquidation est réparti entre les associés dans les mêmes proportions que leur participation au capital social (article L.237-29 du Code de commerce).

2.1.9. CHANGEMENT DE CONTROLE

Aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle, ne figure dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de la société.

2.1.10. TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, recourir auprès d'Euroclear France à la procédure des Titres au Porteur Identifiable (TPI) afin de recevoir des informations détaillées sur l'identité de ses actionnaires.

2.1.11. CONSULTATION DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SOCIETE

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux des assemblées générales peuvent être consultés auprès de la société.

2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

2.2.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2011, date de la clôture du dernier exercice, le montant du capital souscrit s'élevait à 11 553 646,72 euros représentant un total de 15 004 736 actions ordinaires, entièrement libérées, de 0,77 euro de nominal chacune.

Depuis la clôture de l'exercice, aucune modification du capital social n'a eu lieu.

Le tableau d'évolution du capital social depuis la création de la société Guillemot Corporation S.A. est présenté au paragraphe 4.15.4 du Rapport de gestion.

2.2.1.1. Répartition du capital et des droits de vote au 18 avril 2012

Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote (1)
Claude GUILLEMOT	382 860	2,55%	2,97%
Michel GUILLEMOT	447 198	2,98%	3,47%
Yves GUILLEMOT	2 861	0,02%	0,02%
Gérard GUILLEMOT	19 148	0,13%	0,15%
Christian GUILLEMOT	223 061	1,49%	1,73%
Autres membres de la Famille GUILLEMOT	20 084	0,13%	0,08%
GUILLEMOT BROTHERS S.A.(2)	10 034 030	66,87%	77,66%
Concert	11 129 242	74,17%	86,09%
Auto-contrôle (3)	297 899	1,99%	0,00%
Public	3 577 595	23,84%	13,91%
TOTAL	15 004 736	100,00%	100,00%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale. Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.A. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

La société Guillemot Corporation S.A. est contrôlée de concert par la société Guillemot Brothers S.A. et les membres de la famille Guillemot ; toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote en dehors de ceux indiqués dans le tableau ci-dessus. La société ne dispose pas d'étude sur les Titres au Porteur Identifiable (TPI) lui permettant de donner une indication sur le nombre de ses actionnaires et sur la répartition du capital entre actionnaires particuliers ou investisseurs institutionnels et entre résidents ou non-résidents.

Il n'y a pas d'actionnariat salarié au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

Au 18 avril 2012, le nombre d'actions propres détenues s'élève à 297 899 et représente 1,99% du capital de la société, la société ayant, depuis le 1^{er} janvier 2012, acheté 104 052 actions et cédé 88 863 actions dans le cadre du contrat de liquidité confié à CM-CIC Securities. Aucune action n'a été annulée depuis le 1^{er} janvier 2012.

Les informations prévues au deuxième alinéa de l'article L.225-211 du Code de commerce sont présentées au paragraphe 4.11.3 du Rapport de gestion.

2.2.1.2. Evolution de l'actionnariat au cours des trois derniers exercices

Au cours des trois dernières années, aucun mouvement significatif n'est intervenu dans la répartition du capital et des droits de vote de la société.

Actionnariat	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010			Au 31/12/2009		
	Nombre	% du	% des	Nombre	% du	% des	Nombre	% du	% des
	d'actions	capital	droits de vote (1)	d'actions	capital	droits de vote (1)	d'actions	capital	droits de vote (1)
Claude GUILLEMOT	382 860	2,55%	2,97%	382 860	2,56%	2,97%	382 860	2,56%	2,66%
Michel GUILLEMOT	447 198	2,98%	3,47%	447 198	2,99%	3,47%	447 198	2,99%	3,17%
Yves GUILLEMOT	2 861	0,02%	0,02%	2 861	0,02%	0,02%	2 861	0,02%	0,02%
Gérard GUILLEMOT	19 148	0,13%	0,15%	19 148	0,13%	0,15%	43 883	0,29%	0,19%
Christian GUILLEMOT	223 061	1,49%	1,73%	223 061	1,49%	1,73%	223 061	1,49%	1,38%
Autres membres famille Guillemot	20 084	0,13%	0,08%	20 084	0,13%	0,08%	20 084	0,13%	0,08%
GUILLEMOT BROTHERS S.A.(2)	10 034 030	66,87%	77,61%	10 034 030	67,05%	77,65%	10 034 030	67,05%	78,29%
Concert	11 129 242	74,17%	86,03%	11 129 242	74,37%	86,07%	11 153 977	74,53%	85,80%
Auto-contrôle (3)	282 710	1,88%	0,00%	256 174	1,71%	0,00%	257 225	1,72%	0,00%
Public	3 592 784	23,95%	13,97%	3 580 460	23,92%	13,93%	3 554 674	23,75%	14,20%
TOTAL	15 004 736	100,00%	100,00%	14 965 876	100,00%	100,00%	14 965 876	100,00%	100,00%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale. Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.A. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

2.2.1.3. Pacte d'actionnaires

Néant.

2.2.1.4. Franchissements de seuil

Le nombre total de droits de vote attachés aux actions composant le capital de la société servant de base de calcul pour les franchissements de seuils (droits de vote théoriques ou bruts) s'élève à 26 055 116 au 18 avril 2012.

A la connaissance de la société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et depuis la clôture de cet exercice, aucun seuil mentionné à l'article L.233-7 du code de commerce n'a été franchi.

2.2.2. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Les informations requises par l'article L.225-211 du Code de commerce concernant l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont présentées au paragraphe 4.11.3 du Rapport de gestion.

Un nouveau programme de rachat d'actions sera proposé aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, dont le descriptif figure ci-après :

- Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le nouveau programme de rachat d'actions : 24 mai 2012
- Nombre de titres détenus par l'émetteur (directement et indirectement) au 18 avril 2012 : 297 899
- Part du capital détenu par l'émetteur (directement et indirectement) au 18 avril 2012 : 1,99%
- Répartition par objectifs des titres détenus par l'émetteur à la date du 18 avril 2012 :
 - conservation en vue de la remise ultérieure, à l'échange ou en paiement, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 187 256
 - contrat de liquidité : 110 643

- Objectifs du nouveau programme de rachat :
 - l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
 - la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
 - la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son Groupe,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.
- Part maximale du capital que l'émetteur se propose d'acquérir : 10 %
- Nombre maximal de titres que l'émetteur se propose d'acquérir : 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de l'assemblée générale. L'émetteur détenant 297 899 actions au 18 avril 2012, le nombre maximum d'actions qu'il serait susceptible de racheter à cette date s'élève à 1 202 574.
- Caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir : actions ordinaires Guillemot Corporation (ISIN FR0000066722) cotées sur le marché NYSE Euronext à Paris (Compartment C).
- Prix maximum d'achat unitaire : 10 euros
- Durée du programme de rachat : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale (soit une date d'expiration au 23 novembre 2013).

2.2.3. DELEGATION DE COMPETENCE ET DE POUVOIR EN COURS DE VALIDITE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité à la date du 31 décembre 2011 dans le domaine des augmentations de capital, accordées au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, est présenté au paragraphe 4.15.5 du Rapport de gestion. Depuis la clôture de l'exercice, le conseil d'administration de la société n'a utilisé aucune de ces délégations.

2.2.4. CAPITAL POTENTIEL

Au 18 avril 2012, le nombre potentiel d'actions ordinaires à émettre s'élève à 1 892 438. Ce nombre correspond en totalité aux options de souscription d'actions consenties par le conseil d'administration sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Il représente 11,20% de la somme des actions composant le capital social et de ces actions nouvelles potentielles.

	Au 18/04/2012
Nombre potentiel d'actions ordinaires à émettre	1 892 438
<i>dont au nom de Claude Guillemot</i>	30 000
<i>dont au nom de Michel Guillemot</i>	30 000
<i>dont au nom de Yves Guillemot</i>	30 000
<i>dont au nom de Gérard Guillemot</i>	30 000
<i>dont au nom de Christian Guillemot</i>	30 000
<i>dont au nom des autres membres de la famille Guillemot</i>	0

2.2.4.1. Attributions d'options de souscription d'actions

- Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2000
L'assemblée générale mixte du 21 décembre 2000 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 100 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 76 224,51 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration de la société a décidé le 17 avril 2001 l'attribution d'options de souscription portant sur 28 000 actions au profit de salariés du Groupe. Aucune option n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune de ces options de souscription attribuées le 17 avril 2001 n'a été levée et celles-ci sont devenues caduques le 17 avril 2011.

Faisant également usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 18 avril 2001 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 72 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune de ces options de souscription attribuées le 18 avril 2001 n'a été levée et celles-ci sont devenues caduques le 18 avril 2011.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2002

L'assemblée générale mixte du 15 février 2002 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ou d'achat d'actions ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 200 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 154 000 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 4 novembre 2002 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 199 998 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2003

L'assemblée générale mixte du 20 février 2003 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options de souscription ou d'achat d'actions ouvrant droit à la souscription d'un nombre d'actions maximum de 2 000 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 1 540 000 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 1^{er} septembre 2003 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés du Groupe portant sur 459 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. 16 700 options de souscription ont été levées à ce jour.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 22 février 2006 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés des sociétés françaises du Groupe portant sur 433 000 actions dont 75 000 ont été attribuées aux mandataires sociaux dirigeants. 10 500 options de souscription ont été levées à ce jour.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 22 février 2006 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de salariés des sociétés étrangères du Groupe portant sur 246 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. 12 000 options de souscription ont été levées à ce jour.

▪ Autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2006

L'assemblée générale mixte du 15 juin 2006 a autorisé le Conseil d'administration à consentir au bénéfice des mandataires sociaux dirigeants et/ou des membres du personnel salarié de la société et/ou des sociétés mentionnées à l'article L.225-180 du code de commerce des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un nombre maximum d'actions de 1 000 000 actions, soit une augmentation de capital maximum de 770 000 euros.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 18 février 2008 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de certains salariés et mandataires sociaux dirigeants des sociétés françaises du Groupe portant sur un total de 383 000 actions. 75 000 options ont été attribuées aux mandataires sociaux dirigeants qui devront chacun conserver, au nominatif, 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de leurs fonctions au sein de la société. Aucune option de souscription n'a été levée à ce jour.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'administration du 18 février 2008 a décidé l'attribution d'options de souscription au profit de certains salariés des sociétés étrangères du Groupe portant sur un total de 217 000 actions. Aucune option n'a été accordée aux mandataires sociaux dirigeants. 6 360 options de souscription ont été levées à ce jour.

2.2.4.2. Tableau récapitulatif des plans d'options de souscription d'actions

Date de l'assemblée générale	21/12/00	21/12/00	15/02/02	20/02/03	20/02/03
Date du Conseil d'administration	17/04/01	18/04/01	04/11/02	01/09/03	22/02/06
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	28 000	72 000	199 998	459 000	433 000
- dont par les mandataires sociaux	0	0	0	0	75 000
- dont par les dix premiers attributaires salariés	2 520	6 160	199 998	218 000	157 500
Point de départ d'exercice des options	17/04/05	18/04/02	04/11/06	01/09/07	22/02/10
Date d'expiration des options	17/04/11	18/04/11	04/11/12	01/09/13	22/02/16
Prix de souscription (en euros)	29	29	1,36	1,83	1,74
Modalités d'exercice	-	25% par an	-	-	-
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	16 700	10 500
- dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2011	0	0	0	0	0
- dont au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2012	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	28 000	72 000	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	0	199 998	442 300	422 500

Date de l'assemblée générale	20/02/03	15/06/06	15/06/06
Date du Conseil d'administration	22/02/06	18/02/08	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	246 000	383 000	217 000
- dont par les mandataires sociaux	0	75 000	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	82 000	200 000	130 000
Point de départ d'exercice des options	22/02/08	18/02/12	18/02/10
Date d'expiration des options	22/02/16	18/02/18	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,77	1,91	1,91
Modalités d'exercice	1/3 par an	-	1/3 par an
Nombre d'actions souscrites	12 000	0	6 360
- dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2011	0	0	0
- dont au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2012	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	234 000	383 000	210 640

2.2.4.3. Options de souscription d'actions consenties et souscrites depuis le 1^{er} janvier 2012

Néant.

2.2.5. ACTIONS GRATUITES

L'information est présentée au paragraphe 4.15.3 du Rapport de gestion.

En outre, aucune action gratuite n'a été attribuée depuis le début de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012.

2.2.6. ENGAGEMENT DES ACTIONNAIRES

Néant.

2.2.7. NANTISSEMENT DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Néant.

2.3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Guillemot Corporation S.A. prévoit de distribuer des dividendes à ses actionnaires pour autant que les conditions économiques de la distribution soient réunies.

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

2.4. CONTRATS IMPORTANTS

A la connaissance de la société, il n'existe pas de contrats importants conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

2.5. MARCHE DU TITRE DE L'EMETTEUR

Guillemot Corporation S.A. est cotée sur le marché NYSE Euronext à Paris (Compartiment C).

Code ISIN	: FR0000066722
Capitalisation boursière au 30 décembre 2011	: 19 506 156,80 €
Capitalisation boursière au 17 avril 2012	: 15 754 972,80 €

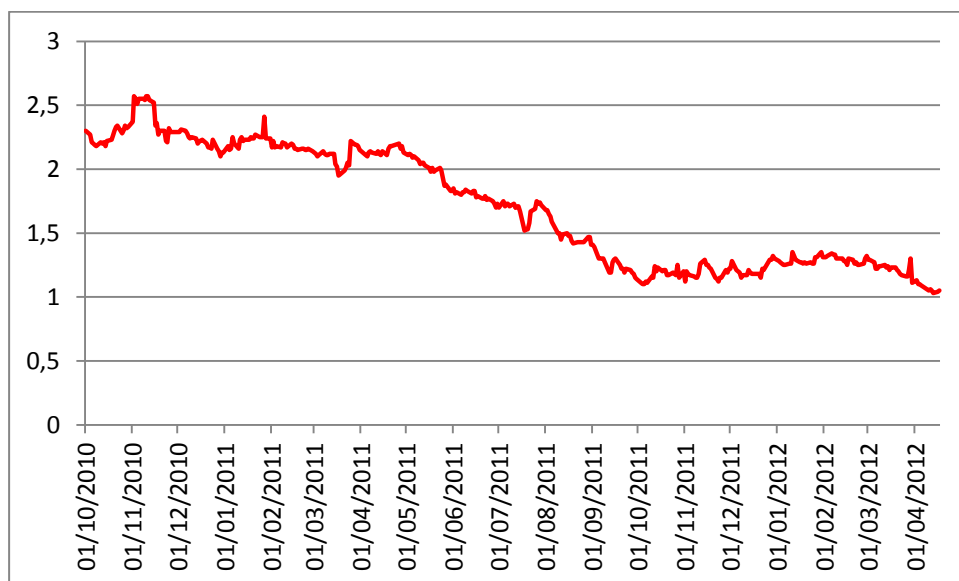
2.5.1. INFORMATIONS SUR LE TITRE GUILLEMOT CORPORATION

Mois	Total des transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens en titres	Premier cours coté du dernier jour du mois	Cours le plus haut du mois	Cours le plus bas du mois
oct-10	226 399	10 780	2,31	2,36	2,15
nov-10	655 541	29 797	2,30	2,64	2,20
déc-10	311 529	13 544	2,13	2,32	2,07
janv-11	370 168	17 627	2,21	2,41	2,08
févr-11	167 297	8 364	2,16	2,26	2,12
mars-11	388 280	16 881	2,18	2,35	1,93
avr-11	179 460	9 445	2,18	2,26	2,08
mai-11	298 294	13 558	1,85	2,18	1,80
juin-11	121 696	5 531	1,71	1,94	1,65
juil-11	240 269	11 441	1,69	1,85	1,49
août-11	145 591	6 330	1,46	1,74	1,30
sept-11	197 152	8 961	1,16	1,41	1,10
oct-11	403 565	19 217	1,15	1,32	0,97
nov-11	281 590	12 799	1,18	1,30	1,10
déc-11	196 068	9 336	1,30	1,35	1,14
janv-12	205 362	9 334	1,34	1,40	1,18
févr-12	142 113	6 767	1,26	1,37	1,23
mars-12	393 165	17 871	1,18	1,37	1,09
avril-12 (1)	69 890	6 989	1,04	1,14	1,00

(1) du 1er au 17 avril 2012

(Source Euronext)

2.5.2. EVOLUTION DU COURS DU TITRE GUILLEMOT CORPORATION (EN EUROS)



3. FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs identifiés hormis ceux présentés ci-après.

3.1. RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE

Guillemot Corporation évolue dans le domaine de l'ordinateur grand public et des consoles de jeux vidéo, secteurs sensibles aux évolutions des technologies électroniques des microprocesseurs et des télécommunications, à la concurrence et aux fluctuations saisonnières.

3.1.1. RISQUES TECHNOLOGIQUES

Guillemot Corporation s'appuie sur les technologies les plus innovantes pour la fabrication de ses gammes de produits, chaque produit utilisant des technologies différentes.

Les équipes d'ingénieurs assurent une veille technologique permanente afin de définir les caractéristiques des prochains produits.

Les équipes de Recherche et Développement basées en France, sur le continent nord-américain et en Roumanie, renforcées par une base de veille technologique à Hong-Kong, sont en relation directe avec les grands intervenants technologiques du marché et les studios de développement des plus grands éditeurs de jeux. Néanmoins, des changements de technologies rapides peuvent entraîner une obsolescence de certains produits se traduisant par des risques de dépréciation de stocks sur ces produits.

3.1.2. RISQUES LIES AUX SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

3.1.2.1. *Dépendance à l'égard de certains de ses fournisseurs*

La dépendance à l'égard d'un fournisseur est fonction de la technicité du produit.

Le Groupe entretient des relations commerciales régulières avec bon nombre de ses fournisseurs depuis plusieurs années, et représente pour eux un potentiel de ventes intéressant.

Néanmoins, le Groupe n'est pas totalement à l'abri des évolutions de la politique commerciale des créateurs de technologies qui pourraient dans certains cas réserver l'usage de ces technologies à certains de leurs autres clients. D'autre part, l'allongement des délais d'approvisionnement des composants peut engendrer des décalages importants de production. L'arrêt de production par certains fournisseurs de composants critiques peut d'autre part nécessiter des modifications de design électronique des produits et décaler d'autant les livraisons des références concernées.

3.1.2.2. *Arrêt, rapprochement et concentration d'entreprises*

Le marché des loisirs interactifs a connu au cours des dernières années des arrêts d'activité, des alliances et des rachats.

En cas de changement de contrôle ou de défaillance de l'un de ses fournisseurs, la position de Guillemot Corporation sur ses marchés lui permet d'envisager des sources d'approvisionnement alternatives. Dans certains cas, ces évolutions nécessitent un changement de fabrication et peuvent générer un délai additionnel dans les productions et approvisionnements.

3.1.3. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE SECTORIELLE

Le Groupe évolue sur ce marché depuis de nombreuses années et a su développer une forte notoriété auprès des distributeurs comme des consommateurs. Le Groupe est exposé à une forte concurrence, et doit veiller en permanence à la compétitivité de ses gammes de produits. Ses concurrents sont mondiaux. L'originalité et les performances des produits du Groupe leur permettent de se comparer favorablement à ceux de la concurrence et ils bénéficient de récompenses et de premières places dans les tests comparatifs de la presse spécialisée, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Une perte de compétitivité pourrait avoir une incidence sur les résultats du Groupe et son niveau d'affaires.

3.1.4. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE DES FABRICANTS D'ORDINATEURS ET DE CONSOLES DE JEUX

A la suite de leur achat, certains consommateurs complètent la configuration de leur ordinateur en fonction de l'utilisation qu'ils souhaitent en faire. Les matériels Hercules et accessoires Thrustmaster diffusés en magasin répondent aux attentes de ces clients. Néanmoins, certains fabricants peuvent décider d'intégrer d'origine à leurs ordinateurs des périphériques performants réduisant dans ce cas le

marché potentiel. En outre, certains fabricants de consoles de jeux limitent l'accès aux technologies permettant la compatibilité avec leurs consoles, ce qui peut entraîner une obsolescence de certains produits.

3.1.5. RISQUES LIES A LA FLUCTUATION SAISONNIERE D'ACTIVITE

Le Groupe Guillemot Corporation réalise environ 50% de son activité annuelle du mois de septembre au mois de décembre. Le Groupe fait appel à la sous-traitance pour couvrir cette plus forte activité en matière de production et de logistique. Le besoin en fonds de roulement induit par ces fluctuations saisonnières est financé par des ressources à court et moyen terme. De fortes variations dans la saisonnalité pourraient entraîner des problèmes de stock.

3.2. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe, n'ayant pas de site de production, n'a pas procédé à l'évaluation de ces risques, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants.

3.3. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché (taux, change, actions et crédit) sont présentés au paragraphe 4.6.1 du Rapport de gestion.

3.4. RISQUES DE LIQUIDITE

Les risques de liquidité (trésorerie, clause d'exigibilité) sont présentés au paragraphe 4.6.2 du Rapport de gestion.

3.5. RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE PRIX

Ces risques sont présentés au paragraphe 4.6.3 du Rapport de gestion.

3.6. RISQUES JURIDIQUES

Ces risques sont présentés au paragraphe 4.6.5 du Rapport de gestion.

3.7. AUTRES RISQUES

3.7.1. RISQUES LIES AU MODE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS

La clientèle est constituée majoritairement de grossistes qui répondent directement aux attentes des clients en matière de logistique (commandes et livraisons centralisées). Le premier client représente 9% du chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients du Groupe représentent 29% et les dix premiers clients représentent 43% du chiffre d'affaires consolidé.

Le montant des créances échues non recouvrées concernant les dix premiers clients totalise 1 385 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Cependant, la sélection rigoureuse des clients contribue à réduire le risque clients. Le Groupe fait appel à une société d'assurance - crédit pour assurer les risques d'impayés (cf. paragraphe 5.5.7.6).

3.7.2. RISQUES PAYS

Ce risque est présenté au paragraphe 4.6.4 du Rapport de gestion.

3.7.3. RISQUES LIES A L'EXPLOITATION DES ACTIFS

Le Groupe Guillemot Corporation est propriétaire de l'ensemble des actifs nécessaires à son exploitation.

3.7.4. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES REGLEMENTATIONS

Le Groupe a pris des mesures pour se conformer aux directives ROHS (Restriction sur l'usage de certaines substances dangereuses), DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) et au règlement REACH (Système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques). Le Groupe assure une veille des réglementations des différents pays sur lesquels il opère mais ne peut totalement exclure que certaines d'entre elles échappent à sa vigilance.

3.7.5. ASSURANCES ET COUVERTURES DE RISQUES

Le Groupe a souscrit des assurances pour les principaux risques identifiés.

Il dispose ainsi de polices d'assurances couvrant sa responsabilité civile à hauteur de 4 ou 8 millions d'euros suivant la nature du sinistre. Les autres polices d'assurance couvrent ses bâtiments, ses installations, ses véhicules et son stock. Les bâtiments situés en France sont assurés en valeur à neuf pour 6,2 millions d'euros, les marchandises à 6,5 millions d'euros. Le Groupe dispose également de polices sur les marchandises transportées pour se couvrir contre des incidents majeurs pouvant survenir sur les flux. Les marchandises transportées sont assurées quel que soit le mode de transport et quel que soit la destination pour une valeur de 765 000 euros par expédition.

4. RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et vous rendre compte de l'activité du Groupe Guillemot Corporation et de sa société-mère au cours dudit exercice.

Les comptes, rapports ou autres documents et renseignements prévus par la réglementation vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais légaux.

4.1. ACTIVITE ET RESULTAT

Guillemot Corporation conçoit et fabrique du matériel et des accessoires de loisirs interactifs, proposant une gamme de produits diversifiée sous les marques Hercules et Thrustmaster. Acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est désormais présent dans onze pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Espagne, la Hollande, la Belgique, Hong-Kong, la Roumanie, le Canada et l'Italie et diffuse ses produits dans plus de soixante pays. La mission du Groupe est d'offrir des produits performants et ergonomiques pour maximiser les satisfactions des utilisateurs de loisirs numériques interactifs.

4.1.1. SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE ET DE SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

En 2011, le Groupe a continué de se développer à l'international, il distribue désormais ses produits dans plus de soixante pays.

4.1.1.1. *Hercules*

Gamme audio :

Hercules a accentué sa présence sur le marché DJing avec le lancement de la DJ Control AIR, d'une toute nouvelle ligne de casques DJ ainsi que de nouvelles enceintes Home Studio.

Après ces lancements réussis, le Groupe va se concentrer sur les enceintes sans fil. Ce segment à valeur ajoutée est en plein développement car la diversité des sources musicales (tablettes, smartphones, PC) entraîne une nouvelle dimension dans les usages et les besoins de mobilité et de liberté des utilisateurs et l'expertise d'Hercules en audio permettra d'y répondre.

Gamme de webcams :

Le Groupe a revu entièrement sa gamme en 2011 en misant sur les technologies Haute Définition et en redéfinissant une charte graphique des packagings. Hercules vient de lancer sa nouvelle ligne avec les Hercules HD Twist au salon CES de Las Vegas. Totalement inédite avec son pied flexible, cette gamme au design novateur et aux couleurs acidulées apportera une touche émotionnelle aux consommateurs en quête d'originalité. Le premier accueil des clients et des journalistes a été très positif.

Gamme Wifi / CPL :

Hercules a implanté ses gammes Courant Porteur en Ligne dans plusieurs pays. Les gammes mini rencontrent un grand succès et le phénomène de dématérialisation croissante permet un élargissement à tous les niveaux de performance.

Hercules netbooks :

La nouvelle gamme eCAFÉ™, lancée au second trimestre 2011, offre un ordinateur ultra-nomade doté d'une grande autonomie avec un prix sous les 200 euros.

OEM :

L'activité OEM consiste à fabriquer pour le compte de tiers des accessoires qui sont intégrés avec leurs matériels. L'année 2011 a permis au Groupe de livrer un câble de guitare qui permet de connecter une véritable guitare électrique pour jouer au jeu RockSmith sur les consoles PlayStation®3 et Xbox 360®.

4.1.1.2. Thrustmaster

Thrustmaster crée de nouveaux accessoires originaux dédiés aux joueurs passionnés. Cette politique permet d'élargir au monde entier la base de clients et a vu les ventes d'accessoires hors Europe doubler sur l'année. Après la PlayStation®3 et le PC, plateformes pour lesquelles le Groupe a lancé au quatrième trimestre son volant F1 intégral sous licence Ferrari® ainsi que le levier de vitesse TH8 RS, la marque s'est positionnée sur la Xbox 360® avec le volant Ferrari F458. La Xbox 360® est un axe de développement important pour l'année 2012, la console étant performante aux Etats-Unis, en Angleterre et dans certains pays BRICS. Une gamme d'accessoires officiels sous licence Sony® pour la nouvelle console PlayStation® Vita a accompagné le lancement fin février 2012 de la console en Europe et aux Etats-Unis.

4.1.2. RESULTAT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

Les comptes consolidés de Guillemot Corporation pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011 s'établissent comme suit :

En millions d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	60,8	60,5
Résultat opérationnel courant *	0,3	1,7
Résultat opérationnel	0,3	1,7
Résultat financier **	-2,7	-0,7
Résultat net consolidé	-2,5	0,8
Résultat de base par action	-0,17 €	0,06 €
Stocks	10,9	10,8
Capitaux propres	20,2	22,7
Endettement net (hors VMP) ***	1,1	1,8
Actifs financiers courants (VMP)	4,8	7,3

* Après stock-options.

** Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net et les autres charges et produits financiers (cf. paragraphe 4.6.2.1).

*** Les Valeurs Mobilières de Placement ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'endettement net.

Le chiffre d'affaires consolidé annuel de l'exercice 2011 s'est élevé à 60,8 millions d'euros en hausse de 0,50% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel courant ressort, quant à lui, à 0,3 million d'euros contre un gain de 1,7 million d'euros au 31 décembre 2010. Il est à noter que les frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés totalement en charge sur l'exercice. Le résultat financier de -2,7 millions d'euros intègre des pertes de réévaluation de 2,5 millions d'euros sur les actifs financiers courants (VMP) constitués des titres Ubisoft Entertainment et Gameloft. Le résultat net de l'exercice s'établit à -2,5 millions d'euros contre +0,8 million d'euros en 2010. Les actifs financiers courants s'établissent à 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ils sont composés de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft.

L'endettement net est de 1,1 million d'euros (avant Valeurs Mobilières de Placement).

Les capitaux propres sont passés de 22,7 millions d'euros à 20,2 millions d'euros.

4.1.2.1. Répartition du chiffre d'affaires

■ Par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Hercules	35,4	40,9	46,8
Gammes classiques	32,3	37,8	32,5
Netbooks	0,7	2,2	8,4
OEM	2,4	0,9	5,9
Thrustmaster	25,4	19,6	14,4
Gammes classiques	24,5	18,3	13,5
OEM	0,9	1,3	0,9
TOTAL	60,8	60,5	61,2

■ Par zone géographique

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
France	18,8	20,4	25,3
Union Européenne (hors France)	25,9	28,4	28,0
Autres	16,1	11,7	7,9
TOTAL	60,8	60,5	61,2

4.1.2.2. Répartition du résultat opérationnel par activité

(en millions d'euros)	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Hercules	0,3	1,5	-0,6
Thrustmaster	0,0	0,2	-0,3
TOTAL	0,3	1,7	-0,9

4.1.3. PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'année 2011 a été marquée par une légère progression du chiffre d'affaires annuel consolidé du Groupe Guillemot Corporation à 60,8 millions d'euros.

La croissance du marché s'est déplacée vers de nouvelles zones (BRICS, USA, Moyen-Orient...) et le Groupe a renforcé ses équipes commerciales et ses actions marketing sur ces pays avec une progression des ventes hors Europe sur l'année de 37%.

Parmi les principaux progrès réalisés, le Groupe a continué d'étendre sa couverture géographique de distribution, diffusant aujourd'hui ses produits dans plus de soixante pays.

Le volant T500RS, simulateur réaliste sous licences officielles Gran Turismo®5 et PlayStation®, est devenu la nouvelle référence mondiale du volant à retour de force en 2011.

Hercules a également étendu sa gamme DJ vers des enceintes de monitoring et une ligne de casques spécialement conçue pour les DJs, dans un marché en plein essor qui continue de s'élargir au grand public.

Parmi les difficultés rencontrées, le troisième trimestre a été affecté par la baisse des ventes en Europe suite à une conjoncture plus difficile durant l'été. Cependant Hercules et Thrustmaster ont affiché une bonne dynamique en fin d'année ce qui a permis au Groupe d'afficher une légère croissance au global.

Le marché des netbooks a connu une forte baisse en 2011, impacté notamment par l'arrivée des tablettes tactiles.

4.1.4. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de 0,50 % par rapport à l'exercice précédent, avec une hausse annuelle de 30% pour la gamme Thrustmaster tirée par de nouveaux accessoires originaux dédiés aux joueurs passionnés, contre une baisse de 13% pour l'activité Hercules, impactée principalement par la baisse des ventes de Netbooks.

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2011 ressort à 0,3 million d'euros contre un bénéfice de 1,7 million d'euros au 31 décembre 2010. Il est à noter que les frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés totalement en charge sur l'exercice.

Le résultat financier de -2,7 millions d'euros intègre des pertes de réévaluation de 2,5 millions d'euros sur les actifs financiers courants (Valeurs mobilières de placement) constitués des titres Ubisoft Entertainment et Gameloft.

Le résultat net s'établit à -2,5 millions d'euros contre 0,8 million d'euros au 31 décembre 2010.

Le stock à la clôture de l'exercice s'établit à 10,9 millions d'euros contre 10,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Dans le contexte économique actuel, la structure financière du Groupe est solide. Le Groupe n'utilise pas la totalité des encours de crédits autorisés et aucune banque n'a réduit ses engagements sur la période. Le Groupe a par ailleurs renouvelé des lignes de crédit et obtenu de nouveaux crédits à moyen terme pour un montant de 4,5 millions d'euros afin de financer la hausse de son besoin en fonds de roulement.

Le Groupe présente un endettement net de 1,1 million d'euros au 31 décembre 2011 (hors valeurs mobilières de placement) contre un endettement net de 1,8 million d'euros au 31 décembre 2010. Le Groupe possède par ailleurs un portefeuille d'actions de 4,8 millions d'euros (évaluées à leur juste valeur au 31 décembre 2011), qu'il utilise en cas de besoin pour financer ses investissements.

4.1.5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

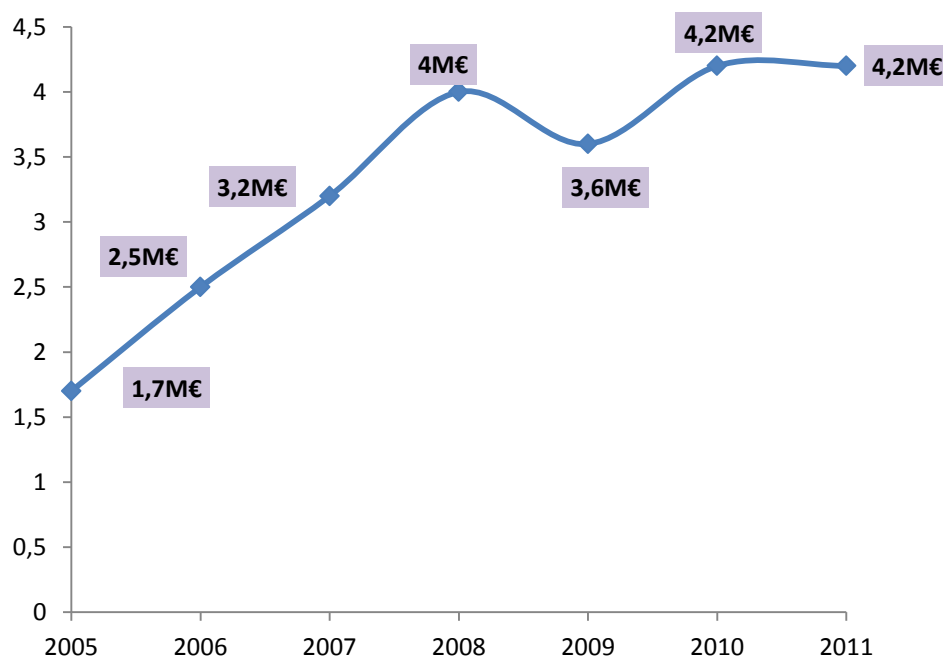
Le Groupe construit son avenir dans un souci constant d'innovation et sur des marchés offrant des perspectives attractives avec pour principaux objectifs en 2012 de :

- Continuer à implanter l'ensemble des gammes Hercules et Thrustmaster pour obtenir une couverture complète et homogène dans toutes les régions où le Groupe est présent,
- Maintenir un fort niveau d'innovation et de différenciation dans l'ensemble des gammes,
- Consolider sa position internationale en gagnant de nouveaux pays.

4.2. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

De la conception des produits orchestrée par le directeur Production, en collaboration avec les ingénieurs, les chefs de projets et les équipes marketing, la Recherche et Développement est un moteur essentiel de la croissance du Groupe. La mission de la Recherche et Développement est de contribuer à la croissance du Groupe en développant de nouveaux procédés, de nouvelles technologies et de nouveaux produits grâce à son expertise et sa vision technologique. La R&D du Groupe s'appuie sur des entités basées dans quatre pays (la France, le Canada, Hong-Kong et la Roumanie). L'efficacité et l'innovation sont ses objectifs majeurs.

En 2011, le Groupe a consacré 4,2 millions d'euros à ses dépenses de Recherche et Développement, représentant 7% du chiffre d'affaires consolidé.



En 2011, l'accent a été mis sur les développements suivants :

Accessoires consoles et PC

Dans le domaine des volants et joysticks, les équipes de Recherche et Développement ont travaillé sur le développement des produits suivants :

- Le Ferrari F1 wheel add-on, réplique détachable taille réelle du volant de la Ferrari F1 2011, destiné à se positionner sur la base du T500RS.
- Le TH8RS, boîte de vitesse indépendante et polyvalente haut de gamme.
- Le Ferrari F458 Italia racing Wheel for Xbox 360 de Thrustmaster, premier volant au monde à licences officielles Ferrari et Microsoft Xbox 360.

DJing

En matière de produits son, les équipes de Recherche et Développement ont développé au cours de l'exercice la DJ Control Air, le premier contrôleur DJ USB portable doté d'un contrôle aérien en plus des contrôles tactiles.

Enceintes

Fort de ses vingt ans d'expertise audio, Hercules a créé son premier système d'enceintes de monitoring actives, avec la sortie du Hercules XPS 2.080 DJ Monitor, offrant une restitution du son précise et permettant au DJ de mieux travailler son mix.

Netbook eCAFÉ™

Les équipes de Recherche et Développement ont travaillé sur la nouvelle gamme eCAFE qui intègre les dernières innovations technologiques et fait progresser le concept de l'ultra-mobilité. Cette nouvelle gamme est basée sur des processeurs de nouvelle génération ARM, technologie qui permet de lire les vidéos présentes au format Flash sur la plupart des sites Web et YouTube.

Wifi/CPL

Les équipes ont travaillé pour permettre au Groupe de faire son entrée en 2012 dans le monde des systèmes d'écoute sans fil, mettant ainsi en musique son savoir faire des technologies audio mais aussi celui du sans-fil dans la lignée des adaptateurs USB Wifi.

Webcams

Hercules innove en travaillant sur une collection inédite et unique. De taille mini, multicolores, avec un pied flexible, les webcams Hercules HD Twist ont été présentés au CES de Las Vegas le 10 janvier 2012.

Interfaces Software

Une équipe de R&D dédiée travaille sur les interfaces Software des produits Hercules et Thrustmaster, pour permettre une utilisation simple et intuitive pour l'utilisateur final.

4.3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La politique d'investissement du Groupe opérée depuis plusieurs exercices consiste à construire des valeurs ajoutées et des fondamentaux solides grâce à des investissements récurrents en Recherche et Développement.

D'autre part, le Groupe étudie régulièrement des opportunités potentielles de croissance externe.

4.4. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

4.5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Groupe a reçu une somme de 735 000 USD en mars 2012 de la part d'un ancien fournisseur, mettant ainsi fin à un litige en cours depuis 2006 et lié à l'arrêt de son activité 3D Display.

Aucun produit à recevoir n'existait dans les comptes au 31 décembre 2011.

4.6. PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTE GUILLEMOT CORPORATION

4.6.1. RISQUES DE MARCHE

4.6.1.1. Risque de taux

Au 31 décembre 2011, le Groupe a des emprunts à taux fixe pour 3 374 milliers d'euros et à taux variable pour 1 375 milliers d'euros. Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité.

Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2011 (montant des dettes financières à taux variable) aurait pour impact une augmentation de charge de 9 milliers d'euros. Sur 2011, le Groupe a mis en place un contrat d'échange de taux (Swap) permettant de gérer le risque de taux lié à une exposition à taux révisable euribor 3 mois.

4.6.1.2. Risque de change

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantage compétitif d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient, dans la mesure où la dynamique du marché le permet. Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, le Groupe vend principalement en euros.

Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour le Groupe une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait alors avoir un impact temporaire sur la marge brute.

Cependant, afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des achats au comptant, des contrats d'achats à terme et des options de change. D'autre part, la hausse des ventes à l'export observée ces deux dernières années, accentue la couverture naturelle et diminue sensiblement le risque de change.

La situation des actifs et passifs du Groupe en devises au 31 décembre 2011 s'établit comme suit (la position est donnée pour les actifs non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montant des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP
Actif	2 132	735
Passif	8 046	40
Position nette avant gestion	-5 914	695
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	-5 914	695

Une hausse de 10% du taux du dollar américain sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2011 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de charges financières de 457 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Effet de change lié à la conversion des filiales en devises :

Toutes les filiales ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale, l'impact sur les capitaux propres est de -14 milliers d'euros.

4.6.1.3. Risque sur actions

La valeur nette des titres cotés en portefeuille au 31 décembre 2011 s'élève à 4 797 milliers d'euros.

Inventaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2011

Inventaire des titres en portefeuille	Marché	Nombre de titres au 31/12/11	Valeur de marché (en milliers d'euros) (1)
Ubisoft Entertainment S.A.	NYSE Euronext (Paris)	863 874	4 468
Gameloft S.A.	NYSE Euronext (Paris)	68 023	329
Total			4 797

(1) Le cours retenu est égal au cours du dernier jour du mois de décembre 2011 (Ubisoft Entertainment : 5,171 € ; Gameloft : 4,84 €).

La variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat du Groupe. Sur 2012, la baisse de 10% du cours de l'action Ubisoft Entertainment (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2011) aurait un impact de – 447 milliers d'euros sur le résultat financier.

La baisse de 10% du cours de l'action Gameloft (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2011) aurait un impact de –33 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 23 mars 2012, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 5,657 euros, soit une hausse de 9%, par rapport au 31 décembre 2011, ce qui entraînerait la constatation d'un gain de réévaluation de 420 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe à cette date.

4.6.1.4. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Le Groupe a recours à l'assurance-crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, le Groupe est amené à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée.

4.6.2. RISQUES DE LIQUIDITE

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.6.2.1. *Risque de trésorerie*

L'endettement net est de 1,1 million d'euros et le Groupe dispose d'un portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft d'une valeur de marché de 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Ci-après la situation de l'endettement du Groupe au 31 décembre 2011 :

Caractéristique des titres émis ou des emprunts	Taux fixe	Taux variable	Montant global lignes	Échéances	Couverture
Emprunts auprès des organismes de crédits	3 374	1 375	4 749	2012-2014	Oui
Dettes bancaires à moyen terme	13		13	2012	Non
Découverts bancaires et avances en devises		926	926	2012	Non
Divers	11		11	2012	Non
Total (en milliers d'euros)	3 398	2 301	5 699		

4.6.2.2. *Clause d'exigibilité*

Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité.

4.6.3. RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE PRIX

Une pénurie de composants ou un allongement conséquent des délais d'approvisionnement peut contraindre le Groupe à acheter ses matières premières à des prix plus élevés lorsqu'il doit s'approvisionner auprès de fournisseurs ne faisant pas partie de son réseau habituel d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir pour conséquence de retarder la mise en production de certains produits et donc d'en différer la livraison. Le Groupe supervise chaque semaine les plannings de production afin de détecter les retards potentiels et de minimiser les impacts sur la production.

4.6.4. RISQUES PAYS

Les ventes réalisées à l'export sont en forte croissance. Une dégradation de la conjoncture dans certains pays pourrait entraîner une baisse de chiffre d'affaires.

L'essentiel de la fabrication des produits du Groupe est assuré par des partenaires implantés en Asie. Des conflits régionaux pourraient avoir un impact sur les approvisionnements du Groupe.

4.6.5. RISQUES JURIDIQUES

4.6.5.1. *Litiges*

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

4.6.5.2. *Propriété intellectuelle*

Les marques du Groupe sont principalement déposées en Europe auprès de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur, aux Etats-Unis auprès de l'United States Patent and Trademark Office et au Canada auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada. Le Groupe protège l'esthétique de ses produits (formes et/ou dessins) en déposant principalement des dessins et modèles communautaires auprès de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur.

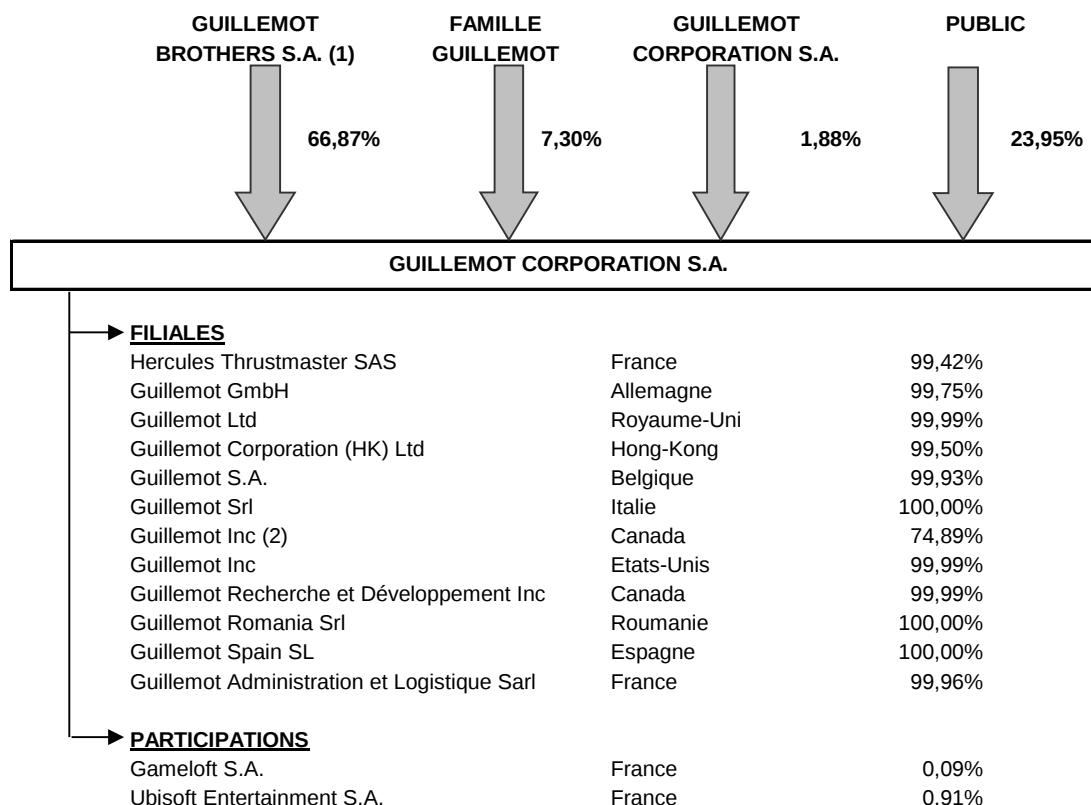
Les innovations techniques des produits conçus par le Groupe sont protégées principalement par le dépôt de brevets en France auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle et/ou en Europe auprès de l'Office Européen des Brevets.

Préalablement au dépôt d'une marque ou d'un dessin et modèle communautaire, le Groupe effectue ou fait effectuer par ses conseils des recherches afin de vérifier la disponibilité de la marque, du dessin ou du modèle. Pour les brevets, le Groupe procède ou fait procéder par ses conseils à des recherches d'antériorités.

Le Groupe ne peut cependant pas garantir que des procédures ne soient engagées à son encontre. Les coûts liés à la défense ou au paiement de dommages et intérêts en cas d'issue défavorable pour le Groupe pourraient avoir des conséquences négatives sur les activités et la situation financière du Groupe.

4.7. FILIALES ET PARTICIPATIONS DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION

4.7.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION AU 31 DECEMBRE 2011



(1) Détenue à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(2) La société canadienne Guillemot Inc est détenue à 74,89% par Guillemot Corporation S.A. et à 25,11% par la société américaine Guillemot Inc.

4.7.2. PRISES DE PARTICIPATIONS ET CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la société Guillemot Corporation S.A. a créé une filiale en Espagne, Guillemot Spain SL, dont elle détient l'intégralité du capital social, lequel s'élève à 3 100 euros. Cette filiale a pour activité principale la réalisation de prestations de service dans les domaines suivants : l'identification d'acheteurs potentiels de produits (incluant des ordinateurs, du matériel informatique, des produits multimédia et audiovisuels, des logiciels, des équipements et accessoires de loisirs interactifs ainsi que tout produit lié aux nouvelles technologies) et des besoins de ces acheteurs potentiels, la présentation et la démonstration des produits précités à des acheteurs potentiels, le développement et le renforcement via des distributeurs locaux des ventes de détail des produits précités, l'assistance en matière de négociation commerciale, promotion des ventes, publicité et marketing.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les titres détenus par la société dans la société américaine Air2Web Inc ont été annulés dans le cadre d'une opération de fusion de cette dernière avec une société tiers. Au 31 décembre 2011, la société Guillemot Corporation S.A. ne détient plus aucun titre Air2Web Inc.

4.7.3. ACTIVITE DE LA SOCIETE-MERE ET DE SES PRINCIPALES FILIALES

4.7.3.1. La société-mère

La société Guillemot Corporation S.A., société-mère du Groupe, commercialise les matériels et accessoires de marques Hercules et Thrustmaster auprès des clients du Groupe à l'exclusion de certains clients nord-américains ; ces derniers étant approvisionnés directement par la filiale canadienne, Guillemot Inc.

La société est propriétaire des marques Hercules et Thrustmaster et assume les investissements marketing nécessaires à ces marques.

La société prend en charge et centralise la totalité de la facturation de ses produits dans tous les pays (à l'exclusion du continent nord-américain). La commercialisation de ses produits se fait par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison.

La fabrication des produits est assurée par des sous-traitants majoritairement implantés en Asie. La société fournit aux sous-traitants les modèles, les principaux composants pour lesquels elle s'approvisionne directement auprès de fournisseurs de « technologies » et dans certains cas, l'outillage spécifique.

La société détient la quasi-totalité des titres des sociétés consolidées du Groupe (il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées).

Les dirigeants de Guillemot Corporation S.A. dirigent les filiales du Groupe.

La société dispose des principaux moyens financiers du Groupe (fonds propres, emprunts et concours bancaires). Elle procède à des avances en comptes courants rémunérés pour les filiales ayant un besoin de financement.

4.7.3.2. Les filiales de marketing et de vente

Elles assurent les fonctions de promotion, marketing et vente pour les pays dans lesquels elles sont implantées, et pour leur zone d'influence. Le Groupe contrôle des sociétés de marketing en France, en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Italie, et distribue ses produits dans plus de soixante pays.

Par ailleurs, Hercules Thrustmaster SAS est concepteur d'accessoires de loisirs interactifs pour PC et consoles de jeux et de matériels de loisirs interactifs pour PC. Elle assure la gestion des projets de développement, les actions marketing ainsi que les fonctions achat et vente pour ces produits.

4.7.3.3. Les filiales de Recherche et Développement

Elles sont responsables de la conception et de la réalisation des produits commercialisés par le Groupe.

Le Groupe est doté de trois entités de Recherche et Développement : Hercules Thrustmaster SAS basée en France, Guillemot Recherche et Développement Inc au Canada et Guillemot Romania Srl en Roumanie. En outre, le Groupe dispose d'une cellule de veille technologique en Asie. Les dépenses de Recherche et Développement s'élèvent à 4,2 millions d'euros pour l'exercice 2011 et représentent 7% du chiffre d'affaires consolidé.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation dès lors que certaines conditions sont remplies :

- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- Intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Probabilité que des profits futurs pourront être rattachés à cet actif,
- Disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Actuellement, les frais de développement sont comptabilisés en charges, les cycles produits très courts et la multitude de projets communs à plusieurs gammes ne permettant pas d'individualiser les frais de développement.

Les effectifs travaillant sur la Recherche et Développement représentent 42% de l'ensemble des salariés du Groupe.

4.7.3.4. Les autres filiales

La société Guillemot Administration et Logistique Sarl, basée en France, est chargée du conditionnement et de l'acheminement des produits. Elle est également en charge de la maintenance et du développement des outils et systèmes informatiques ainsi que de la comptabilité, la gestion financière et des questions juridiques du Groupe.

4.8. INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

4.8.1. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

4.8.1.1. *Modifications apportées au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation*

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation.

4.8.1.2. *Compte de résultat*

Au cours de l'exercice, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe consolidé de 60 784 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats pour 32 395 milliers d'euros.

Les charges externes totalisent 14 693 milliers d'euros et sont principalement constituées de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les charges de personnel se sont élevées à 9 178 milliers d'euros et les dotations aux amortissements et provisions à 2 566 milliers d'euros.

Les impôts et taxes totalisent 418 milliers d'euros et les autres produits et charges – 1 852 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel courant atteint la somme de 303 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel est de 303 milliers d'euros.

Le coût de l'endettement financier net est de 155 milliers d'euros et les autres produits et charges financières totalisent -2 510 milliers d'euros, comprenant des pertes de réévaluation de 2 486 milliers d'euros sur les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft détenues.

Après prise en compte de ces éléments, et de la charge d'impôt de 176 milliers d'euros, le résultat net du Groupe est de – 2 538 milliers d'euros.

Le résultat de base par action est de -0,17 euros.

4.8.1.3. *Bilan*

Les actifs non courants se composent d'écarts d'acquisitions nets pour un montant de 888 milliers d'euros, d'immobilisations incorporelles nettes pour un montant de 4 543 milliers d'euros, d'immobilisations corporelles nettes pour 3 495 milliers d'euros, d'actifs financiers pour 358 milliers d'euros.

Les actifs courants comprennent les éléments suivants :

- Les stocks ont une valeur nette de 10 869 milliers d'euros en tenant compte de provisions sur stock de 2 261 milliers d'euros.

- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à une valeur nette de 14 991 milliers d'euros en tenant compte de provisions pour clients douteux de 211 milliers d'euros.

- Le poste autres créances a une valeur nette de 2 515 milliers d'euros et concerne principalement des créances de taxe sur la valeur ajoutée et des créances d'avances et acomptes versés.

- Les actifs financiers s'élèvent à 4 796 milliers d'euros et le poste trésorerie et équivalents de trésorerie à 6 281 milliers d'euros.

- Les actifs d'impôts exigibles sont de 28 milliers d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 20 229 milliers d'euros.

Les passifs non courants totalisent 4 454 milliers d'euros dont 2 490 milliers d'euros d'emprunts.

Les passifs courants totalisent 24 081 milliers d'euros dont 3 209 milliers d'euros d'emprunts.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'analysent comme suit :

	Au 31.12.11
Résultat net des sociétés intégrées	-2 538
+ Dotations aux amortissements et provisions	1 895
- Reprises des amortissements et provisions	-248
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	2 486
+/- Charges et produits liés aux stock options	87
-/+ Plus et moins-values de cession	-7
Variation des impôts différés	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	1 675
Coût de l'endettement financier	155
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	1 830
Ecart de conversion sur la marge brute d'autofinancement	-30
Variation du besoin en fonds de roulement	145
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 790
Flux de trésorerie liés aux investissements	
Décaissements et encaissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-1 033
Décaissements et encaissements sur immobilisations financières	-100
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-1 133
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Augmentation de capital ou apports en numéraire	70
Emprunts	4 500
Remboursement de comptes courants d'actionnaires	-436
Remboursement des emprunts	-1 534
Autres flux liés aux opérations de financement	0
Total des flux liés aux opérations de financement	2 600
Incidence des écarts de conversion	8
Variation de trésorerie	3 265
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	2 090
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	5 355

4.8.2. COMPTES SOCIAUX DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

4.8.2.1. Modifications apportées au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation.

4.8.2.2. Compte de résultat

Au cours de cet exercice, la société Guillemot Corporation a réalisé un chiffre d'affaires de 60 820 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 62 037 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats consommés pour 33 367 milliers d'euros et les charges externes pour 22 999 milliers d'euros.

Les charges externes sont principalement constituées de prestations de sous-traitance et de traitement de déchets, de frais de développement, de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les impôts et taxes et les charges de personnel totalisent 468 milliers d'euros et les autres charges 2 830 milliers d'euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 864 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur l'actif circulant et pour risques et charges représentent 618 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation diminué de l'ensemble des charges d'exploitation fait apparaître un résultat d'exploitation de 891 milliers d'euros.

En tenant compte du résultat financier de – 3 707 milliers d'euros, du résultat exceptionnel de – 170 milliers d'euros, le résultat net atteint – 2 986 milliers d'euros.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

Différences de change :	-131 milliers d'euros
Produits et charges d'intérêts financiers :	-123 milliers d'euros
Résultat sur cessions VMP :	-75 milliers d'euros
Reprises et dotations de provisions :	-3 378 milliers d'euros

Les produits financiers sont principalement constitués de 80 milliers d'euros d'intérêts de comptes courants et de 39 milliers d'euros correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant, avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune.

Les charges financières sont principalement constituées de charges d'intérêts d'emprunts et bancaires pour 153 milliers d'euros et de charges d'intérêts des comptes courants pour 32 milliers d'euros.

Les escomptes accordés s'élèvent à 58 milliers d'euros.

Le produit net sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement de -75 milliers d'euros correspond au résultat de cession de titres propres dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur.

Les reprises sur dépréciations des titres totalisent 80 milliers d'euros et concernent les titres de participation des filiales pour 25 milliers d'euros et les titres de la société Air2Web (Etats-Unis) pour 55 milliers d'euros. Ces derniers ont été annulés dans le cadre d'une opération financière propre à la société Air2Web (Etats-Unis).

Les autres reprises sur provisions correspondent à des reprises de provisions sur des avances en compte courant pour un montant total de 56 milliers d'euros et des reprises diverses pour pertes de change latentes de l'exercice précédent pour 132 milliers d'euros.

Les dotations aux dépréciations de titres concernent les titres Ubisoft Entertainment et les titres propres pour 2 378 milliers d'euros. Les dotations aux provisions sur les titres et les avances en comptes courant des filiales s'élèvent à 809 milliers d'euros.

La société Guillemot Corporation S.A. a comptabilisé une provision de 327 milliers d'euros pour couvrir le risque de perte de change latente à la clôture de l'exercice.

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

Produits et charges sur opérations de gestion :	0 milliers d'euros
Produits et charges sur opérations en capital :	-55 milliers d'euros
Reprises et dotations de provisions :	-115 milliers d'euros

Le résultat exceptionnel sur opérations de capital correspond à la sortie des titres de la société Air2Web (Etats-Unis).

La société a comptabilisé une dotation exceptionnelle de 150 milliers d'euros, liée à un montant de TVA douanière due par un fournisseur défaillant et réclamée à Guillemot Corporation par l'administration.

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

Production de l'exercice :	60 829 milliers d'euros
Valeur ajoutée :	4 463 milliers d'euros
Excédent brut d'exploitation :	3 995 milliers d'euros

4.8.2.3. Bilan

L'actif net immobilisé s'élève à 8 054 milliers d'euros. Il comprend 2 781 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles, 2 668 milliers d'euros d'immobilisations corporelles et 2 605 milliers d'euros d'immobilisations financières.

La société dispose d'un stock d'une valeur nette de 8 947 milliers d'euros.

Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 16 429 milliers d'euros en tenant compte de provisions pour clients douteux de 124 milliers d'euros.

Les autres créances d'un montant net total de 2 909 milliers d'euros comprennent principalement des avances en comptes courants envers les filiales pour un montant net de 1 259 milliers d'euros et des créances de TVA dont 701 milliers d'euros de remboursement de crédit de TVA demandé.

Les valeurs mobilières de placement totalisent un montant net de 4 780 milliers d'euros.

Les actions propres détenues se répartissent entre les immobilisations financières (132 619 actions) et les valeurs mobilières de placement (150 091 actions). Le montant net de ces titres est de 340 milliers d'euros après une provision de 375 milliers d'euros.

Les capitaux propres totalisent 20 460 milliers d'euros.

Les dettes se décomposent comme suit :

ETAT DES DETTES (En milliers d'euros)	Au 31.12.11
Emprunts auprès des organismes de crédit	4 761
Emprunt obligataire	0
Dettes bancaires à moyen terme	56
Découverts bancaires et avances en devises	911
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 200
Dettes fiscales et sociales	163
Autres dettes	2 626
Dettes sur immobilisations	127
Groupe et associés	1 059
TOTAL	25 903
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 500
Diminution des emprunts par voie de conversion d'obligations	0
Diminution des emprunts par remboursement	1 534
Montant des dettes contractées auprès des personnes physiques	0

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

Dettes fournisseurs (TTC, en milliers d'euros)	< = à 30 jours		de 31 à 60 jours inclus		> = à 61 jours		Total TTC	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2 010
Dettes à échoir *	8 475	6 816	3 359	4 275	11	408	11 845	11 499
Dettes échues	3 030	2 674	637	670	815	591	4 482	3 935
Montant total TTC	11 505	9 490	3 996	4 945	826	999	16 327	15 434

* La répartition des dettes à échoir est indiquée par dates d'échéance prévues aux contrats.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'analysent comme suit :

Résultat net	-2 986
Dotations et reprises des amortissements et provisions	4 181
Plus et moins-values de cessions	55
Marge brute d'autofinancement	1 250
Variation des besoins d'exploitation	-112
Variation des besoins hors exploitation	-80
Variation du besoin en fonds de roulement	-192
Flux liés aux investissements	
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	-61
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	-782
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	-102
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	39
Acquisition/cession filiale	-3
Total des flux liés aux opérations d'investissements	-909
Augmentation de capital ou apports	70
Emprunts	4 500
Remboursement d'emprunts	-1 534
Total des flux liés aux opérations de financement	3 036
Variation de trésorerie	3 185
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	10 841
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	14 026

4.9. AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux qui vous sont présentés font apparaître une perte de 2 985 680,37 euros que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau débiteur.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

4.10. CHARGES OU DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

4.11. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

4.11.1. MONTANT DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011, date de la clôture du dernier exercice, le montant du capital souscrit s'élevait à 11 553 646,72 euros représentant un total de 15 004 736 actions ordinaires, entièrement libérées, de 0,77 euro de nominal chacune.

4.11.2. REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2011

Actionnariat	Au 31/12/2011				Au 31/12/2010			
	Nbre de titres	%	Nbre de droits de vote (1)	%	Nbre de titres	%	Nbre de droits de vote (1)	%
Membres de la famille Guillemot (2)	1 095 212	7,30%	2 171 142	8,42%	1 095 212	7,32%	2 171 142	8,43%
Guillemot Brothers S.A. (3)	10 034 030	66,87%	20 003 060	77,61%	10 034 030	67,05%	20 003 060	77,65%
Concert	11 129 242	74,17%	22 174 202	86,04%	11 129 242	74,37%	22 174 202	86,07%
Auto-contrôle	282 710	1,88%	0	0,00%	256 174	1,71%	0	0,00%
Public	3 592 784	23,94%	3 598 204	13,96%	3 580 460	23,92%	3 587 379	13,93%
Total	15 004 736	100,00%	25 772 406	100,00%	14 965 876	100,00%	25 761 581	100,00%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale. Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.A. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, administrateurs de Guillemot Corporation S.A., ainsi que deux autres membres de la famille Guillemot.

(3) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

Au 31 décembre 2011, le groupe familial Guillemot détenait directement et indirectement 74,17% du capital et 86,04% des droits de vote exerçables en assemblée générale.

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient à titre direct et indirect plus de 5% du capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, aucun seuil mentionné à l'article L.233-7 du code de commerce n'a été franchi.

Au 31 décembre 2011, il n'y a pas d'actionnariat salarié au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce.

4.11.3. ACTIONS PROPRES

Au début de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011, la société détenait 256 174 actions propres. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, 463 949 actions ont été acquises et 437 413 actions ont été cédées dans le cadre du contrat de liquidité confié à CM-CIC Securities. La société n'a procédé à aucune annulation d'actions propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, la société détenait 282 710 actions propres.

Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2010 :	256 174
Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :	463 949
Cours moyen des acquisitions :	1,67 €
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :	437 413
Cours moyen des ventes :	1,69 €
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :	0
Montant des frais de négociation de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :	0
Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2011 :	282 710
Valeur des actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2011 évaluées au cours d'achat :	715 801,71 €
Valeur nominale totale des actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2011 :	217 686,70 €
- dont au titre de la conservation en vue de la remise ultérieure, à l'échange ou en paiement, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :	144 187,12 €
- dont au titre du contrat de liquidité :	73 499,58 €
Nombre d'actions utilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 : (ventes dans le cadre du contrat de liquidité)	437 413
Réallocations ayant eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :	Néant
Fraction du capital représentée par les actions détenues au 31 décembre 2011 :	1,88%

4.11.4. OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Néant.

4.11.5. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

4.11.5.1. Structure du capital – Participations directes ou indirectes dans le capital de la société

L'information est présentée au paragraphe 4.11.2.

4.11.5.2. Exercice des droits de vote et transferts d'actions

Les statuts de la société ne prévoient pas de restriction à l'exercice des droits de vote attachés aux actions de la société et la société n'a connaissance d'aucun accord intervenu entre les actionnaires prévoyant des restrictions à l'exercice des droits de vote attachés aux actions de la société. Les statuts de la société ne prévoient pas de restriction aux transferts d'actions de la société et la société n'a connaissance d'aucun accord intervenu entre les actionnaires prévoyant des restrictions aux transferts d'actions de la société.

En outre, la société n'a connaissance d'aucune convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions.

4.11.5.3. Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

4.11.5.4. Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Aucun mécanisme de contrôle n'est prévu à ce jour, la société n'ayant pas d'actionnariat salarié.

4.11.5.5. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Les statuts de la société ne prévoient pas de règles spécifiques en matière de nomination, remplacement des membres du conseil d'administration. En conséquence, les règles applicables en la matière sont celles prévues par les dispositions légales.

4.11.5.6. Pouvoir du conseil d'administration en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Les délégations de compétence et de pouvoirs conférées au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital sont présentées au paragraphe 4.15.5.

Le conseil d'administration dispose par ailleurs d'une autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2011 lui permettant de procéder à des rachats d'actions.

L'information concernant l'utilisation faite par le conseil d'administration de cette autorisation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est donnée au paragraphe 4.11.3.

Les caractéristiques du programme de rachat d'actions sont rappelées ci-après:

- Durée du programme : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale (soit une date d'expiration au 24 novembre 2012)
- Part maximale du capital autorisée : 10 %
- Prix maximum d'achat unitaire : 10 euros
- Objectifs du programme de rachat :
 - l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - la conservation et la remise ultérieure des titres, en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
 - la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
 - la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

4.11.5.7. Règles applicables à la modification des statuts de la société

Seule l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts de la société ; étant précisé cependant que l'assemblée générale peut, dans certains cas, décider de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au conseil d'administration conformément aux dispositions légales et réglementaires.

4.11.5.8. Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

4.12. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

4.12.1. ORGANE D'ADMINISTRATION

Prénom/Nom Adresse professionnelle	Fonction exercée	Date d'entrée en fonction / renouvellement	Date d'expiration
Claude Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Président du conseil d'administration	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
Michel Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
Yves Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
Gérard Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
Christian Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 ^{er} septembre 1997 Mandat renouvelé le 15/06/06	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2012
Marie-Hélène Lair BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	25 novembre 2011	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2017

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 novembre 2011 a décidé, sur proposition du conseil d'administration, de nommer Madame Marie-Hélène Lair en qualité d'administrateur de la société pour une durée de six ans.

4.12.2. ORGANE DE DIRECTION

Prénom/Nom Adresse professionnelle	Fonction exercée	Date d'entrée en fonction / renouvellement	Date d'expiration
Claude Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Président Directeur Général	1 ^{er} septembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Michel Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé de la stratégie	7 novembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Yves Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé des relations avec les fabricants de consoles de jeux vidéo et d'ordinateurs	7 novembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Gérard Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé de la recherche marketing	7 novembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
Christian Guillemot BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé de l'administration	1 ^{er} septembre 1997 Fonction renouvelée le 16/06/06	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur

4.12.3. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

4.12.3.1. *Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe Guillemot Corporation*

Nom/Prénom	Mandats/Fonctions exercés au sein du Groupe
GUILLEMOT Claude	Président : Hercules Thrustmaster SAS (France) Président et administrateur : Guillemot Inc (Canada), Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada), Guillemot Inc (Etats-Unis) Administrateur : Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong), Guillemot SA (Belgique), Guillemot Romania Srl (Roumanie), Guillemot Srl (Italie), Guillemot Spain SL (Espagne) Gérant : Guillemot GmbH (Allemagne)
GUILLEMOT Michel	Administrateur : Guillemot SA (Belgique), Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada)
GUILLEMOT Yves	Administrateur : Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada)
GUILLEMOT Gérard	Administrateur : Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada)
GUILLEMOT Christian	Gérant : Guillemot Administration et Logistique SARL (France) Administrateur : Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong), Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc (Etats-Unis), Guillemot Inc (Canada), Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada), Guillemot SA (Belgique)

4.12.3.2. *Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe Guillemot Corporation*

Nom/Prénom	Mandats/Fonctions exercés en dehors du Groupe
GUILLEMOT Claude	Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers SA (France), Gameloft SA* (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) Administrateur : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Iberica SA (Espagne), Gameloft Inc. (Canada), Gameloft Ltd (Royaume-Uni), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Ubisoft Sweden A/B (Suède), Ubisoft Emirates FZ LLC (Emirats Arabes) Directeur : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) Administrateur suppléant : Ubisoft Entertainment Sweden A/B (Suède), Redlynx Oy (Finlande)
GUILLEMOT Michel	Président Directeur Général et Administrateur : Gameloft SA* (France) Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers SA (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) Président et administrateur : Gameloft Inc (Etats-Unis), Gameloft Inc (Canada), Gameloft Ltd (Royaume-Uni), Gameloft KK (Japon), Gameloft Company Ltd (Vietnam), Gameloft Iberica SA (Espagne), Gameloft Argentina S.A. (Argentine), Gameloft Co. Ltd (Corée), Gameloft Ltd (Hong-Kong), Gameloft Philippines Inc (Philippines), Gameloft Pte Ltd (Singapour), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Gameloft Private India Ltd (Inde), PT Gameloft Indonesia (Indonésie), Gameloft Entertainment Toronto Inc (Canada) Président : Gameloft Partnerships SAS (France), Gameloft Live SAS (France), Ludigames SAS (France), Gameloft Srl (Roumanie), Gameloft Software (Beijing) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Shanghai) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Chengdu) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Shenzhen) Company Ltd (Chine) Directeur : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) Gérant : Gameloft Rich Games Production France SARL (France), Gameloft GmbH (Allemagne), Gameloft Srl (Italie), Gameloft EOOD (Bulgarie), Gameloft S. de R.L. de C.V. (Mexique), Gameloft S.P.R.L. (Belgique), Gameloft S.r.o (République Tchèque) Administrateur : Gameloft Australia Pty Ltd (Australie), Gameloft de Venezuela SA (Vénézuéla)

Nom/Prénom	Mandats/Fonctions exercés en dehors du Groupe
GUILLEMOT Yves	Président Directeur Général : Ubisoft Entertainment SA* (France) Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers SA (France), Gameloft SA* (France) Président : Ubisoft France SAS (France), Ubisoft International SAS (France), Ubisoft Montpellier SAS (France), Ubisoft Paris SAS (France), Ubisoft Annecy SAS (France), Ubisoft Production Internationale SAS (France), Nadéo SAS (France), Owlent SAS (France), Ubisoft Motion Pictures Rabbids SAS (France) Directeur : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) Président et administrateur : Ubisoft Divertissements Inc (Canada), Ubisoft Canada Inc (Canada), Ubisoft Music Inc (Canada), Ubisoft Music Publishing Inc (Canada), Ubisoft Digital Arts Inc (Canada), Hybride Technologies Inc (Canada), Ubisoft Vancouver Inc (Canada), Ubisoft Toronto Inc (Canada), Quazal Technologies Inc (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Red Storm Entertainment Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft Entertainment India Private Ltd (Inde), Ubi Games SA (Suisse), Ubisoft Emirates FZ LLC (Emirats Arabes) Gérant : Ubisoft EMEA SARL (France), Ubisoft Learning & Development SARL (France), Ubisoft Motion Pictures SARL (France), Ubisoft Entertainment SARL (Luxembourg), Spieleentwicklungskombinat GmbH (Allemagne), Blue Byte GmbH (Allemagne), Ubisoft GmbH (Allemagne), Ubisoft Studios Srl (Italie), Ubisoft Sarl (Maroc), Ubisoft BV (Pays Bas) Vice-président et administrateur : Ubisoft Inc (Etats-Unis) Administrateur exécutif : Shanghai Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine) Administrateur : Gameloft Inc (Canada), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Ubisoft Pty Ltd (Australie), Ubisoft SA (Espagne), Ubisoft Ltd (Royaume-Uni), Ubisoft Entertainment Ltd (Royaume-Uni), Red Storm Entertainment Ltd (Royaume-Uni), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Ubi Studios SL (Espagne), Ubisoft SpA (Italie), Ubisoft KK (Japon), Ubisoft Osaka KK (Japon), Ubisoft Srl (Roumanie), Ubisoft Singapore Pte Ltd (Singapour), Ubisoft Sweden AB (Suède), Ubisoft Entertainment Sweden AB (Suède), Redlynx Oy (Finlande)
GUILLEMOT Gérard	Président : Longtail Studios Inc (Etats-Unis), Longtail Studios Halifax Inc (Canada), Longtail Studios PEI Inc (Canada), Studios Longtail Quebec Inc (Canada) Directeur Général Délégué et Administrateur : Guillemot Brothers SA (France), Gameloft SA* (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) Directeur : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) Administrateur : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Inc (Canada), Gameloft Live Developpements Inc (Canada)
GUILLEMOT Christian	Président Directeur Général : Guillemot Brothers SA (France) Président et directeur : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) Vice-Président : Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis) Directeur Général Délégué et Administrateur : Gameloft SA* (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) Administrateur : Gameloft Inc (Etats-Unis), Gameloft Iberica SA (Espagne), Gameloft Inc (Canada), Gameloft Ltd (Royaume-Uni), Gameloft Live Developpements Inc (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Ubisoft Sweden AB (Suède)

* société cotée sur le marché NYSE Euronext à Paris

4.12.4. REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le conseil d'administration n'a pas, à ce jour, mis en place de comité de rémunération.

4.12.4.1. Rémunérations versées par Guillemot Corporation S.A.

Le montant total des jetons de présence versés par la société aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 26 014 euros au cours de l'exercice.

Les dirigeants mandataires sociaux (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) sont également rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas de contrats de travail. Le montant de la rémunération brute totale versée par la société aux dirigeants mandataires sociaux, au titre de leur fonction de dirigeant, s'est élevé à 209 988 euros au cours de l'exercice.

Aucun avantage, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou des sociétés mentionnées aux articles L. 228-13 et L. 228-93 du Code de commerce, n'a été versé au cours de l'exercice.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes.

Les mandataires sociaux de Guillemot Corporation S.A. n'ont reçu aucune rémunération de la part des autres sociétés du Groupe Guillemot Corporation au cours de l'exercice.

Nom	Montant brut versé (en euros) du 01/01/11 au 31/12/11	Montant brut versé (en euros) du 01/01/10 au 31/12/10
Claude Guillemot	145 004	140 004
Dont rémunération fixe	140 004	140 004
Dont rémunération variable	0	0
Dont rémunération exceptionnelle	0	0
Dont jetons de présence	5000	0
dont partie fixe:	5000	0
dont partie variable:	0	0
Dont avantage en nature	0	0
Michel Guillemot	22 496	17 496
Dont rémunération fixe	17 496	17 496
Dont rémunération variable	0	0
Dont rémunération exceptionnelle	0	0
Dont jetons de présence	5000	0
dont partie fixe:	5000	0
dont partie variable:	0	0
Dont avantage en nature	0	0
Yves Guillemot	22 496	17 496
Dont rémunération fixe	17 496	17 496
Dont rémunération variable	0	0
Dont rémunération exceptionnelle	0	0
Dont jetons de présence	5000	0
dont partie fixe:	5000	0
dont partie variable:	0	0
Dont avantage en nature	0	0
Gérard Guillemot	22 496	17 496
Dont rémunération fixe	17 496	17 496
Dont rémunération variable	0	0
Dont rémunération exceptionnelle	0	0
Dont jetons de présence	5000	0
dont partie fixe:	5000	0
dont partie variable:	0	0
Dont avantage en nature	0	0
Christian Guillemot	22 496	17 496
Dont rémunération fixe	17 496	17 496
Dont rémunération variable	0	0
Dont rémunération exceptionnelle	0	0
Dont jetons de présence	5000	0
dont partie fixe:	5000	0
dont partie variable:	0	0
Dont avantage en nature	0	0
Marie-Hélène Lair	1 014	0
Dont rémunération fixe	0	0
Dont rémunération variable	0	0
Dont rémunération exceptionnelle	0	0
Dont jetons de présence	1014	0
dont partie fixe:	1014	0
dont partie variable:	0	0
Dont avantage en nature	0	0
Total	236 002	209 988

4.12.4.2. Rémunérations versées par la société contrôlante

La société Guillemot Brothers S.A. contrôle la société Guillemot Corporation S.A. au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Nom	Montant brut versé (en euros) du 01/01/11 au 31/12/11 (1)	Montant brut versé (en euros) du 01/01/10 au 31/12/10 (1)
Claude Guillemot	339 996	339 996
Michel Guillemot	42 313	243 756
Yves Guillemot	24 996	24 996
Gérard Guillemot	462 496	362 496
Christian Guillemot	462 504	462 504
Marie-Hélène Lair	0	0
Total	1 332 305	1 433 748

(1) Aucune rémunération variable ou exceptionnelle n'a été versée. Aucun jeton de présence n'a été versé. Aucun avantage n'a été reçu.

4.13. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

4.13.1. INFORMATIONS SOCIALES

4.13.1.1. Informations liées à l'effectif

4.13.1.1.1. Effectif total

L'effectif en poste au 31 décembre 2011 se répartit comme suit :

	Société-mère	Filiales françaises	Filiales étrangères	Total
Effectif au 31 décembre 2011	5	80	92	177
Dont CDI	5	76	92	173
Dont CDD	0	4	0	4

L'effectif moyen sur l'exercice, à l'échelle du Groupe, représente 180 personnes.

L'effectif au 31 décembre 2010 s'élevait à 180 personnes et au 31 décembre 2009 à 171 personnes.

4.13.1.1.2. Embauches

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à vingt-trois : une en Italie, une au Royaume-Uni, une Hong-Kong, deux au Canada, trois en Espagne, trois en Allemagne, trois en France et neuf en Roumanie. Onze contrats à durée déterminée ont été conclus au cours de l'exercice, dont neuf au sein des sociétés françaises du Groupe. Les filiales roumaines et canadiennes du Groupe ont été confrontées à des difficultés de recrutement du fait de la tension du marché de l'emploi autour des métiers de l'ingénierie spécialisée.

4.13.1.1.3. Licenciements et leurs motifs

Aucun licenciement n'a été prononcé au cours de l'exercice.

4.13.1.1.4. Heures supplémentaires

Le nombre d'heures supplémentaires s'élève pour les sociétés françaises du Groupe à 524 heures, et à 3 663 heures pour les sociétés étrangères.

4.13.1.1.5. Main d'œuvre extérieure à la société

Le recours par les sociétés françaises du Groupe à du personnel intérimaire au cours de l'exercice a représenté 1 393 jours de contrat de mission (en équivalence temps-complet). Les sociétés étrangères ont fait appel à cette catégorie de collaborateurs à hauteur de 44 jours.

4.13.1.2. Organisation du temps de travail

L'ensemble des salariés des sociétés du Groupe est concerné par l'application du cadre réglementaire en la matière, à savoir :

France :	35 heures
Canada :	40 heures
Royaume-Uni :	40 heures
Hong-Kong :	40 heures
Espagne :	40 heures
Roumanie :	40 heures
Allemagne :	38,5 heures

C'est le cadre légal des 35 heures hebdomadaires travaillées qui s'applique aux salariés des sociétés françaises. L'organisation de ce temps de travail varie, selon les exigences de nos métiers et les souhaits des salariés, entre des durées de travail journalières équivalentes ou, plus fréquemment, une durée hebdomadaire du travail fixée à 37 heures et une journée de récupération du temps de travail toutes les quatre semaines.

Le nombre de collaborateurs travaillant à temps partiel (hors congé parental à temps partiel) au sein des filiales françaises et étrangères consolidées représente 6,8% de l'effectif au 31 décembre 2011.

4.13.1.2.1. Absentéisme et ses motifs

Le nombre de jours d'absence, pour les sociétés consolidées, au cours de l'exercice se répartit comme suit :

	France	Hors France
Congé maladie	150	186
Congé maternité	10	41
Accident du travail et trajet	9	0
Congé sans solde	26	142
Congé paternité	0	0
Autres absences	9	25
Total	204	394

4.13.1.3. Rémunérations

(En euros)	Société-mère	Filiales françaises consolidées	Filiales étrangères consolidées	Total
Rémunérations versées sur l'exercice	209 988	3 873 287	2 778 215	6 861 490
Charges sociales versées sur l'exercice	69 399	1 702 626	477 653	2 249 678

Les évolutions de salaire se font principalement sur la base de négociations individuelles, en fonction de la progression des compétences et/ou des responsabilités des collaborateurs. Elles ont été complétées, en début d'année 2011, par des revalorisations collectives.

Les dispositions du code du travail relatives à l'intéressement, la participation et les plans d'épargne salariale ne sont pas applicables.

Les sociétés du Groupe respectent l'égalité professionnelle entre ses salariés femmes (au nombre de 62, soit 35% de l'effectif, au 31 décembre 2011) et hommes, tant au niveau des rémunérations, qualifications, classifications, promotions professionnelles et embauches.

4.13.1.4. Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Les salariés de l'une des trois sociétés françaises consolidées du Groupe sont, en 2011, représentés par des délégués du personnel.

4.13.1.5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Les sociétés françaises continuent leur démarche de prévention des risques, passant notamment par la mise à jour d'un document unique, qui permet de définir, d'évaluer et d'analyser les risques auxquels les salariés pourraient être exposés. Par ailleurs, il est à noter que les activités du Groupe génèrent un risque professionnel limité.

4.13.1.6. Formation

Les sociétés françaises consolidées ont respecté le cadre défini par la réglementation en la matière, et mènent une politique visant à favoriser l'adaptation des compétences des salariés aux perspectives d'évolution des métiers du Groupe.

Le nombre de jours consacrés à la formation s'élève pour les sociétés françaises consolidées et pour l'exercice à 129 jours contre 115 au cours de l'exercice précédent et 94 au cours de l'exercice antérieur. Le nombre des jours de formation au sein des filiales étrangères s'est élevé à 90 jours.

4.13.1.7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Une des sociétés françaises du Groupe emploie une salariée bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Par ailleurs, au cours de l'exercice, les sociétés françaises ont eu recours aux prestations proposées par des Centres d'Aide par le Travail correspondant à 1,59 unité (contre 1,20 l'année précédente).

En complément, le montant de la contribution des sociétés françaises du Groupe acquittée au titre de l'exercice en vue de l'insertion professionnelle des personnes handicapées s'est élevé à 7 118 euros.

4.13.1.8. Œuvres sociales

Les sociétés du Groupe ont organisé des animations destinées à leur personnel, et peuvent également participer au financement d'activités sociales (séjours culturels pour les enfants de salariés etc...).

4.13.1.9. Sous-traitance

Le Groupe a recours à la sous-traitance dans le cadre de la production de ses produits. Le Groupe est également amené à recourir à la sous-traitance pour des études, des prestations de promotion et de marketing, de force de vente et confie la collecte et la valorisation de déchets à des «éco-organismes».

4.13.1.10. Relations entretenues par la société avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Des stagiaires étudiants sont régulièrement accueillis au sein des différentes sociétés du Groupe.

4.13.1.11. Prise en compte par les filiales étrangères de l'impact de leur activité sur le développement régional et les populations locales

Néant.

4.13.2. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe n'a pas pris, à ce jour, d'engagement social en faveur de la lutte contre la discrimination et la promotion des diversités.

4.13.3. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

4.13.3.1. Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie – Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, les conditions d'utilisation des sols, les rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement, les nuisances sonores ou olfactives et les déchets – Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées – Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière

Le Groupe n'a pas de site de fabrication, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants.

Le Groupe demande à ses sous-traitants de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement et les incite à ne pas utiliser de matières ou substances dangereuses pour l'environnement.

▪ Ressources

Les sites occupés par les sociétés du Groupe sont constitués exclusivement de locaux à usage de bureaux ou d'entrepôts de stockage. La consommation de ressources en eau et énergie du Groupe se limite par conséquent à une consommation courante pour ce type de locaux. Le Groupe sensibilise les salariés aux économies d'eau et d'électricité.

Consommation de ressources par les sociétés françaises du Groupe :

	2011	2010	Variation
Eau (en m3) *	612	424	44,34%
Electricité (en KWH)	336 033	293 767	14,39%
Fuel (en litres) *	34 674	66 141	-47,58%

* locaux situés sur la commune de Carentoir (56910)

La hausse de la consommation en eau est liée à un décalage de relevés de consommation sur la période.

Le Groupe a fait évoluer le système de chauffage des locaux occupés par les sociétés françaises du Groupe sur la commune de Carentoir, en mettant en place un système de régulation de température. Des travaux d'isolation supplémentaires sur l'ensemble des ateliers dans les entrepôts et sur une partie des bureaux ont été effectués en 2011.

Le Groupe est par ailleurs adhérent à Ecowatt et utilise un groupe électrogène sur ces locaux de Carentoir pendant les périodes d'alerte.

Consommables :

Les filiales françaises du Groupe utilise désormais presque exclusivement du papier recyclé.

Le Groupe sensibilise continuellement les salariés à la réduction de leur consommation de papier de bureau. Il préconise les impressions papier recto-verso. De plus, certains services bénéficiant d'un système d'archivage électronique ont diminué sensiblement leur consommation de papier. La consommation de papier de bureau des sociétés françaises du Groupe s'est élevée à 4 milliers d'euros en 2011 (soit 1,9 tonnes).

Le Groupe utilise désormais systématiquement des particules de calage biodégradables lors du reconditionnement des colis.

▪ Déchets

Concernant les emballages de ses produits, le Groupe travaille sans cesse à l'optimisation de la forme et de la taille des emballages par rapport à la forme de ses produits afin de limiter les déchets d'emballage.

En matière de recyclage des emballages, le Groupe a confié la collecte, le traitement et la valorisation des déchets d'emballage à Eco-Emballages pour les emballages des produits mis sur le marché français et à Landbell pour les emballages des produits mis sur le marché allemand.

Concernant les piles et accumulateurs incorporés dans ses produits, le Groupe a confié à des sociétés spécialisées la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination des piles et accumulateurs mis sur les marchés français (Screlec), hollandais (Stibat) et allemand (GRS).

Pour ce qui concerne les déchets électriques et électroniques, le Groupe a confié à des sociétés spécialisées la collecte, le traitement et la valorisation des produits mis sur les marchés français (Ecologic), hollandais (ICT-Milieu) et allemand (Interseroh Dienstleistungs).

En outre, les déchets papier, cartons, plastiques et les piles usagées générés par le site français sont collectés par des prestataires de services en vue de leur valorisation.

4.13.3.2. Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

Néant.

4.13.3.3. Existence au sein de la société de services internes de gestion de l'environnement, la formation et l'information des salariés sur celui-ci, les moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement ainsi que l'organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société

Le Groupe n'a pas de site de fabrication, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants. Il n'existe pas au sein du Groupe de services internes de gestion de l'environnement.

4.13.3.4. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Aucune provision et garantie pour risques en matière d'environnement n'a été comptabilisée.

4.13.3.5. Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et les actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci

Guillemot Corporation S.A. n'a versé aucune indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

4.13.3.6. Objectifs assignés aux filiales à l'étranger

Le Groupe sensibilise les salariés de ses filiales aux économies d'eau, d'électricité et de papier.

4.14. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes vous donneront lecture de leurs rapports sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Leurs rapports portent sur le contrôle des comptes annuels et consolidés, la justification de leurs appréciations et les vérifications spécifiques prévues par la loi. Ils vous donneront également lecture de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Lecture vous sera ensuite donnée des projets de résolutions.

Puis, nous ouvrirons le débat et passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation ce jour.

Le Conseil d'administration
Le 28 mars 2012

4.15. ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

4.15.1. TABLEAU FINANCIER (ARTICLE R.225-102 DU CODE DE COMMERCE) DE LA SOCIETE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

Exercice	2011	2010	2009	2008	2007
Capital social en fin d'exercice (en milliers d'euros)	11 554	11 524	11 524	11 524	11 519
Nb actions ordinaires	15 004 736	14 965 876	14 965 876	14 965 876	14 959 176
Nb actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions à créer	1 892 438	1 992 438	2 031 298	2 131 298	1 634 464
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par levée d'options de souscription d'actions	1 892 438	1 992 438	2 031 298	2 131 298	1 634 464
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxe	60 820	59 668	61 237	50 162	43 303
Résultat avant impôts, participation, dotations, provisions	1 195	3 960	-213	3 533	4 008
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	-19	-30
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations, provisions	-2 986	1 744	308	1 823	5 182
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, participations avant dotations et provisions	0,08	0,26	-0,01	0,23	0,27
Résultat après impôts, participation, dotations et provisions	-0,20	0,12	0,02	0,12	0,35
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen des salariés *	5	5	5	5	5
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	210	210	210	208	206
Cotisations sociales et avantages sociaux (en milliers d'euros)	70	57	57	60	67

* Il s'agit des mandataires sociaux dirigeants, Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, ne bénéficiant pas d'un contrat de travail.

4.15.2. RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS (ART. L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'options de souscription et d'achat d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'a été mis en place au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie ni levée au cours dudit exercice. Au 31 décembre 2011, les options de souscription d'actions restantes permettent la création potentielle maximale de 1 892 438 actions nouvelles, soit 11,20% de la somme des titres composant le capital et de ces actions nouvelles.

A ce jour, aucun plan d'options d'achat d'actions n'a été mis en place.

Le tableau ci-après récapitule les plans d'options de souscription d'actions mis en place par votre société au cours d'exercices antérieurs, lesquels étaient en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Date de l'assemblée générale	21/12/00	21/12/00	15/02/02	20/02/03	20/02/03	20/02/03	15/06/06	15/06/06
Date du Conseil d'administration	17/04/01	18/04/01	04/11/02	01/09/03	22/02/06	22/02/06	18/02/08	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	28 000	72 000	199 998	459 000	433 000	246 000	383 000	217 000
- dont par les mandataires sociaux	0	0	0	0	75 000	0	75 000	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	2 520	6 160	199 998	218 000	157 500	82 000	200 000	130 000
Point de départ d'exercice des options	17/04/05	18/04/02	04/11/06	01/09/07	22/02/10	22/02/08	18/02/12	18/02/10
Date d'expiration des options	17/04/11	18/04/11	04/11/12	01/09/13	22/02/16	22/02/16	18/02/18	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	29	29	1,36	1,83	1,74	1,77	1,91	1,91
Modalités d'exercice	-	25% par an	-	-	-	1/3 par an	-	1/3 par an
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	16 700	10 500	12 000	0	6 360
Dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2011	0	0	0	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques au cours de l'exercice clos le 31/12/2011	28 000 (1)	72 000 (2)	0	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	0	199 998	442 300	422 500	234 000	383 000	210 640

(1) Aucune des options de souscription d'actions attribuées le 17 avril 2001 n'a été levée et celles-ci sont toutes devenues caduques le 17 avril 2011.

(2) Aucune des options de souscription d'actions attribuées le 18 avril 2001 n'a été levée et celles-ci sont toutes devenues caduques le 18 avril 2011.

Fait à Rennes, le 28 mars 2012

Le président du conseil d'administration

4.15.3. RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES (ART. L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux et aux salariés non mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ni au cours des exercices précédents.

Fait à Rennes, le 28 mars 2012

Le président du conseil d'administration

4.15.4. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CREATION DE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

Les montants sont exprimés en euros à compter du 11 septembre 2001, date à laquelle le capital social a été converti en euros.

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Nombre cumulé d'actions	Montant de l'augmentation de capital			Montant de la réduction de capital	Valeur nominale de l'action	Prime d'émission ou de conversion ou d'apport	Montants cumulés du capital
				Par apport en numéraire ou en nature	Par conversion	Par incorporation de réserves				
01/09/97	Création de la société	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	20 F	-	20 000 000 F
01/08/98	Division du nominal	1 000 000	2 000 000	-	-	-	-	10 F	-	20 000 000 F
24/11/98	Augmentation de capital lors de l'introduction en bourse	353 000	2 353 000	3 530 000 F	-	-	-	10 F	98 840 000 F	23 530 000 F
23/02/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	67 130	2 420 130	-	671 300 F	-	-	10 F	30 152 775 F	24 201 300 F
23/02/00	Division du nominal	2 420 130	4 840 260	-	-	-	-	5 F	-	24 201 300 F
17/05/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	93 550	4 933 810	-	467 750 F	-	-	5 F	21 009 922 F	24 669 050 F
17/05/00	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions	222	4 934 032	1110 F	-	-	-	5 F	64 420 F	24 670 160 F
17/05/00	Augmentation de capital par émission d'actions	953 831	5 887 863	4 769 155 F	-	-	-	5 F	321 206 020 F	29 439 315 F
13/09/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	20 818	5 908 681	-	104 090 F	-	-	5 F	4 675 409 F	29 543 405 F
11/09/01	Augmentation de capital par conversion d'obligations	128 750	6 037 431	-	643 750 F	-	-	5 F	28 915 312 F	30 187 155 F
11/09/01	Conversion du capital social en euros et suppression de la valeur nominale	-	6 037 431	-	-	-	-	-	-	4 602 002,11 €
16/05/02	Rétablissement de la valeur nominale et augmentation de capital par élévation de la valeur nominale (1)	-	6 037 431	-	-	46 819,76	-	0,77	-	4 648 821,87
16/05/02	Augmentation de capital par conversion d'obligations (1)	4 376	6 041 807	-	3 369,52	-	-	0,77	149 790,48	4 652 191,39
28/06/02	Augmentation de capital par apport en nature (2)	435 278	6 477 085	335 164,06	-	-	-	0,77	4 587 835,94	4 987 355,45
30/08/02	Augmentation de capital par apport en nature (3)	3 000 000	9 477 085	2 310 000	-	-	-	0,77	12 690 000	7 297 355,45
30/08/02	Réduction de capital par annulation d'actions propres (4)	416 665	9 060 420	-	-	-	320 832,05	0,77	- 11 346 025	6 976 523,40
19/09/02	Augmentation de capital par conversion d'obligations (5)	6 000	9 066 420	-	4 620	-	-	0,77	205 380	6 981 143,40
23/12/03	Augmentation de capital par apport en nature (6)	4 444 444	13 510 864	3 422 221,88	-	-	-	0,77	10 577 778,12	10 403 365,28
19/01/04	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions (7)	81 446	13 592 310	62 713,42	-	-	-	0,77	181 624,58	10 466 078,70
16/11/06	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions (8)	101	13 592 411	77,77	-	-	-	0,77	4 422,23	10 466 156,47
16/11/06	Augmentation de capital en numéraire (9)	1 076 233	14 668 644	828 699,41	-	-	-	0,77	1 571 300,59	11 294 855,88
18/09/07	Augmentation de capital par conversion d'obligations (10)	290 532	14 959 176	-	223 709,64	-	-	0,77	700 710,36	11 518 565,52
29/01/08	Augmentation de capital par levées d'options (11)	6 700	14 965 876	5 159,00	-	-	-	0,77	7 102,00	11 523 724,52
20/01/11	Augmentation de capital par levées d'options (12)	38 860	15 004 736	29 922,20	-	-	-	0,77	40 035,40	11 553 646,72

(1) Le conseil d'administration dans sa séance du 16 mai 2002, utilisant l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 15 février 2002, a rétabli la mention de la valeur nominale dans les statuts pour la porter à 0,77 euro. Au cours de cette même séance, le conseil a constaté le nombre des obligations converties en actions depuis le début de l'exercice en cours et a constaté l'augmentation de capital correspondante.

- (2) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 28 juin 2002 a décidé d'augmenter le capital social par la création de 435 278 actions nouvelles en rémunération de l'apport consenti par la société Guillemot Participations S.A consistant en une part sociale de la société italienne Guillemot Srl et représentant 100% du capital de cette dernière. Le nombre d'actions nouvelles a été déterminé par la valeur de l'apport, égale à 4 923 000 euros, divisée par le cours de référence de l'action Guillemot Corporation correspondant à la moyenne des cours de clôture des soixante jours de bourse précédant la date de l'assemblée générale.
- (3) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 30 août 2002 a décidé d'augmenter le capital social par la création de 3 000 000 d'actions nouvelles en rémunération de l'apport consenti par la société Guillemot Brothers S.A et consistant en un million de titres Ubi Soft Entertainment d'une valeur totale de quinze millions d'euros ; une parité de trois actions nouvelles Guillemot Corporation pour une action Ubi Soft Entertainment apportée a été retenue dans le contrat d'apport signé entre la société et Guillemot Brothers S.A. La Commission des opérations de bourse a apposé le 14 août 2002 le numéro d'enregistrement E.02-213 sur l'annexe au rapport du conseil d'administration présentée à l'assemblée générale extraordinaire.
- (4) Le Conseil d'administration du 30 août 2002 réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire et utilisant l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 15 février 2002 a décidé l'annulation de 416 665 actions propres.
- (5) Le Conseil d'administration du 19 septembre 2002 a constaté le nombre d'obligations converties en actions entre le 16 mai 2002 et le 31 août 2002.
- (6) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 décembre 2003 a décidé d'augmenter le capital social par apport en nature consenti par la société Guillemot Brothers S.A. et consistant en cinq millions d'actions Gameloft.
- (7) Le Conseil d'administration du 19 janvier 2004 a constaté le nombre de bons de souscription émis le 5 décembre 2003 et exercés pendant la période de souscription ayant expiré le 31 décembre 2003.
- (8) 100 bons de souscription d'actions émis en 1999 ont été exercés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Les bons de souscription émis en 1999 étaient exerçables jusqu'au 31 août 2006. Les bons de souscription non exercés à cette date ont perdu toute valeur et ont été radiés d'Eurolist le 31 août 2006 à l'issue de la séance de bourse.
- (9) Le Conseil d'administration dans sa séance du 16 novembre 2006 a décidé de réaliser l'augmentation de capital de deux millions quatre cent mille euros, prime d'émission comprise, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 octobre 2006. La souscription des 1 076 233 actions nouvelles a été libérée intégralement par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société détenues par la société Guillemot Brothers S.A.
- (10) Le Conseil d'administration dans sa séance du 18 septembre 2007 a constaté le nombre d'obligations converties entre le 1^{er} janvier 2007 au 31 août 2007, date d'échéance de l'emprunt obligataire, et a constaté l'augmentation de capital correspondante. 13 206 obligations ont été converties pendant cette période.
- (11) Le Conseil d'administration dans sa séance du 29 janvier 2008 a constaté le nombre et le montant des actions émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à la suite de levées d'options de souscription d'actions. 6 700 options ont été levées pendant cette période.
- (12) Le Conseil d'administration dans sa séance du 20 janvier 2011 a constaté le nombre et le montant des actions émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à la suite de levées d'options de souscription d'actions. 38 860 options ont été levées pendant cette période.

4.15.5. DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Est présenté ci-après le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital, accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la société Guillemot Corporation S.A. au conseil d'administration par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Date de la délégation	Objet de la délégation	Plafond (1)	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2011
25/05/2011	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 24/07/2013	Néant
25/05/2011	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social, par offre au public, par émission d'actions ordinaires de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 24/07/2013	Néant
25/05/2011	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par offre visée à l'article L.411-2 du code monétaire et financier (placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs) par émission d'actions ordinaires de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 24/07/2013	Néant
25/05/2011	Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Dans la limite de 10% du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 24/07/2013	Néant
25/05/2011	Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration pour consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Dans la limite d'un montant nominal global de 600 000 euros	38 mois soit jusqu'au 24/07/2014	Néant
25/05/2011	Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration pour procéder à des attributions gratuites d'actions de la société au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Nombre maximum d'actions pouvant être attribuées gratuitement : 2% du nombre d'actions composant le capital social de la société	38 mois soit jusqu'au 24/07/2014	Néant
25/05/2011	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe	Dans la limite de 2% du montant du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 24/07/2013	Néant

(1) L'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2011 a fixé le plafond global des augmentations de capital susceptibles d'être décidées par le conseil d'administration en vertu des délégations de compétence ou de pouvoir figurant dans le présent tableau récapitulatif à un montant nominal de huit millions d'euros.

4.15.6. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE (ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 et suivants du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition de votre conseil d'administration et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein,
- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société,
- de l'étendue des pouvoirs du président directeur général,
- des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale,
- des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Ce rapport a été préparé avec l'appui des services administratifs et financiers sur la base des procédures de contrôle interne existantes au sein du Groupe et dont j'ai suivi personnellement l'évolution des travaux. Il a été approuvé par le conseil d'administration dans sa séance du 28 mars 2012.

A - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La société se réfère au code de gouvernement d'entreprise Middlednext de décembre 2009 pour les valeurs moyennes et petites. Ce code est disponible sur le site Internet de Middlednext (www.middlednext.com).

Le conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du code Middlednext.

B - PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Composition du conseil d'administration

L'article 9 des statuts prévoit que la société puisse être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, Madame Marie-Hélène Lair a été nommée en qualité d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires. Votre conseil d'administration est désormais composé de six membres dont cinq hommes et une femme. La proportion de membres de sexe masculin et de membres de sexe féminin est respectivement de 83,3% et de 16,7%. Votre conseil entend progressivement faire entrer des femmes en son sein en vue de respecter les dispositions légales récentes applicables en la matière.

Votre conseil d'administration comprend un membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise Middlednext ; ce membre étant Madame Marie-Hélène Lair. Votre conseil poursuit sa recherche d'administrateur indépendant en vue de se conformer aux dispositions du code de gouvernement d'entreprise Middlednext mais n'a pas été en mesure de concrétiser ses recherches à ce jour.

Votre conseil d'administration ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est présentée aux paragraphes 4.12.1, 4.12.2 et 4.12.3 du Rapport de gestion.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Les administrateurs sont toujours rééligibles. Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins et ne pas être âgé de plus de 80 ans.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires; toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

2) Rôle et fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux du conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il représente le conseil d'administration dans ses rapports avec les tiers. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Dans sa séance du 29 avril 2002, votre conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société.

Votre conseil d'administration a approuvé le projet de Règlement intérieur du conseil d'administration proposé par son président, dans sa séance du 31 octobre 2007, lequel a ensuite été modifié par le conseil d'administration dans ses séances du 12 mars 2010 et du 26 août 2011. Ce règlement fixe notamment le rôle de votre conseil d'administration, les principes directeurs de fonctionnement de votre conseil d'administration et les devoirs de ses membres. Le règlement intérieur du conseil d'administration est disponible sur le site Internet de la société (www.guillemot.com).

3) Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au minimum quatre fois par an.

Les réunions du conseil d'administration ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur l'avis de convocation. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, lorsque la loi l'autorise, les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, votre conseil d'administration s'est réuni sept fois. Les réunions ont toutes été présidées par votre président. Le taux de présence aux réunions s'est élevé à 91,42%. Les délibérations de votre conseil ont porté sur :

- Constatation des levées d'options de souscription d'actions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; Constatation de l'augmentation de capital correspondante ; Modification corrélative des statuts.
- Evaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de la préparation de ses travaux ; Examen du projet de création d'une filiale en Espagne.
- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; Proposition d'affectation et de répartition du résultat ; Examen et approbation du projet de rapport du président du conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du code de commerce ; Résolutions à présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ; Convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires ; Remboursement d'avances en comptes courants d'actionnaires abandonnées avec clause de retour à une meilleure fortune.
- Arrêté des documents de gestion prévisionnelle visés à l'article L232-2 du Code de commerce et établissement des rapports sur ces documents.
- Arrêté des comptes semestriels consolidés résumés relatifs à la période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011 ; Répartition des jetons de présence ; Modification du règlement intérieur du conseil d'administration.
- Proposition de nomination d'un nouvel administrateur ; Convocation d'une assemblée générale des actionnaires ; Remboursement des frais des administrateurs.
- Arrêté des documents périodiques visés à l'article L232-2 du Code de commerce et établissement des rapports sur ces documents.

4) Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 10 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par tout moyen même verbalement.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels, conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce.

5) Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués ou mis à leur disposition, dans un délai suffisant avant la réunion, ou leur ont été remis en séance.

6) Rémunération des administrateurs

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, il a été versé aux administrateurs la somme totale de 26 014 euros à titre de jetons de présence.

7) Comités spécialisés

Dans sa séance du 16 juillet 2009, le conseil d'administration a décidé qu'il remplirait lui-même les fonctions du comité chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Aucun comité n'a été mis en place, à ce jour, par le conseil d'administration. Il n'est cependant pas exclu qu'à l'avenir et en fonction du développement de la société, il ne soit créé un ou plusieurs comités spécialisés.

8) Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

C - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe s'est appuyé sur les recommandations formulées par l'AMF dans son rapport publié le 22 janvier 2007 ainsi que sur le cadre de référence du contrôle interne des sociétés cotées mis à jour en juillet 2010.

Le Groupe a également utilisé le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites de ce cadre de référence afin de faciliter la réflexion et la communication sur le contrôle interne et de permettre à la société d'identifier les points de contrôle à améliorer.

1) Objectifs des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre ces objectifs, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces objectifs seront atteints.

2) Organisation générale du contrôle interne

a) Périmètre du contrôle interne

La société-mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales, en les adaptant à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société-mère et les filiales.

b) Acteurs chargés du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Guillemot Corporation repose sur des principes de délégation, d'autorisation et de séparation des fonctions qui se traduisent dans les procédures et circuits d'approbation et de validation.

Chaque collaborateur du Groupe est sensibilisé aux règles de conduite et d'intégrité qui sont le fondement même du contrôle interne du Groupe. Chaque collaborateur a la connaissance nécessaire pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

L'organisation et le rôle des différents organes qui concourent au contrôle interne sont détaillés ci-après :

♦ **Le conseil d'administration** détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre.

♦ **Le Président Directeur Général** est responsable de l'élaboration des procédures et des moyens mis en œuvre pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne.

♦ **Les Services Administratifs et Financiers** regroupent des services fonctionnels ayant une double mission d'expertise et de contrôle à savoir :

Le Service Contrôle de Gestion du Groupe fournit des informations chiffrées pertinentes (chiffre d'affaires, marges, coûts, etc.) aux responsables.

Il a pour objectifs :

- la mise en place des outils de reporting, de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilités,
- l'analyse des écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, l'explication des causes de ces écarts avec les opérationnels et le suivi de la mise en place des mesures correctives correspondantes,
- la vérification de l'exactitude des données de base et le contrôle des restitutions des systèmes d'information comptable et financière.

Le Service Comptabilité et Consolidation a les objectifs suivants :

- l'élaboration des comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels dans le respect des obligations légales et dans les délais répondant aux exigences des marchés financiers,
- la responsabilité de la mise en œuvre des procédures comptables,
- la définition et le contrôle de l'application des procédures de sécurité financière en respect du principe de séparation des tâches entre les ordonnateurs et les payeurs,
- la définition, avec l'aide d'un conseil fiscal, de la stratégie fiscale,
- la coordination avec les Commissaires aux comptes et la mise à disposition des informations utiles à l'exécution de leurs diligences.

Le Service Trésorerie

Le service a pour mission de suivre le niveau de trésorerie du Groupe et d'en assurer l'optimisation. Le service assure l'organisation de la gestion des flux et décide de l'utilisation des ressources financières en relation avec chacun des établissements financiers.

Afin de réduire le risque d'erreur ou de fraude, les délégations de pouvoirs sont attribuées à un nombre limité de collaborateurs seuls habilités par la Direction générale à traiter certaines opérations financières selon des seuils et autorisations prédéfinis.

Le Service Juridique

Le Groupe est doté d'un service juridique interne qui assure des prestations au profit des différents services des sociétés du Groupe.

Ce service a en charge :

- la définition et le contrôle de l'application de la politique contractuelle du Groupe,
- le suivi des contentieux et risques juridiques, et constitue une interface avec le service comptabilité pour leur prise en compte dans les états financiers,
- le suivi des engagements hors bilan,
- le suivi des différents contrats d'assurance du Groupe.

Le Service Ressources Humaines

Le service ressources humaines est centralisé au niveau du siège. Il s'assure du respect par le Groupe des dispositions du code du travail et organise les relations avec les instances représentatives du personnel.

Le Service Communication Financière

Le Service communication financière diffuse, auprès des actionnaires, des analystes financiers et des investisseurs, les informations nécessaires à la bonne compréhension de la stratégie du Groupe.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Le service en charge des systèmes d'information gère le développement d'outils spécifiques et collabore au choix des solutions informatiques. Il effectue un suivi régulier du déroulement des projets informatiques et s'assure qu'ils sont en adéquation avec les besoins opérationnels.

c) Mise en œuvre du contrôle interne et gestion des risques

♦ Procédures de contrôle de gestion

Business plan

L'organisation de la prévision est centralisée et organisée au niveau du siège par le service contrôle de gestion qui en définit les principes et le calendrier, anime le processus par entité et vérifie la cohérence avec la stratégie du Groupe. Ce plan est actualisé semestriellement.

Budget annuel

Les responsables opérationnels et fonctionnels, en collaboration avec le service contrôle de gestion et la direction financière, établissent pour l'année à venir un budget annuel.

Les objectifs proposés font l'objet d'une validation par la Direction générale et l'organisation de deux réunions annuelles en présence des responsables opérationnels permet de suivre les évolutions.

Tableau de bord hebdomadaire

Le service contrôle de gestion édite chaque semaine le tableau de bord adressé à la Direction générale qui contient notamment les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires consolidé
- la marge brute
- les frais
- le niveau du stock
- les indicateurs de réalisations par rapport aux prévisions et budgets
- les indicateurs de tendances

Rapprochement avec les données comptables

Chaque trimestre, le service contrôle de gestion effectue un rapprochement avec les données comptables afin d'analyser et rectifier les écarts entre :

- les abonnements inscrits en gestion et les charges comptables réelles,
- les méthodes d'alimentation des charges par le contrôle de gestion et les charges réelles.

Ce rapprochement permet d'obtenir les données d'analyses sectorielles.

Prévisions financières

Afin de compléter l'approche prévisionnelle réalisée par les budgets et renforcer la cohérence des prévisions gestion et trésorerie, le service comptabilité prépare les éléments suivants :

- le compte de résultat simplifié permettant de faire ressortir les soldes intermédiaires de gestion,
- le bilan simplifié afin de compléter l'approche résultat issue des prévisions gestion par une approche patrimoniale permettant à la fois d'anticiper l'évolution des postes clés tels que les immobilisations/investissements ou la situation du besoin en fonds de roulement, et de fiabiliser l'approche trésorerie,
- le tableau de financement permettant de travailler sur des indicateurs prévisionnels.

♦ Procédures de contrôle des engagements

Rédaction, approbation et suivi des contrats

Le service juridique du Groupe est engagé dans une démarche de sécurisation et de contrôle des engagements en relation étroite avec la Direction générale et les opérationnels.

Contrôle des contrats

Les contrats, avant signature par le Groupe, sont soumis au contrôle du service juridique. Après signature, l'ensemble des originaux des contrats est classé au service juridique.

Les achats

Le Groupe travaille régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'il a préalablement référencés. Dans ce cadre, l'ouverture de compte d'un nouveau fournisseur est de la responsabilité de la Direction.

La procédure mise en place veille tout particulièrement à la séparation des fonctions à l'intérieur du cycle achats, de la commande au règlement de la facture et au contrôle a posteriori des comptes.

Les ventes

Les conditions générales de ventes sont arrêtées et revues chaque année par le service juridique et le service commercial en fonction notamment de l'évolution de la réglementation.

La solvabilité des clients est une préoccupation permanente du Groupe. Ainsi, de la Direction au chargé de clientèle, des procédures strictes sont appliquées.

Il en découle une sélection rigoureuse des nouveaux clients qui doivent obtenir une couverture Assurance-Crédit suffisante avant toute entrée en relation. Le suivi des règlements (et les relances qui en découlent) est permanent et systématique et relève de la double responsabilité du service comptabilité clients et de la direction commerciale. La typologie des principaux clients du Groupe à savoir les acteurs de la grande distribution européenne dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le Groupe.

♦ Procédure de contrôle des actifs

Les immobilisations

Les immobilisations sont gérées par le service comptabilité générale. Un point régulier est fait avec un responsable technique sur l'état de ces actifs.

Les stocks

Un inventaire physique est effectué tous les ans.

Le suivi des entrées, des sorties et du stockage des marchandises fait l'objet d'une procédure rigoureuse à l'aide d'un outil de gestion spécifique développé en interne. Un contrôle quantitatif régulier est effectué pour les références à forte rotation.

♦ Procédure de contrôle de la trésorerie

Sécurisation des paiements

Tous les moyens de paiement du Groupe font l'objet d'une procédure de sécurisation, contractualisée auprès des banques. Ces procédures de sécurisation sont doublées d'un rapprochement bancaire-comptable quotidien.

Le risque de fraude interne est limité grâce à une procédure de séparation des tâches entre l'émetteur du titre de paiement et le signataire.

Gestion du risque de liquidité

Le service trésorerie est chargé de veiller à ce que le Groupe dispose des sources de financement pérennes et en quantité suffisante au regard de ses besoins.

Pour ce faire, une analyse mensuelle est réalisée, elle est assortie d'une réactualisation journalière des prévisions de trésorerie et d'un reporting quotidien à la Direction générale de la situation de la trésorerie nette.

Couverture des risques de change et de taux d'intérêt

Les achats de marchandises sont effectués principalement en dollar américain.

Le Groupe facture ses clients principalement en euros.

Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur d'activité du Groupe, le Groupe fait évoluer ses prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient. En conséquence, il a été choisi de ne pas souscrire de couverture de risque de change. Cependant, au moment de ses commandes, le Groupe procède à l'achat d'une partie des dollars au comptant ou à terme pour couvrir le risque de change lié à une éventuelle hausse du dollar.

Le risque de taux est étudié régulièrement par le service trésorerie et validé par la Direction générale.

♦ **Procédure de production et de contrôle de l'information financière**

Constatation du chiffre d'affaires

Le service contrôle de gestion fournit, chaque trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. La comptabilisation du chiffre d'affaires est assurée par le déversement des données de facturation du logiciel de facturation dans les systèmes comptables.

Un rapprochement est effectué entre les chiffres provenant du contrôle de gestion et les chiffres issus de la comptabilité.

Outils comptables

Le Groupe utilise plusieurs logiciels pour les besoins de la comptabilité générale, de la gestion de trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la paie et de la consolidation. Le développement en interne d'outils spécifiques de gestion permet d'optimiser les besoins.

Procédures d'analyse et de contrôle

L'enregistrement des événements comptables récurrents est normé grâce à l'utilisation de pièces comptables dédiées, ce qui assure une productivité et une sécurité optimale.

Le principe de séparation des tâches est appliqué au niveau du service comptable pour éviter les risques d'erreur ou de fraude.

La sécurité des données informatiques et des traitements fait l'objet d'une attention particulière (protection physique et logique des accès, sauvegardes, back-up etc...).

Les droits d'accès sont gérés de façon centrale et permettent de sécuriser les engagements des sociétés, ainsi que les autorisations et émissions de paiements.

L'ensemble des postes du bilan et du compte de résultat est analysé par comparaison avec l'année précédente et tous les écarts sont justifiés dans le cadre du contrôle des risques de fraude ou d'erreur.

Procédures d'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes sociaux fait l'objet d'une présentation à la Direction générale par le service comptabilité et d'une analyse conjointe des postes d'inventaire avec le service contrôle de gestion. La constatation des provisions fait suite à une analyse précise des risques auprès des services opérationnels et/ou fonctionnels concernés, du service juridique et, le cas échéant, de conseils externes.

L'élaboration des comptes consolidés est effectuée en interne par le service consolidation qui veille à la mise à jour des paramètres de la consolidation, à la préparation et réalisation des états statutaires en conformité avec les normes IFRS. Les principaux contrôles effectués par le service consolidation concernent le contrôle des liasses provenant des filiales, la revue des états de contrôle édités après les traitements de consolidation et le contrôle des états d'analyse de la consolidation.

Les relations avec les Commissaires aux Comptes sont organisées comme suit :

- une réunion préalable à l'arrêté, à laquelle participe la direction générale, permet de convenir du calendrier, de l'organisation et de valider les grandes options comptables,
- une réunion de synthèse, après l'arrêté, à laquelle participe la Direction générale, permet de recueillir les remarques éventuelles des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés.

Les comptes sont ensuite présentés au Président du conseil d'administration avant d'être arrêtés par le conseil d'administration.

Communication financière

Le Président Directeur Général et les Directeurs généraux délégués sont les principaux intervenants dans la communication des informations financières au marché.

Sont également habilités à communiquer des informations financières, la direction financière, le service communication ainsi que le service juridique.

La communication financière est assurée à partir des états financiers et comptables, des documents de référence et des communiqués de presse financiers.

Ces documents sont validés par les différents services administratifs et financiers concernés, l'ensemble étant validé par la Direction générale.

Enfin, le document de référence est déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Pour diffuser cette information financière, les moyens utilisés sont le courrier électronique, le téléphone et le courrier postal.

L'information financière est également diffusée par voie d'avis financiers publiés dans un quotidien économique de diffusion nationale et par voie de communiqués de presse mis en ligne sur le site Internet du Groupe Guillemot (disponibles sur ce site en langue française et en langue anglaise).

d) Elaboration de l'information comptable et financière des actionnaires

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, et celles visant à en assurer la conformité avec les principes comptables généraux, sont organisées par la Direction générale qui en confie l'exécution aux services administratifs et financiers et en contrôle l'exécution.

e) Conclusion

Les procédures de contrôle interne du Groupe Guillemot Corporation font l'objet d'une veille permanente qui permet leur mise à jour et leur évolution en tenant compte, notamment, des modifications intervenant dans la législation et la réglementation applicable au Groupe et à ses activités.

Les principales actions en 2011 ont été :

- Le passage à la virtualisation des serveurs, ce qui permet en cas d'incident, un retour à une activité normale dans des temps très courts et une sécurité accrue.
- Le logiciel de trésorerie a fait l'objet d'une mise à jour complète afin d'intégrer les contraintes de communication bancaire liées à la mise en oeuvre du système européen de paiements SEPA.

Pour 2012, les principaux projets concernent :

- La mise en oeuvre de chiffrement et signature électronique de mails pour les postes de management.
- Le développement d'un outil informatique permettant un suivi optimal des stocks dans le cadre de l'objectif d'inventaire permanent.
- La mise en place d'outils intégrant une approche des frais de Recherche et Développement par projet, permettant un suivi plus précis des coûts.
- Continuer la mise en place de questionnaires d'auto-évaluation visant à identifier les éventuelles zones de faiblesse dans les entités opérationnelles et à renforcer la culture de contrôle interne.

Le Président du Conseil d'administration estime que les mesures mises en place permettent d'assurer un contrôle interne efficace.

D - POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

A ce jour, le conseil d'administration n'a apporté aucune limitation de pouvoirs particulière à votre Président Directeur Général autres que celles prévues par les statuts et par la loi.

E - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale figurent à l'article 14 des statuts et sont reprises ci-après : « les assemblées générales sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Elles sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales en y assistant personnellement, en retournant un formulaire de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

S'agissant des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. »

Il est précisé qu'un actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par son conjoint, par un autre actionnaire, par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L225-106 du Code de commerce).

F - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est constituée d'une partie fixe. Elle n'est constituée d'aucune partie variable et d'aucun avantage en nature.

A ce jour, aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les dirigeants mandataires sociaux et aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Lorsque des options de souscription d'actions sont attribuées aux dirigeants mandataires sociaux, le nombre d'options attribuées à chacun d'eux est identique, et des options sont également attribuées à des salariés du Groupe. Le dirigeant mandataire social doit par ailleurs faire partie de la société au moment de la levée des options. Concernant les options attribuées depuis le 1^{er} janvier 2007, le dirigeant mandataire social doit conserver au nominatif 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Dans sa séance du 26 août 2011, le conseil d'administration a décidé la répartition du montant fixe annuel global maximum de 150 000 euros alloué aux administrateurs par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2011 à titre de jetons de présence. La répartition des jetons de présence a été arrêtée en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction. Les jetons de présence sont constitués d'une partie fixe et d'une partie variable.

G - INFORMATIONS PREVUES PAR L'ARTICLE L.225-100-3

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, prévus à l'article L.225-100-3 du code de commerce, sont présentés au paragraphe 4.11.5 du Rapport de gestion.

Fait à Rennes, le 28 mars 2012

Le Président du conseil d'administration

5. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

Toutes les données sont en milliers d'euros.

5.1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	Net 31.12.11	Net 31.12.10
Ecart d'acquisition	5.5.7.1	888	888
Immobilisations incorporelles	5.5.7.2	4 543	3 391
Immobilisations corporelles	5.5.7.3	3 495	3 637
Actifs financiers	5.5.7.4	358	293
Actifs d'impôts exigibles	5.5.7.9	0	0
Impôts différés actifs	5.5.8.6	0	0
Actifs non courants		9 284	8 209
Stocks	5.5.7.5	10 869	10 768
Clients	5.5.7.6	14 991	14 901
Autres créances	5.5.7.7	2 515	2 657
Actifs financiers	5.5.7.4	4 796	7 283
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.5.7.8	6 281	3 446
Actifs d'impôts exigibles	5.5.7.9	28	5
Actifs courants		39 480	39 060
Total Actif		48 764	47 269
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.11	31.12.10
Capital (1)		11 554	11 524
Primes (1)		10 472	10 433
Réserves et résultat consolidé (2)		-2 292	195
Ecart de conversion		495	509
Capitaux propres groupe	5.5.7.10	20 229	22 661
Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux propres de l'ensemble		20 229	22 661
Engagements envers le personnel	5.5.7.12	298	260
Emprunts	5.5.7.13	2 490	789
Autres dettes	5.5.7.14	1 666	1 666
Impôts différés passifs	5.5.8.6	0	0
Passifs non courants		4 454	2 715
Fournisseurs		15 832	14 049
Emprunts à court terme	5.5.7.13	3 209	2 367
Dettes fiscales		312	382
Autres dettes	5.5.7.14	4 505	4 790
Provisions	5.5.7.11	223	305
Passifs courants		24 081	21 893
Total Passif		48 764	47 269

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice -2 538 milliers d'euros

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.2. ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

- Compte de résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.11	31.12.10
Chiffre d'affaires net	5.5.6	60 784	60 471
Achats	5.5.8.1	-32 395	-34 139
Charges externes	5.5.8.1	-14 693	-13 472
Charges de personnel	5.5.8.1	-9 178	-8 622
Impôts et taxes		-418	-461
Dotations aux amortissements	5.5.8.2	-1 689	-1 542
Dotations aux provisions	5.5.8.2	-877	-861
Variation des stocks	5.5.8.3	621	1 558
Autres produits d'exploitation	5.5.8.4	334	260
Autres charges d'exploitation	5.5.8.4	-2 186	-1 447
Résultat opérationnel courant		303	1 745
Résultat opérationnel		303	1 745
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		3	8
Coût de l'endettement financier brut		158	128
Coût de l'endettement financier net	5.5.8.5	-155	-120
Autres produits financiers	5.5.8.5	0	1 072
Autres charges financières	5.5.8.5	-2 510	-1 659
Charge d'impôt	5.5.8.6	-176	-206
Résultat net de l'ensemble consolidé		-2 538	832
dont résultat net des activités arrêtées	5.5.8.7	0	0
Part des intérêts minoritaires		0	0
Résultat net part du groupe		-2 538	832
Résultat de base par action	5.5.8.8	-0,17 €	0,06 €
Résultat dilué par action	5.5.8.8	-0,16 €	0,05 €

- Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(Toutes les données sont en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10
Résultat net part du groupe	-2 538	832
Ecart de conversion	-14	193
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Réévaluation des immobilisations	0	0
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	0	0
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	-14	193
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres- part du groupe	-2 552	1 025
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres- part des minoritaires	0	0

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(Toutes les données sont en milliers d'euros)

	Notes Paragra- phes	Capital	Primes	Réser- ves conso- lidées	Résul- tat de l'exer- cice	Ecart de conver- sion	Total capitaux propres
Situation au 01.01.10		11 524	10 433	3 729	-4 495	316	21 507
Résultat global au 31.12.10					832	193	1 025
Affectation résultat 31.12.09				-4 495	4 495		0
Stock options				176			176
Titres de l'entreprise consolidante				-66			-66
Plus et moins-values sur titres propres				48			48
Autres				-29			-29
Situation au 31.12.10		11 524	10 433	-637	832	509	22 661
Situation au 01.01.11		11 524	10 433	-637	832	509	22 661
Résultat global au 31.12.11	5.5.8.				-2538	-14	-2 552
Affectation résultat 31.12.10				832	-832		0
Stock options	5.5.7.10.			87			87
Titres de l'entreprise consolidante	5.5.7.10.			39			39
Plus et moins-values sur titres propres	5.5.7.10.			-75			-75
Augmentation de capital par levée d'options		30	39				69
Situation au 31.12.11		11 554	10 472	246	-2 538	495	20 229

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.4. **TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.11	31.12.10
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net des sociétés intégrées		-2 538	832
+ Dotations aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		1 895	1 622
- Reprises des amortissements et provisions		-248	-71
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	5.5.8.5	2 486	1 527
+/- Charges et produits liés aux stock options	5.5.7.10	87	176
-/+ Plus et moins-values de cession		-7	0
Variation des impôts différés	5.5.8.6	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net		1 675	4 086
Coût de l'endettement financier net	5.5.8.5	155	120
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net		1 830	4 206
Ecart de conversion sur la marge brute d'autofinancement		-30	1
Stocks	5.5.7.5	-93	-787
Clients	5.5.7.6	-76	-1 743
Fournisseurs		-493	-2 532
Autres		807	-878
Variation du besoin en fonds de roulement		145	-5 940
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles		1 790	-1 853
Flux de trésorerie liés aux investissements			
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	5.5.7.2	-153	-27
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	5.5.7.3	-895	-815
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.5.7.3	15	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	5.5.7.4	-107	-149
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	5.5.7.4	7	6
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 133	-985
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital ou apports en numéraire	5.5.7.10	70	0
Rachat et reventes d'actions propres		0	0
Emprunts	5.5.7.13	4 500	0
Remboursement de comptes courants d'actionnaires	5.5.7.14	-436	-77
Remboursement des emprunts	5.5.7.13	-1 534	-2 384
Autres flux liés aux opérations de financement		0	0
Total des flux liés aux opérations de financement		2 600	-2 461
Incidence des écarts de conversion		8	66
Variation de trésorerie		3 265	-5 233
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	5.5.7.8 et 5.5.7.1	2 090	7 323
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	5.5.7.8 et 5.5.7.1	5 355	2 090

Les notes annexes présentées au paragraphe 5.5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

5.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

5.5.1. INFORMATIONS GENERALES

Guillemot Corporation est concepteur et fabricant de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs. Le Groupe propose une gamme de produits diversifiée sous les marques Hercules et Thrustmaster. Acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est désormais présent dans onze pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, les Etats-Unis, le Canada, la Belgique, la Hollande, Hong-Kong, la Roumanie et l'Italie et diffuse ses produits dans plus de soixante pays. La mission du Groupe est d'offrir des produits performants et ergonomiques pour maximiser les satisfactions des utilisateurs de loisirs numériques interactifs.

La société est une société anonyme dont le siège social est situé Place du granier, BP 97143, 35 571 Chantepie Cedex.

5.5.2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2011 a été marqué par une légère progression du chiffre d'affaires annuel du Groupe Guillemot Corporation à 60,8 millions d'euros. La croissance du marché s'est déplacée vers de nouvelles zones (BRICS, USA, Moyen-Orient...) et le Groupe a positionné sa R&D, ses gammes de produits et ses actions commerciales pour en bénéficier efficacement. Ces actions ont produits leurs premiers effets avec une progression des ventes hors Europe de 38% sur l'exercice.

La politique de renouvellement et d'élargissement des gammes Hercules commence à porter ses fruits avec notamment une croissance à deux chiffres sur le segment audio au dernier trimestre 2011. Le résultat opérationnel courant ressort à +0,3 million d'euros pour l'exercice 2011 contre un résultat de +1,7 million d'euros au 31 décembre 2010.

Le résultat net consolidé s'établit à -2,5 millions d'euros contre +0,8 million d'euros à période comparable. Ce résultat est impacté par une charge de réévaluation de 2,5 millions d'euros du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft détenus par le Groupe, la valeur du portefeuille passant de 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. Les capitaux propres passent de 22,7 millions d'euros à 20,2 millions d'euros au 31 décembre 2011. L'endettement net du Groupe s'établit à 1,1 million d'euros au 31 décembre 2011 (hors portefeuille de valeurs mobilières de placement de 4,8 millions d'euros).

5.5.3. REFERENTIEL

Conformément au Règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Guillemot Corporation présente ici ses états financiers consolidés de l'exercice 2011 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne (ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm). Ces normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

5.5.4. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

5.5.4.1. *Nouvelles normes et interprétations IFRS*

Les principaux nouveaux textes applicables de manière obligatoire en 2011 sont les suivants :

IAS 24 révisée Information relative aux parties liées

IAS 32 amendée Instruments financiers – Présentation

IFRS1 amendée Première application des IFRS

IFRIC 14 amendée Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum

IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres

Procédure d'amélioration annuelle des IFRS 2010

Ces normes, amendements à des normes existantes et interprétations n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

5.5.4.2. *Principes de consolidation*

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe Guillemot Corporation sont intégrées globalement. L'ensemble des sociétés consolidées a arrêté ses comptes annuels le 31 décembre 2011. Les méthodes comptables des filiales sont alignées sur celles du Groupe. Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'a pas une influence notable ne sont pas consolidées.

Le Groupe Guillemot Corporation n'exerce aucun contrôle conjoint ni influence notable sur ses autres participations.

Les résultats des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation sont consolidés à compter de la date de prise de contrôle ou de la date de création des sociétés. Les éliminations des opérations intragroupes sont réalisées pour toutes les sociétés du Groupe suivant les règles applicables en matière de consolidation. Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les résultats internes non réalisés compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées sont éliminés.

5.5.4.3. Immobilisations incorporelles

Marques

Les marques acquises par le Groupe ont été considérées comme ayant une durée de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Leur durée d'utilité est réexaminée chaque année et les marques sont soumises à des tests de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'immobilisation incorporelle appartient. Un test de dépréciation est également réalisé en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. En l'absence de marché actif sur les marques de notre secteur d'activité, la méthode de la juste valeur n'est pas appliquée pour la valorisation des marques détenues par le Groupe. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité. Cette méthode est retenue pour la valorisation des marques.

Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale acquise sont inscrits au bilan consolidé pour leur juste valeur à cette date. L'écart positif entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs nets identifiables est porté à la rubrique " écarts d'acquisition ". Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles. Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptibles de bénéficier des synergies.

Les éléments acquis par le Groupe reconnus comme des fonds de commerce, et en particulier les éléments incorporels (clientèle, part de marché, savoir-faire...) permettant à la société d'exercer son activité et de poursuivre son développement, mais qui ne répondent pas aux critères d'identification permettant de les présenter isolément à l'actif du bilan consolidé, sont également assimilés à des écarts d'acquisition.

Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation dès lors que certaines conditions sont remplies :

- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre
- Intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre
- Capacité à l'utiliser ou le vendre
- Probabilité que des profits futurs pourront être rattachés à cet actif
- Disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Actuellement dans les comptes consolidés, les frais de développement sont comptabilisés en charges, les cycles produits très courts et la multitude de projets communs à plusieurs gammes ne permettant pas d'individualiser les frais de développement.

Les logiciels de bureautique

Les logiciels de bureautique sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation, généralement comprise entre 3 et 5 ans.

Licences

Les licences concernent des droits de diffusion et de reproduction acquis auprès de tiers. La signature de contrats de licences peut donner lieu au paiement de montants garantis. Ces montants sont comptabilisés dans un compte Licences en immobilisations incorporelles dès lors

qu'ils répondent à la définition d'un actif (identifiable, contrôlé et porteur d'avantages économiques futurs), et amortis en linéaire.

5.5.4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements calculés, par application de taux homogènes au sein du Groupe, sont déterminés en fonction de leur durée d'utilité attendue par référence aux modes et aux durées d'utilisations suivantes :

Bâtiments :	20 ans (linéaire)
Agencements et aménagements :	10 ans (linéaire)
Installations techniques :	entre 1 et 10 ans (linéaire)
Matériel de transport :	4 ou 5 ans (linéaire)
Matériel de bureau et matériel informatique :	entre 3 et 5 ans (linéaire)
Mobilier :	5 à 10 ans (linéaire)

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

5.5.4.5. Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières indiquant un indice de perte de valeur, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les marques et goodwill détenus en France sont alloués aux deux unités génératrices de trésorerie Hercules et Thrustmaster composant les segments de l'information sectorielle par activité.

5.5.4.6. Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont considérés comme des contrats de location financement.

Ils sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon une méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Il n'y a pas de contrats de location financement en cours au 31 décembre 2011.

5.5.4.7. Actifs financiers

Le référentiel IFRS définit quatre catégories d'actifs financiers que sont les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en résultat, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs disponibles à la vente.

Les titres en portefeuille sont inscrits à l'actif à leur coût d'acquisition, augmenté, dans le cas des actifs autres que ceux classés parmi les actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette réévaluée et des perspectives d'avenir de la société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les actions propres à la clôture sont déduites des capitaux propres du Groupe pour leur valeur d'acquisition, valeur de 716 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (Méthode FIFO).

La juste valeur d'inventaire des actifs financiers est le dernier cours du jour du mois de clôture pour les titres cotés, et la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition et s'il existe un indicateur objectif de dépréciation, une provision pour dépréciation sera pratiquée.

Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des contrats d'achats à terme et des options de change. Comme les opérations ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, elles sont comptabilisées comme des instruments de transaction. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat financier.

5.5.4.8. Actifs d'impôts exigibles

La distinction entre actifs d'impôts exigibles courants et non courants apparaît au bilan consolidé.

5.5.4.9. Stocks et encours

Les stocks et encours de l'ensemble des sociétés du Groupe sont évalués, après élimination des marges internes, sur la base de leur coût d'approvisionnement. L'évaluation est réalisée selon la méthode FIFO (First In First Out).

Les coûts d'emprunt sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation diminuée des frais de commercialisation. Les tests d'obsolescence sont réalisés chaque année et la valeur probable de réalisation est calculée en fonction de l'évolution observée et attendue des ventes et des prix de marché des produits.

5.5.4.10. Avances et acomptes versés

Ce poste regroupe les acomptes sur commande versés aux fournisseurs.

5.5.4.11. Clients

Les clients ont été évalués initialement à leur juste valeur. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture. Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

5.5.4.12. Autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances de TVA.

5.5.4.13. Impôts différés

Les impôts différés, qui reflètent les différences temporelles entre les valeurs comptables après retraitement de consolidation et les bases fiscales des actifs et passifs, sont comptabilisés selon la méthode du taux variable. Des impôts différés sont constatés au compte de résultat et au bilan pour tenir compte des déficits courants dès lors que leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs s'avère probable dans les délais de récupération raisonnables. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations des taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au cours de l'exercice où ces changements de taux sont connus, en compte de résultat ou parmi les autres éléments du résultat global, suivant le mode de comptabilisation initial des impôts différés correspondants. Les impôts différés actifs sont comptabilisés à concurrence des impôts différés passifs. Ils sont compensés si l'entité imposable a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et si ces actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

5.5.4.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de certificats de dépôt (placements très liquides de maturité inférieure à trois mois, qui ne représentent pas de risque significatif de perte de valeur).

5.5.4.15. Opérations en monnaies étrangères et conversion des états financiers

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au taux de la couverture de change mise en place le cas échéant. Les actifs et les passifs non couverts exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion actifs et passifs monétaires sont incorporés dans le résultat consolidé au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Toutes les filiales du Groupe ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale. Les comptes des filiales étrangères en devises étrangères, non situées dans des zones à forte inflation, sont convertis selon la méthode du cours de clôture, les écarts de conversion étant rapportés aux capitaux propres.

5.5.4.16. Autres dettes

Les autres dettes comprennent les dettes sociales, les comptes courants, les produits constatés d'avance et les dettes diverses.

5.5.4.17. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Sous cette rubrique sont présentées les provisions pour risques liées à des litiges de nature commerciale.

5.5.4.18. Avantages au personnel

A leur départ à la retraite, les salariés du Groupe doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ce régime est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Le Groupe n'a pas d'autre régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre que le régime légal prévu par les conventions collectives dont dépendent les salariés du Groupe.

Une provision correspondant à la valeur actualisée de l'obligation est comptabilisée au bilan dans la rubrique provision pour retraite.

5.5.4.19. Paiements en actions et assimilés

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché. Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

5.5.4.20. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la direction du Groupe.

L'information sectorielle par activité concerne les secteurs d'activité Hercules et Thrustmaster. L'information sectorielle par zone géographique est basée sur les secteurs géographiques suivants : France, Union européenne hors France et Autres.

5.5.4.21. Comptabilisation des produits

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en tenant compte du montant de toute remise commerciale ou rabais

pour quantités consenti par l'entreprise. Les conditions générales de vente ne prévoient pas l'acceptation par le Groupe de retours de marchandises invendues. Les ventes de produits sont donc enregistrées et considérées comme définitives à la date de livraison correspondant à la date de transferts des risques et avantages.

5.5.4.22. Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés au bilan à la juste valeur. Les emprunts sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges.

5.5.4.23. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat dilué par action en retenant le résultat net consolidé.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le Groupe. Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

5.5.4.24. Incertitudes concernant les évaluations

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité, ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés, sont décrits à travers l'annexe et concernent principalement les immobilisations incorporelles, les impôts différés, les produits, les créances clients, les provisions et les stocks.

5.5.5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.5.5.1. Sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Guillemot Corporation

SOCIETE	Numéro SIREN	Pays	Pourcentage de contrôle/d'intérêt	Méthode
GUILLEMOT CORPORATION SA	414 196 758	France	Société-mère	Intégration Globale
GUILLEMOT Administration et Logistique SARL	414 215 780	France	99,96%	Intégration Globale
HERCULES THRUSTMASTER SAS	399 595 644	France	99,42%	Intégration Globale
GUILLEMOT Ltd		Royaume-Uni	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT Inc		Canada	74,89%(a)	Intégration Globale
GUILLEMOT GmbH		Allemagne	99,75%	Intégration Globale
GUILLEMOT Corporation (HK) limited		Hong-Kong	99,50%	Intégration Globale
GUILLEMOT Recherche et Développement Inc		Canada	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT Romania Srl		Roumanie	100,00%	Intégration Globale
GUILLEMOT Inc		Etats-Unis	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT SA		Belgique	99,93%	Intégration Globale
GUILLEMOT SRL		Italie	100,00%	Intégration Globale
GUILLEMOT Spain SL		Espagne	100,00%	Intégration Globale

(a) Guillemot Inc (Etats-Unis) détient également 25,11%.

Les intérêts minoritaires ne sont pas calculés au vu de leur caractère non significatif.

5.5.5.2. Variation du périmètre

La société Guillemot Spain SL a été créée en mai 2011 et a intégré le périmètre de consolidation à cette date.

5.5.6. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 sur les secteurs opérationnels, le Groupe présente les formats d'information sectorielle sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la direction.

L'information sectorielle par activité concerne les secteurs d'activité Hercules et Thrustmaster.

L'information sectorielle par zone géographique est basée sur les secteurs géographiques suivants : France, Union Européenne hors France et Autres.

5.5.6.1. *Information sectorielle par activité*

Le secteur d'activité Hercules inclut les gammes de produits suivants : netbooks, webcams, systèmes d'enceintes, cartes son, Wifi - CPL et Djing.

Le secteur d'activité Thrustmaster inclut les accessoires de jeux pour PC et consoles suivants : volants, gamepads, joysticks, gamme communication et mobilité, accessoires pour les consoles Wii et Nintendo DS/DSi.

Compte de résultat par activité (en milliers d'euros)

	31.12.11			31.12.10		
	Total	Hercules	Thrustmaster	Total	Hercules	Thrustmaster
Chiffre d'affaires	60 784	35 360	25 424	60 471	40 839	19 632
Chiffre d'affaires inter activités	-	-	-	0	-	-
Dotations aux amortissements	1 689	635	1 054	1 542	774	768
Dotations aux provisions	877	619	258	861	626	235
Résultat opérationnel courant	303	282	21	1 745	1 585	160
Résultat opérationnel	303	282	21	1 745	1 585	160

Bilan par secteur d'activité (en milliers d'euros)

	31.12.11			31.12.10		
	Net 31.12.11	Hercules	Thrustmaster	Net 31.12.10	Hercules	Thrustmaster
Ecart d'acquisition	888	888	-	888	888	-
Immobilisations incorporelles	4 543	1 502	3 041	3 391	1 454	1 937
Immobilisations corporelles	3 495	1 826	1 669	3 637	1 771	1 866
Stocks	10 869	6 044	4 825	10 768	6 884	3 884
Clients	14 991	8 242	6 749	14 901	8 066	6 835
Actifs non affectés	13 978	-	-	13 684	-	-
TOTAL ACTIF	48 764	18 502	16 284	47 269	19 063	14 522
Capitaux propres	20 229	-	-	22 661	-	-
Provisions	521	261	260	565	371	194
Fournisseurs	15 833	7 785	8 048	14 049	8 631	5 418
Passifs non affectés	12 181	-	-	9 994	-	-
TOTAL PASSIF	48 764	8 046	8 308	47 269	9 002	5 612

Les actifs non affectés sont les actifs financiers, les actifs d'impôts, les autres créances et la trésorerie.

Les passifs non affectés sont les emprunts, les autres dettes, les dettes fiscales et les impôts différés passifs.

5.5.6.2. *Information sectorielle par zone géographique*

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros) :

Chiffre d'affaires réalisé par :	31.12.11	31.12.10
France	18 818	20 408
Union Européenne hors France	25 918	28 406
Autres	16 048	11 657
TOTAL	60 784	60 471

Valeur globale des actifs par implantation géographique (en milliers d'euros) :

	31.12.11				31.12.10			
	Total net	France	UE hors France	Autres	Total net	France	UE hors France	Autres
Ecarts d'acquisition	888	888			888	888	-	-
Immobilisations corporelles	3 495	3 403	23	69	3 637	3 532	27	78
Actifs financiers	5 154	5 123	10	21	7 576	7 551	5	20
Stocks	10 869	8 013	0	2 856	10 768	7 754	0	3 014
Clients	14 991	4 197	7 046	3 748	14 901	4 172	7 600	3 129
Autres créances	2 515	2 339	122	55	2 657	2 510	87	60
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 281	5 223	381	677	3 446	2 416	378	652
Actifs d'impôts exigibles	28	28			5	5	-	-
Actifs non affectés	4 543				3 391	-	-	-
TOTAL ACTIF	48 764	29 214	7 582	7 426	47 269	28 828	8 097	6 953

Les actifs non affectés sont les immobilisations incorporelles.

5.5.7. NOTES SUR LE BILAN

5.5.7.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit au 31 décembre 2011 :

Variation des écarts d'acquisition	Brut au 31.12.10	Variation	Brut au 31.12.11
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	1	-	1
Hercules Thrustmaster SAS (France)	1 299	-	1 299
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	233	-	233
Guillemot SA (Belgique)	233	-	233
Guillemot Inc (Etats-Unis)	1 034	-	1 034
Guillemot Corporation SA (France)	941	-	941
Guillemot Inc (Canada)	16 894	-	16 894
Guillemot Srl (Italie)	4 392	-	4 392
Total	25 027	0	25 027

Dépréciations des écarts d'acquisition	Provisions au 31.12.10	Perte de valeur complémentaire du 01.01.11 au 31.12.11	Provisions au 31.12.11
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	1	-	1
Hercules Thrustmaster SAS (France)	411	-	411
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	233	-	233
Guillemot SA (Belgique)	233	-	233
Guillemot Inc (Etats-Unis)	1 034	-	1 034
Guillemot Corporation SA (France)	941	-	941
Guillemot Inc (Canada)	16 894	-	16 894
Guillemot Srl (Italie)	4 392	-	4 392
Total	24 139	0	24 139

Valeur nette	Total	888	0	888
---------------------	--------------	------------	----------	------------

L'application du test de valeur sur l'écart d'acquisition provenant de la filiale Hercules Thrustmaster SAS (montant net de 888 milliers d'euros) et qui concerne le Goodwill Hercules, n'a pas fait ressortir de perte de valeur au 31 décembre 2011.

La valeur recouvrable a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité.

Les hypothèses retenues pour l'application de ce test de valeur à l'Unité Génératrice de Trésorerie Hercules sont :

- Ratio cash flows opérationnels sur chiffre d'affaires de 3,5%.
- Projections à court terme sur cinq ans (hausse de 5% du chiffre d'affaires sur 2012 et 2013 puis stabilité sur les trois années suivantes).
- Taux d'actualisation de 13%.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur constatées lors des exercices précédents ne seront pas reprises ultérieurement. Le risque de dépréciation complémentaire porte sur un montant total de 888 milliers d'euros. L'évaluation des écarts d'acquisition présente une incertitude et un risque d'ajustement sur les exercices à venir, dans le cas où les hypothèses faites sur les cash flows futurs générés par l'activité Hercules étaient revues à la baisse. Une baisse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une dépréciation complémentaire de 888 milliers d'euros sur la période suivante.

5.5.7.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	31.12.10	Mvt périmètre	Augmen- tation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.11
Marques	10 842					10 842
Frais de développement	0					0
Licences	2 144		295			2 439
Concessions, brevets	780		153	3	3	933
Autres immobilisations incorporelles	1 061				3	1 064
TOTAL	14 827	0	448	3	6	15 278

Les frais de développement engagés par le Groupe ne peuvent pas être individualisés du fait des cycles produits très courts et des nombreux projets communs à plusieurs gammes, ce qui se traduit par une comptabilisation en charges conformément à la norme IAS 38.

Le poste Licences comprend les montants garantis à payer sur la durée de vie des contrats.

Amortissements et provisions	31.12.10	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.11
Marques	8110					8 110
Frais de Développement	0					0
Licences	1 528			760		768
Concessions, brevets	746		50	3	2	795
Autres immobilisations incorporelles	1 052		7		3	1 062
TOTAL	11 436	0	57	763	5	10 735

Les marques comprennent les marques acquises Thrustmaster et Hercules. Ces marques sont soumises à des tests de dépréciation à chaque arrêté et valorisées en tenant compte des cash flows futurs actualisés.

En l'absence de marché actif sur les marques de notre secteur d'activité, la méthode de la juste valeur n'est pas appliquée pour la valorisation des marques détenues par le Groupe.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité. Cette méthode est retenue pour la valorisation des marques.

La marque Hercules est affectée à l'Unité de trésorerie Hercules.

La marque Thrustmaster est affectée à l'Unité génératrice de trésorerie Thrustmaster. La marque Thrustmaster a une valeur nette au bilan de 1 300 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 9 410 milliers d'euros et la marque Hercules de 1 432 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 1 432 milliers d'euros.

Conformément à IAS 36, les projections se font sur 5 ans avec une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul des cash flows futurs actualisés sont les suivantes :

- Ratio cash flows opérationnels sur chiffre d'affaires de 3,5%
- Projections appliquées à un business plan en croissance (hausse de 5% pour 2012 et 2013 puis stabilité sur les trois années suivantes)
- Projections à court terme sur cinq ans
- Taux d'actualisation de 13%.

L'évaluation de la marque Thrustmaster présente une incertitude et un risque d'ajustement sur les exercices à venir, dans le cas où les hypothèses faites sur les cash flows futurs générés par l'activité Thrustmaster étaient revues à la hausse ou à la baisse. Une hausse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une reprise de provision de 2,3 millions d'euros sur la période suivante. De la même manière, une baisse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une dépréciation complémentaire de 1,3 million d'euros.

D'autre part, une variation de 1% à la baisse ou à la hausse du taux d'actualisation retenu aurait un impact de 0,6 million d'euros sur le résultat.

Il n'y a pas eu de révision de la valeur des marques Hercules et Thrustmaster au 31 décembre 2011.

5.5.7.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles destinées à l'exploitation se répartissent comme suit :

Valeurs brutes	31.12.10	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.11
Terrains	399					399
Constructions	5 325		34			5 359
Installations techniques	5 255		798	8	2	6 047
Autres immos corporelles	977		78	46	1	1 010
Immobilisations en cours	189		773	788		174
TOTAL	12 145	0	1 683	842	3	12 989

Les constructions sont des bâtiments situés à Carentoir (France).

Des immobilisations corporelles en cours d'un montant de 788 milliers d'euros ont été transférées au compte Installations techniques sur l'exercice. Les immobilisations corporelles en cours concernent essentiellement des moules et outillages permettant la production des nouveaux produits.

Amortissements	31.12.10	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.11
Constructions	3 574		230			3 804
Installations techniques	4 124		723	8	2	4 841
Autres immos corporelles	810		77	39	1	849
TOTAL	8 508	0	1 030	47	3	9 494

5.5.7.4. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants se répartissent comme suit :

Valeurs brutes	31.12.10	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.11
Sociétés non consolidées	55			55		0
Autres titres immobilisés	78		50	37		91
Autres immobilisations financières	215		57	5		267
TOTAL	348	0	107	97	0	358

Provisions	31.12.10	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.11
Sociétés non consolidées	55			55		0
TOTAL	55	0	0	55	0	0

Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'a pas une influence notable ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Les mouvements sur les sociétés non consolidées concernent les titres de la société Air2Web (Etats-Unis) qui ont été annulés sur l'exercice, suite à une opération financière propre à cette société. Les mouvements sur les autres titres immobilisés concernent le contrat de liquidité actuellement en vigueur. Les moyens affectés au compte de liquidité sont de 300 000 euros en espèces au 31 décembre 2011.

Les mouvements sur les Autres immobilisations financières concernent des dépôts de garanties.

Les actifs financiers courants comprennent les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft.

	Net 31.12.10	Cession 31.12.11	Acquisition 31.12.11	Ecart de conversion 31.12.11	Gain/perte rééval 31.12.11	Net 31.12.11
Actions Ubisoft Entertainment						
Nombre	863 874					863 874
Juste Valeur (en milliers d'euros)	6 912				-2 445	4 467
Actions Gameloft						
Nombre	68 023					68 023
Juste Valeur (en milliers d'euros)	371				-42	329
Instruments dérivés sur opérations de change	0					0
Total valeur	7 283	0	0	0	-2 487	4 796

Les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft (cotées sur un marché actif) sont valorisées à la juste valeur en application de la norme IAS 39. Ces actions ont été classées dans la catégorie d'actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat lors du passage aux normes IFRS. Au 31 décembre 2011, le Groupe détient 863 874 actions Ubisoft Entertainment représentant 0,91 % du capital.

Le Groupe détient par ailleurs 68 023 actions Gameloft représentant 0,09% du capital. Les cours retenus au 31 décembre 2010 étaient de 8,00 euros pour l'action Ubisoft Entertainment et de 5,46 euros pour l'action Gameloft. Les cours retenus au 31 décembre 2011 pour la valorisation des actions à leur juste valeur sont de 5,171 euros pour l'action Ubisoft Entertainment et de 4,84 euros pour Gameloft. La perte de réévaluation ainsi constatée au 31 décembre 2011 s'élève à 2 486 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été passée sur les actifs financiers, la juste valeur étant supérieure au coût d'acquisition des actifs financiers.

Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des contrats d'achats à terme et des options de change. Comme les opérations ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, elles sont comptabilisées comme des instruments de transaction. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat financier. Il n'existe pas de contrats de couverture de change au 31 décembre 2011.

5.5.7.5. Stocks

Stocks	Brut 31.12.10	Variation de stock (Résultat)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Brut 31.12.11
Matières premières	3 751	-972			2 779
Produits finis	9 378	964		9	10 351
TOTAL	13 129	-8	0	9	13 130

Provisions	31.12.10	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.11
Matières premières	1 592	228	95			1 725
Produits finis	769	298	531			536
TOTAL	2 361	526	626	0	0	2 261

Total Stock net	10 768					10 869
------------------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Les stocks sont constitués de composants et sous-ensembles électroniques ainsi que de produits finis. Des provisions sont constituées lorsque la valeur du stock se trouve supérieure à la valeur probable de réalisation. L'augmentation de la provision de 526 milliers d'euros comprend principalement une provision liée aux produits de la gamme de netbooks eCAFÉ™ d'Hercules. La valeur du stock net est stable à période comparable.

5.5.7.6. Clients

Créances clients	Brut 31.12.10	Mouvements	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Reclassement	Brut 31.12.11
Clients	14 992	194			16	15 202

Provisions	31.12.10	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Reclassement	31.12.11
Clients	91	149	29			211

Les créances clients font l'objet d'une assurance-crédit qui couvre la majorité du poste clients au 31 décembre 2011. Le poste clients a une valeur nette de 14 991 milliers d'euros au 31 décembre 2011 contre 14 901 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

5.5.7.7. Autres créances

	31.12.11	31.12.10
Avances et acomptes versés	358	695
Créances de TVA	1 698	1 625
Fournisseurs débiteurs	92	48
Autres	47	34
Charges constatées d'avance	320	255
TOTAL	2 515	2 657

5.5.7.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31.12.11	31.12.10
Trésorerie	6 281	3 446
Equivalents de trésorerie	0	0
TOTAL	6 281	3 446

5.5.7.9. Actifs d'impôts exigibles

Le montant figurant au bilan totalise 28 milliers d'euros et concerne des acomptes d'impôts de sociétés exigibles.

5.5.7.10. Capitaux propres

Le capital est composé de 15 004 736 actions de 0,77 euro de nominal.

La société Guillemot Corporation SA détient 282 710 actions propres. Ces actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour une valeur de 716 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, la fraction du capital représentée par les actions propres est de 1,88 %.

Nombre d'actions Guillemot Corporation :

Au 01/09/99	2 353 000
Conversions d'obligations	67 130
Division du nominal 02/2000	2 420 130
Conversions d'obligations	114 368
Création d'actions nouvelles	953 831
Bons de souscriptions d'actions exercés	222
Au 31/08/00	5 908 681
Conversions d'obligations	128 750
Au 31/08/01	6 037 431
Conversions d'obligations	10 376
Création d'actions nouvelles	3 435 278
Annulation actions propres	-416 665
Au 31/08/02	9 066 420
Création d'actions nouvelles	4 444 444
Au 31/12/03	13 510 864
Bons de souscriptions d'actions exercés	81 446
Au 31/12/04	13 592 310
Au 31/12/05	13 592 310
Bons de souscriptions d'actions exercés	101
Création d'actions nouvelles	1 076 233
Au 31/12/06	14 668 644
Conversions d'obligations	290 532
Au 31/12/07	14 959 176
Levées d'options de souscription d'actions	6 700
Au 31/12/08	14 965 876
Au 31/12/09	14 965 876
Au 31/12/10	14 965 876
Levées d'options de souscription d'actions	38 860
Au 31/12/11	15 004 736

Nombre potentiel maximal d'actions à créer :

Par levée d'options 1 511 632

Principales caractéristiques des plans de stock-options :

	3ème Plan	4ème Plan	5ème Plan	6ème Plan
Date du conseil	17.04.01	18.04.01	04.11.02	01.09.03
Nombre d'actions	28 000	72 000	199 998	459 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	29 €	29 €	1,36 €	1,83 €
Date d'exercice	17.04.05 au 17.04.11	18.04.02 au 18.04.11	04.11.06 au 04.11.12	01.09.07 au 01.09.13
Nombre d'actions souscrites	-	-	-	16 700
Dont au cours de l'exercice 2011	-	-	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	28 000	72 000	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.11	-	-	199 998	442 300
Options potentiellement exerçables au 31.12.11	-	-	133 332	283 300

	7ème Plan	8ème Plan	9ème Plan	10ème Plan
Date du conseil	22.02.06	22.02.06	18.02.08	18.02.08
Nombre d'actions	433 000	246 000	383 000	217 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,74 €	1,77 €	1,91 €	1,91 €
Date d'exercice	22.02.10 au 22.02.16	22.02.08 au 22.02.16	18.02.12 au 18.02.18	18.02.10 au 18.02.18
Nombre d'actions souscrites	10500	12000	-	6 360
Dont au cours de l'exercice 2011	-	-	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	-	-	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.11	422 500	234 000	383 000	210 640
Options potentiellement exerçables au 31.12.11	388 000	159 000	364 000	184 000

Les quatre premiers plans de stock-options sont devenus caduques.

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché. Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Le nombre d'options potentiellement exerçables tient compte des modalités d'exercice des options propres à chaque plan.

Conformément à la norme IFRS 2 sur les avantages en actions, les stock-options ont été évaluées à leur juste valeur selon la méthode Black & Scholes, entraînant la comptabilisation en frais de personnel d'une charge de 87 milliers d'euros sur l'exercice 2011. Les principales données entrées dans le modèle de valorisation sont les suivantes :

- Volatilité de l'action = 100% pour les plans 6-7-8 et 40% pour les plans 9 et 10
 - Taux sans risque = 3.45 % pour les plans 6-7-8 et 3.96% pour les plans 9 et 10
 - Nombre d'années avant l'expiration des options = 6 à 7 selon les plans
- 45 560 options ont été exercées depuis l'origine.

5.5.7.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent ainsi :

	31.12.10	Augmentations	Diminutions		Ecarts de conversion	31.12.11
			Utilisées	Non utilisées		
Retours produits	101		50		-1	50
Autres	204	167	17	181		173
TOTAL	305	167	67	181	-1	223

Le poste Autres provisions contient principalement un montant de TVA douanière dû par un fournisseur défaillant et réclamé à Guillemot Corporation par l'administration.

La diminution du poste Autre provisions pour 181 milliers d'euros est liée à l'évolution de l'application de la loi en Allemagne d'une taxe sur les netbooks.

5.5.7.12. Engagements envers le personnel

Le Groupe ne dispose pas de régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre que le régime légal prévu par les conventions collectives dont dépendent les salariés du Groupe.

Une provision est calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, basée sur les indemnités de fin de travail au moment du départ à la retraite en fonction de l'ancienneté (il s'agit des indemnités qui seront perçues par le salarié lors de son départ en retraite).

Les principales hypothèses actuarielles sont :

- Année de calcul : 2011
- Taux d'actualisation : 5%
- Utilisation des conventions collectives propres aux filiales
- Méthode de calcul rétrospective des unités de crédits projetées.
- Salaire de référence année 2011, avec prise en compte d'une augmentation annuelle de 1% jusqu'à la fin de carrière.

Au 31 décembre 2011, le montant de la provision comptabilisée est de 298 milliers d'euros.

5.5.7.13. Emprunts

Les dettes financières se décomposent ainsi :

	31.12.11	Courant à - 1 an			Non courant + 1an	31.12.10
		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois		
Emprunts auprès des organismes de crédits	4 749	625	628	1 006	2 490	1 783
Dettes bancaires à moyen terme	13			13		13
Découverts bancaires et avances en devises	926			926		1 356
Divers	11			11		4
TOTAL	5 699	625	628	1 956	2 490	3 156

Le Groupe a des emprunts à taux fixe pour 3 374 milliers d'euros et à taux variable pour 1 375 milliers d'euros. Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité.

Sur la période, le Groupe a remboursé pour 1 534 milliers d'euros d'emprunts bancaires et a contracté pour 4 500 milliers d'euros de nouveaux emprunts, afin de financer la hausse de son besoin en fonds de roulement.

Au 31 décembre 2011, il n'y a pas de dettes financées par devise autres que l'Euro.

Endettement net

	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Dettes financières	5 699	3 156	4 219
Comptes courants d'actionnaires	1 666	2 102	2 179
Disponibilités	6 281	3 446	7 362
Endettement net	1 084	1 812	-964

Le Groupe a un endettement net de 1 084 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le Groupe dispose par ailleurs d'un portefeuille d'actions de 4 796 milliers d'euros (en juste valeur au 31 décembre 2011).

5.5.7.14. Autres dettes

	31.12.11		31.12.10
	courant	non courant	
Dettes sociales	1 788		1 710
Comptes courants		1 666	2 102
Autres	2 717		2 645
TOTAL	4 505	1 666	6 457

Les autres dettes comprennent 1 666 milliers d'euros de comptes courants créditeurs apportés par les actionnaires fondateurs. Elle concerne des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune.

En 2002 et 2003, les actionnaires fondateurs de Guillemot Corporation ont abandonné des comptes courants pour un montant total de 7,7 millions d'euros. Ces abandons étaient assortis de clauses de retour à meilleure fortune, qui prévoyaient un remboursement lorsque la société-mère serait de nouveau bénéficiaire.

Sur ces 7,7 millions d'euros, 6 034 milliers d'euros ont été remboursés de 2007 à 2011 en application des termes définis dans les conventions de compte courant et qui prévoyaient un remboursement en fonction du résultat net de la société-mère Guillemot Corporation SA.

Le remboursement ne peut dépasser 80% des premiers quatre millions d'euros de résultat net, puis 50% du million suivant, puis 20% au-delà. Il n'y aura pas de remboursement en 2012, au vu du résultat déficitaire de la société-mère Guillemot Corporation SA sur 2011.

Le solde de 1 666 milliers d'euros (classé en non courant) sera progressivement remboursé dans les années futures à hauteur de 20% du résultat net annuel de la société-mère Guillemot Corporation SA. Cette dette n'a pas été actualisée au 31 décembre 2011.

5.5.8. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.5.8.1. Achats, charges externes et charges de personnel

Achats

Les achats concernent les achats de matières premières (composants électroniques) et de produits finis et totalisent 32 395 milliers d'euros sur l'exercice 2011.

Charges externes

Les charges externes se décomposent ainsi :

	31.12.11	31.12.10
Achats de sous traitance	1 542	2 262
Achats non stockés, matériel et fournitures	323	241
Autres charges externes	12 828	10 969
TOTAL	14 693	13 472

Les autres charges externes comprennent essentiellement les frais de transport sur ventes, de publicité, de marketing et les frais de Recherche et Développement. Ces frais affichent une hausse de 17% sur l'exercice, liée au renforcement des frais de marketing et au développement à l'international. Le montant total des dépenses de Recherche et Développement comptabilisées en charges de l'exercice représente 4 154 milliers d'euros. Les frais de développement engagés lors de l'exercice n'ont pas été immobilisés. Les cycles rapides des produits et la multitude des projets affectés à plusieurs gammes ne permettent pas d'individualiser les frais de développement ce qui conduit à une comptabilisation en charges conformément à la norme IAS 38, le Groupe n'étant pas capable de mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les rémunérations du personnel et les charges sociales. Le montant du poste s'établit à 9 178 milliers d'euros en 2011 contre 8 622 milliers d'euros en 2010. Le montant lié aux stocks options comptabilisées en charges de personnel sur la période est de 87 milliers d'euros contre une charge de 176 milliers d'euros en 2010. Ces options ont été évaluées selon la méthode de Black & Scholes, ce modèle étant le mieux adapté pour valoriser des options qui ne peuvent être exercées qu'à la fin de leur durée de vie.

5.5.8.2. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

	31.12.11	31.12.10
Amortissements sur immobilisations incorporelles	661	470
Amortissements sur immobilisations corporelles	1 028	1 072
TOTAL	1 689	1 542

Les amortissements sur les immobilisations incorporelles concernent principalement les montants garantis liés à des contrats de licences.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles concernent principalement les constructions pour 230 milliers d'euros et les installations techniques pour 723 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions se décomposent ainsi :

	31.12.11	31.12.10
Provisions sur actif circulant	147	14
Provisions pour risques et charges	56	80
Provisions pour dépréciation du stock	524	767
Autres provisions	150	-
TOTAL	877	861

Les provisions pour dépréciation du stock concernent principalement les produits de la gamme de netbooks eCAFÉ™ d'Hercules.

Le poste Autres provisions concerne une provision liée à un montant de TVA douanière dû par un fournisseur défaillant et réclamé par l'administration à Guillemot Corporation.

5.5.8.3. Variation des stocks

La variation des stocks comprend notamment les reprises de provisions de stock et les variations négatives et positives de stock.

5.5.8.4. Autres produits et charges d'exploitation

	31.12.11	31.12.10
Produits		
Reprises sur autres actifs circulants	226	152
Autres produits d'exploitation	93	108
Prix de cession des immobilisations	15	0
Total produits	334	260
Charges		
Licences	-2 151	-1 395
VNC immobilisations cédées	-8	0
Autres charges d'exploitation	-27	-52
Total charges	-2 186	-1 447
TOTAL	-1 852	-1 187

5.5.8.5. Coût de l'endettement financier net, autres charges et produits financiers

Le coût de l'endettement financier net est de 155 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Il contient les charges d'intérêts et charges financières liées aux emprunts ainsi que les pertes et gains de change liés à l'extinction des dettes financières.

Les autres charges et produits financiers se décomposent ainsi :

	31.12.11	31.12.10
Différences de change	-	940
Gain/perte latent actions Gameloft	-	131
Total autres produits financiers	0	1 071
Différences de change	-24	-
Gain/perte latent actions Gameloft	-42	-
Gain/perte latent actions Ubisoft Entertainment	-2 444	-1 659
Total autres charges financières	-2 510	-1 659

Effet de change lié à la conversion des filiales en devises :

Toutes les filiales ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale, l'impact sur les capitaux propres est de -14 milliers d'euros.

Risques financiers :

Conformément à la norme IFRS 7 sur les instruments financiers, le Groupe détaille ci-après son exposition aux différents risques financiers :

Risque de liquidité : Au 31 décembre 2011, le Groupe n'utilise pas la totalité de ses capacités d'emprunt et de concours bancaires et son endettement net est de 1,1 million d'euros.

Le Groupe dispose d'un portefeuille de valeurs mobilières de placement de 4,8 millions d'euros en juste valeur au 31 décembre 2011. Il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité au 31 décembre 2011.

Risque sur actions : La variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat du Groupe. Sur 2012, la baisse de 10% du cours de l'action Ubisoft Entertainment (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2011) aurait un impact de – 447 milliers d'euros sur le résultat financier. La baisse de 10% du cours de l'action Gameloft (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2011) aurait un impact de – 33 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 23 mars 2012, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 5,657 euros, soit une hausse de 9%, par rapport au 31 décembre 2011, ce qui entraînerait la constatation d'un gain de réévaluation de 420 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe à cette date.

Risque de taux de marché : Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2011 (montant des dettes financières à taux variable) aurait pour impact une augmentation de charge de 9 milliers d'euros. Sur 2011, le Groupe a mis en place un contrat d'échange de taux (Swap) permettant de gérer le risque de taux lié à une exposition à taux révisable euribor 3 mois.

Risque de change : La situation des actifs et passifs du Groupe en devises au 31 décembre 2011 s'établit comme suit (la position est donnée pour les montants non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montants des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP
Actif	2 132	735
Passif	8 046	40
Position nette avant gestion	-5 914	695
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	-5 914	695

Une hausse de 10% du taux du dollar américain sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2011 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de la charge financière de 457 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantages compétitifs d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient.

Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, le Groupe vend principalement en euros. Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour le Groupe une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait avoir un impact temporaire sur la marge brute.

Cependant, afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des achats au comptant, des contrats d'achats à terme et des options de change.

D'autre part, la hausse des ventes à l'export observée ces deux dernières années, accentue la couverture naturelle et diminue sensiblement le risque de change.

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Le Groupe a recours à l'assurance-crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, le Groupe est amené à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée.

5.5.8.6. Charge d'impôt

L'impôt sur les résultats se décompose ainsi :

	31.12.11	31.12.10
Impôts différés	0	0
Impôts courants	176	206
TOTAL	176	206

L'impôt courant correspond au cumul des impôts sur les résultats de toutes les sociétés du Groupe. L'impôt différé est calculé sur les décalages temporels concernant les retraitements fiscaux, les retraitements de consolidation et les déficits reportables.

Au vu des résultats déficitaires observés sur les exercices antérieurs, le solde des reports déficitaires de 64 164 milliers d'euros (cf. tableau ci-après) n'a pas engendré la constatation d'impôt différé actif dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2011.

Preuve d'impôt :

	31.12.11
Résultat avant impôt	-2 362
Produits et charges non soumises à l'IS	87
Impôt théorique (33,33%)	-758
IS s/charges et produits définitivement non déductibles/ imposables	17
IS/Déficits antérieurs reportables	-35
IS/Déficits de l'année non activés	983
IS théorique	207
Différences de taux	-14
Divers	-17
TOTAL	176

Détail des reports déficitaires au 31 décembre 2011 :

	En milliers d'euros
Guillemot Corporation SA (France)	58 863
Guillemot GmbH (Allemagne)	1 606
Guillemot Inc (Canada)	2 866
Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong)	419
Guillemot Ltd (Angleterre)	410
TOTAL	64 164

5.5.8.7. Activités arrêtées

Le Groupe n'a pas arrêté d'activités au cours de ces dernières années.

5.5.8.8. Résultat par action

Résultat de base par action

	31.12.11	31.12.10
Résultat	-2 538	832
Nbre moyen pondéré d'actions (milliers)	15 005	14 966
Actions propres	-283	-256
	14 722	14 710
Résultat de base par action	-0,17	0,06

Résultat dilué par action

	31.12.11	31.12.10
Résultat	-2 538	832
Nbre moyen pondéré d'actions(milliers)	15 005	14 966
Actions propres	-283	-256
	14 722	14 710
Nbre maximum d'actions à créer		
Par conversion d'obligations	0	0
Par levée d'options	1 511	1 564
Par exercice de droits de souscription	0	0
	16 233	16 274
Résultat dilué par action	-0,16	0,05

5.5.8.9. Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société, conformément à l'article L.225-43 du Code de commerce.

5.5.8.10. Engagements hors bilan

Engagements locatifs : 386 milliers d'euros

Crédits documentaires : 3 319 milliers d'euros

5.5.8.11. Rémunération des mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) sont rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas de contrats de travail. Le montant de la rémunération brute totale versée par la société-mère ainsi que ses filiales aux dirigeants mandataires sociaux s'est élevé à 210 milliers d'euros au cours de l'exercice.

Le montant des jetons de présence versés par la société-mère aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 26 milliers d'euros au cours de l'exercice. Ce montant inclut la somme de 1 millier d'euros versés à Mme Marie-Hélène Lair, en sa qualité d'administrateur indépendant.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux. Aucun engagement n'a été pris par le Groupe correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée.

5.5.8.12. Effectifs

Au 31 décembre 2011, le Groupe compte 172 salariés à travers le monde dont 78 cadres. Les salariés des sociétés européennes représentent 82 % des effectifs et les autres continents 18%.

5.5.8.13. Eléments concernant les entreprises liées

Le capital de la société-mère est détenu par la société Guillemot Brothers SA (66,8%), la famille Guillemot (7,30%), Guillemot Corporation SA (1,88%) et le public (23,94%).

Les parties liées sont la société Guillemot Brothers SA et les membres de la famille Guillemot qui contrôlent l'émetteur, les filiales consolidées du Groupe (cf. périmètre de consolidation présenté au paragraphe 5.5.3) et les groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft, entités sur lesquelles les membres de la famille Guillemot détiennent un droit de vote significatif.

La société Guillemot Corporation SA a bénéficié au cours des exercices précédents d'abandons de compte courant d'un montant total de 7,7 millions d'euros de la part des fondateurs de la société-mère du Groupe et de la société Guillemot Brothers SA.

Il demeure au bilan un montant de 1 666 milliers d'euros d'avances en compte courant d'actionnaires qui seront à rembourser sur les années futures sans que le remboursement ne dépasse 20% du résultat net annuel de la société-mère. Sur 2012, le montant à rembourser est nul.

Principaux agrégats concernant les groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft :

31.12.11		
(En milliers d'euros)	Ubisoft Entertainment	Gameloft
Solde client	194	7
Solde fournisseur	161	4
Revenus	3 768	15
Charges	646	50

5.6. EVENEMENTS POST CLOTURE

Le Groupe a reçu une somme de 735 000 USD en mars 2012 de la part d'un ancien fournisseur, mettant ainsi fin à un litige en cours depuis 2006 et lié à l'arrêt de son activité 3D Display.

5.7. DONNEES RELATIVES A LA SOCIETE-MERE GUILLEMOT CORPORATION S.A.

GUILLEMOT CORPORATION SA	31.12.11	31.12.10
(En milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	60 820	59 668
Résultat d'exploitation	891	1 344
Résultat avant Impôt	-2 986	1 744
Résultat net	-2 986	1 744

5.8. HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX

Honoraires des commissaires aux comptes (En euros)	PricewaterhouseCoopers				MB Audit			
	Montant H.T.		%		Montant H.T.		%	
	2 011	2 010	2011	2010	2 011	2 010	2011	2010
<u>Audit</u>								
* Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	57 000	56 000	93%	93%	40 500	40 000	90%	88%
- Filiales intégrées globalement	4 000	4 000	7%	7%	3 000	3 000	7%	7%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	61 000	60 000	100%	100%	43 500	43 000	97%	95%
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (a)</u>								
* Juridique, Fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
* Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	0	0	0%	0%	1 320	2 455	3%	5%
Sous-total	0	0	0%	0%	1 320	2 455	3%	5%
TOTAL	61 000	60 000	100%	100%	44 820	45 455	100%	100%

5.9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Actionnaires
Guillemot Corporation SA
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Guillemot Corporation SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs immobilisés à durée de vie indéterminée (marques Hercules et Thrustmaster), selon les modalités décrites dans les notes 5.5.4.3. « Immobilisations incorporelles », 5.5.4.5. « Dépréciation d'actifs non financiers » ainsi que dans la note 5.5.7.2. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Mont-Saint-Aignan et Rennes, le 25 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre LORDEREAU

MB Audit SARL
Roland TRAVERS

6. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011

Toutes les données sont en milliers d'euros.

6.1. BILAN SOCIAL

ACTIF	Brut	Amort/Dépr	Net	Net
(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.11	31.12.11	31.12.10
Immobilisations incorporelles	12 053	9 272	2 781	2 738
Immobilisations corporelles	8 941	6 273	2 668	2 732
Immobilisations financières	43191	40586	2 605	2 925
Actif immobilisé	64 185	56 131	8 054	8 395
Stocks et Encours	11 193	2 246	8 947	9 818
Avances et acomptes versés	252	0	252	766
Clients et comptes rattachés	16 553	124	16429	14 218
Autres créances	4 341	1 432	2909	3 329
Valeurs mobilières de placement	9 363	4 583	4780	7 197
Disponibilités	5 574	0	5574	2 793
Actif circulant	47 276	8 385	38 891	38 121
Comptes de régularisation	502	0	502	279
TOTAL ACTIF	111 963	64 516	47 447	46 795

PASSIF	31.12.11	31.12.10
(en milliers d'euros)		
Capital	11 554	11 524
Prime d'émission, de conversion et de fusion	10 555	10 514
Réserves	1 337	219
Report à nouveau	0	-626
Résultat de l'exercice	-2 986	1 744
Capitaux propres	20 460	23 375
Provisions	477	306
Dettes financières	5 728	3 198
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 200	15 287
Dettes fiscales et sociales	163	158
Dettes sur immobilisations	127	147
Autres dettes	3 685	3 853
Total des dettes	25 903	22 643
Comptes de régularisation	607	471
TOTAL PASSIF	47 447	46 795

6.2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10
Chiffre d'affaires	60 820	59 668
Production stockée	9	-475
Autres produits d'exploitation	1 208	1 101
Total produits d'exploitation	62 037	60 294
Achats	32 395	34 157
Variations de stocks	972	-1 705
Charges externes	22 999	22 479
Impôts et taxes	188	207
Charges de personnel	280	267
Autres charges	2 830	1 894
Dotations aux amortissements,	864	846
Dépréciations et provisions	618	805
Total charges d'exploitation	61 146	58 950
Résultat d'exploitation	891	1 344
Produits financiers de participations	0	0
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	5	70
Autres intérêts et produits assimilés	120	67
Reprises sur provisions et transferts de charges	269	918
Différences positives de change	1 025	2 340
Total produits financiers	1 419	3 395
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 647	2 043
Intérêts et charges assimilées	243	254
Différences négatives de change	1 156	1 723
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	80	22
Total charges financières	5 126	4 042
Résultat financier	-3 707	-647
Résultat courant	-2 816	697
Résultat exceptionnel	-170	1 047
Résultat avant impôts	-2 986	1 744
Impôts sur les bénéfices	0	0
Résultat net de l'exercice	-2 986	1 744

6.3. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

(en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10
Production de l'exercice	60 829	59 193
Valeur ajoutée	4 463	4 262
Excédent brut d'exploitation	3 995	3 788
Résultat d'exploitation	891	1 344

6.4. **TABEAU DE FINANCEMENT**

Flux d'exploitation (en milliers d'euros)	31.12.11	31.12.10
Bénéfice net	-2 986	1 744
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 279	3 693
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-1 098	-1 477
Plus et moins values de cession	55	-1 489
Marge brute d'autofinancement	1 250	2 471
Variation des besoins d'exploitation	-112	-10 933
Variation des besoins hors exploitation	-80	250
Variation du besoin en fonds de roulement	-192	-10 683
Flux liés aux investissements		
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	-61	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	-782	-750
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	-102	-130
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	39	5 898
Trésorerie nette fusion	0	0
Trésorerie nette/ acquisition et cession filiale	-3	0
Total des flux liés aux opérations d'investissement	-909	5 018
Flux des opérations de financement		
Augmentation de capital ou apports	70	0
Emprunts	4 500	56
Remboursement d'emprunts	-1 534	-2 424
Remboursement des comptes courants des actionnaires	0	0
Total des flux liés aux opérations de financement	3 036	-2 368
Variation de trésorerie	3 185	-5 562
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	10 841	16 403
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	14 026	10 841

6.5. **ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX**

Les notes et tableaux ci-après, présentés en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le total du bilan est de 47 447 milliers d'euros. Le compte de résultat dégage une perte de 2 986 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

6.5.1. **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2011 a été marqué par une légère progression du chiffre d'affaires annuel de la société Guillemot Corporation à 60,8 millions d'euros. La croissance du marché s'est déplacée vers de nouvelles zones (BRICS, USA, Moyen-Orient...) et le Groupe a positionné sa R&D, ses gammes de produits et ses actions commerciales pour en bénéficier efficacement. Ces actions ont produits leurs premiers effets avec une progression des ventes hors Europe de 49% sur l'exercice.

Le résultat d'exploitation ressort à +891 milliers d'euros contre un résultat de +1 344 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Le résultat net s'établit à -2 986 milliers d'euros contre +1 744 milliers d'euros à période comparable. Ce résultat est impacté par une dotation pour dépréciation de 2 325 milliers d'euros du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment détenus par Guillemot Corporation, la valeur du portefeuille passant de 6 734 milliers d'euros au 31 décembre 2010 à 4 409 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

La trésorerie nette s'élève à 3 567 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

La procédure de vérification de comptabilité qui avait été engagée en septembre 2010 pour les exercices 2007 à 2009 s'est achevée en avril 2011 sans rectification.

6.5.2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de Guillemot Corporation SA suivent les dispositions relatives aux comptes individuels du règlement CRC n° 99-03 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société applique les nouvelles règles comptables sur les actifs conformément au règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et au règlement CRC 04-06 relatif à la définition, l'évaluation et à la comptabilisation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

6.5.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

6.5.3.1. *Immobilisations incorporelles*

Fonds de commerce

Le fonds de commerce comprend tous les éléments incorporels (clientèle, part de marché, savoir-faire...) acquis par la société lui permettant d'exercer son activité et de poursuivre son développement. La valeur actuelle du fonds de commerce est revue à chaque clôture en comparant la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. La valeur d'usage est déterminée en fonction des flux de trésorerie attendus.

Le fonds de commerce fait l'objet de dépréciation si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Marques

Les marques acquises par la société ont une durée de vie indéterminée.

Les marques acquises par la société font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture. La valeur actuelle des marques s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité par l'entreprise. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

A la clôture, si leur valeur nette comptable est supérieure à la plus élevée de leur valeur vénale ou de leur valeur d'usage, une dépréciation est comptabilisée.

Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Le coût de production des développements est déterminé en conformité avec l'avis du Conseil National de la Comptabilité d'avril 1987 et doit aussi respecter les six conditions d'activation précisées par le CRC 2004-06. Selon le PCG, ceci implique, pour la société, de respecter l'ensemble des critères cumulés suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Actuellement, les frais de développement sont comptabilisés en charges, les cycles produits très courts et la multitude de projets communs à plusieurs gammes ne permettant pas d'individualiser les frais de développement.

Les brevets et logiciels

Ils sont amortis en linéaire sur leur durée réelle d'utilisation.

6.5.3.2. Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les taux d'amortissement, retenus en fonction de la durée d'utilisation probable des immobilisations se répartissent comme suit :

- Constructions : linéaire 10 à 20 ans
- Agencements : linéaire 1 à 20 ans
- Installations techniques : linéaire 1 à 10 ans
- Matériel informatique : linéaire 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier : linéaire 5 à 10 ans
- Matériel de transport : linéaire 4 à 5 ans

6.5.3.3. Immobilisations financières

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, hors frais accessoires. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette et des perspectives d'avenir de la société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La juste valeur d'inventaire des actifs financiers est le cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation sera pratiquée.

6.5.3.4. Stocks et encours

Ils sont valorisés sur la base de leur coût d'approvisionnement. La valeur brute de ces stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

L'évaluation des stocks est réalisée selon la méthode PEPS (Premier Entré, Premier Sorti).

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation diminuée des frais de commercialisation.

6.5.3.5. Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes correspondent à des acomptes sur commandes versés à des fournisseurs. Les licences concernent des droits de diffusion et de reproduction acquis auprès de tiers. La signature de contrats de licences peut donner lieu au paiement de montants garantis.

Ces montants sont comptabilisés dans un compte d'avances et acomptes versés et amortis au prorata des ventes des produits. Dans le cas où les sommes n'auraient pas encore été comptabilisées en totalité, un engagement hors bilan est renseigné sur les montants restant à comptabiliser.

A la clôture de l'exercice, le montant restant à amortir est comparé avec les perspectives de ventes. Si ces perspectives de ventes ne sont pas suffisantes, un amortissement complémentaire est pratiqué en conséquence.

6.5.3.6. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

6.5.3.7. Avances en comptes courants

Les avances en comptes courants faites aux filiales font l'objet d'une dépréciation si la situation nette de la filiale devient inférieure à la valeur d'inventaire de la participation détenue.

6.5.3.8. Conversion des dettes et des créances en devises

Les créances et dettes en devises étrangères, non couvertes par des contrats d'achat ou de vente à terme, sont converties aux taux de clôture. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique. Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Le gain ou la perte de change résultant des contrats de vente et d'achat attachés à des créances et des dettes sont inclus dans le résultat financier.

6.5.3.9. Valeurs mobilières de placement

Les titres de la société acquis sur le marché par elle-même sont classés sous cette rubrique en fonction de l'objectif de rachat.

Les titres sont évalués au cours moyen du marché du dernier mois de clôture.

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision.

Les actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce sont enregistrées en valeurs mobilières de placement.

6.5.3.10. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées de comptes bancaires. Les comptes bancaires en devises étrangères sont convertis au taux de clôture et les écarts de conversion sont compris dans le résultat financier.

6.5.3.11. Provisions

Sous cette rubrique sont présentées les provisions pour pertes de change relatives à la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère ainsi que les risques et litiges de nature commerciale.

6.5.4. NOTES SUR LE BILAN

6.5.4.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	31.12.10	Augmentation	Diminution	31.12.11
Marques et fonds commercial	11 782	0	0	11 782
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	210	61	0	271
TOTAL	11 992	61	0	12 053

Les marques comprennent les marques acquises Thrustmaster et Hercules.

Amortissements et dépréciations	31.12.10	Augmentation	Diminution	31.12.11
Marques et fonds commercial	9 051	0	0	9 051
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	203	18	0	221
TOTAL	9 254	18	0	9 272

La marque Thrustmaster a une valeur nette au bilan de 1 300 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 9 410 milliers d'euros et la marque Hercules de 1 432 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 1 432 milliers d'euros.

Les frais de Recherche et Développement sont comptabilisés en charges sur l'exercice, la société n'étant pas en mesure de respecter l'ensemble des critères d'activation précisés par le CRC 2004-06.

6.5.4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	31.12.10	Augmentation	Diminution	31.12.11
Terrains	219	0	0	219
Constructions et agencements	2 979	8	0	2 987
Installations techniques, matériels...	4 780	788	8	5 560
Immobilisations corporelles en cours	189	774	788	175
TOTAL	8 167	1 570	796	8 941

Amortissements	31.12.10	Augmentation	Diminution	31.12.11
Terrains	0	0	0	0
Constructions et agencements	1 714	138	0	1 852
Installations techniques, matériels...	3 721	708	8	4 421
TOTAL	5 435	846	8	6 273

Les immobilisations corporelles en cours sont constituées de matériels de production en cours d'achèvement. La diminution de ces immobilisations en cours correspond à un transfert au compte « matériels » pour 788 milliers d'euros. Les acquisitions de matériels se composent de moules utilisés pour la production.

6.5.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent ainsi :

	31.12.10	Augmentation	Diminution	31.12.11
Titres de participation	42 470	3	55	42 418
Autres immobilisations financières	702	102	35	769
Dépôts et cautionnements	8	0	4	4
TOTAL	43 180	105	94	43 191

	31.12.10	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	31.12.11
Titres de participation				
Titres des filiales				
Valeur brute	42 415	3	0	42 418
Dépréciation	40 015	279	25	40 269
Net	2 400	-276	-25	2 149
Titres hors groupe				
Valeur brute	55	0	55	0
Dépréciation	55	0	55	0
Net	0	0	0	0

Les titres de participation hors groupe correspondant aux titres de la société Air2Web Inc (Etats-Unis), dépréciés pour la totalité, ont été annulés en date du 3 octobre 2011, suite à une opération financière propre à cette société.

Les mouvements sur les autres immobilisations financières concernent le contrat de liquidité actuellement en vigueur. Les remboursements de dépôts de garantie totalisent 4 milliers d'euros.

La filiale Guillemot Spain SL (Espagne) a été constituée le 12 mai 2011 et est détenue à 100% par la société Guillemot Corporation SA. La valeur des titres de la filiale s'élève à 3 milliers d'euros.

Les titres de participation des filiales de la société ont été provisionnés pour 40 269 milliers d'euros :

La dépréciation des titres de participation des filiales se répartit comme suit :

Sociétés dépréciées à 100% :

- Guillemot GmbH (Allemagne)	15 milliers d'euros
- Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	12 211 milliers d'euros
- Guillemot Inc (Canada)	23 032 milliers d'euros

Autres sociétés (dépréciées à hauteur de la situation nette) :

- Guillemot Srl (Italie)	4 831 milliers d'euros
- Guillemot SA (Belgique)	180 milliers d'euros

Tableau des filiales

	Devise	Siège social	Informations financières (en milliers d'euros)					Valeur comptable des titres en milliers d'euros		Montant des prêts et avances consentis en Euros	Montant des cautions et avals donnés	Montant des dividendes encaissés	Observations: dépréciations pratiquées sur les prêts et avances
			Capital	Capitaux propres autres que le capital (résultat compris)	Quote-part du capital détenue	CA HT du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos	Brute	Nette				
Hercules Thrustmaster SAS (France)	EUR	Carentoir	279	1 032	99,42%	4 948	181	288	288	0	-	-	-
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	EUR	Carentoir	222	657	99,96%	2 950	110	222	222	0	-	-	-
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	GBP	Chertsey	10 237	-10 331	99,99%	237	18	12 211	0	120	-	-	94
Guillemot S.A (Belgique)	EUR	Wemmel	175	61	99,93%	2	21	416	236	0	-	-	-
Guillemot GmbH (Allemagne)	EUR	Obermichelbach	511	-1 319	99,75%	1 213	39	15	0	1 006	-	-	808
Guillemot Corporation (H-K) Limited (Hong-Kong)	HKD	Hong Kong	1	255	99,50%	1 034	41	23	23	0	-	-	-
Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada)	CAD	Montréal	1 257	110	99,99%	891	58	1 257	1 257	0	-	-	-
Guillemot Inc (Etats-Unis)	USD	Sausalito	77	97	99,99%	0	-1	7	7	0	-	-	-
Guillemot Inc (Canada)	CAD	Montréal	36 428	-37 136	74,89%	4 754	-950	23 032	0	1 545	-	-	530
Guillemot SRL (Italie)	EUR	Milan	10	82	100,00%	376	4	4 923	92	0	-	-	-
Guillemot Romania Srl (Roumanie)	RON	Bucarest	17	217	100,00%	1 043	52	20	20	0	-	-	-
Guillemot Spain SL (Espagne)	EUR	Madrid	3	13	100,00%	189	13	3	3	20	-	-	-

Les autres titres immobilisés représentent 132 619 titres auto-détenus pour une valeur de 477 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, les titres Guillemot Corporation sont valorisés au cours moyen de décembre de 1,21 euros.

La valeur moyenne d'achat des titres propres est de 3,60 euros.

Autres immobilisations financières	31.12.10	Augmentation	Diminution	31.12.11
Actions propres		Dotations	Reprises	
Nombre titres	132 619	0	0	132 619
Valeur brute	477	0	0	477
Dépréciation	184	133	0	317
Net	293	-133	0	160

6.5.4.4. Stocks

Les stocks se décomposent ainsi :

	Brut	Dépréciations	Net	Net
	31.12.11	31.12.11	31.12.11	31.12.10
Emballages stockés	11	0	11	20
Produits finis	8 414	521	7 893	7 658
Matières premières et encours	2 768	1 725	1 043	2 140
TOTAL	11 193	2 246	8 947	9 818

Les stocks sont constitués de composants et sous-ensembles électroniques ainsi que de produits finis. Des provisions sont constituées lorsque la valeur du stock se trouve supérieure à la valeur probable de réalisation. Les dépréciations totalisent 1 211 milliers d'euros sur les anciens produits de l'activité 3D Display arrêtée en 2004 et 1 035 milliers d'euros sur les autres produits comprenant principalement une provision liée aux produits de la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™.

6.5.4.5. Avances et acomptes versés

Il s'agit d'acomptes sur commandes versés à des fournisseurs de produits. Le montant des acomptes s'élève à 252 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

6.5.4.6. Clients et comptes rattachés

Le poste « Clients et comptes rattachés » se répartit comme indiqué ci-après :

	Brut 31.12.11	Provision 31.12.11	Net 31.12.11	Net 31.12.10
Clients	16 553	124	16 429	14 218
TOTAL	16 553	124	16 429	14 218

Les créances clients font l'objet d'une assurance-crédit qui couvre la majorité du poste clients au 31 décembre 2011. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire des créances des filiales est appréciée selon leur situation nette. Le poste clients a une valeur nette de 16 429 milliers d'euros au 31 décembre 2011 contre 14 218 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

6.5.4.7. Créances et dettes

Les créances et dettes se décomposent ainsi :

ETAT DES CREANCES	Au 31.12.11		
	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Créances de l'actif circulant			
Fournisseurs débiteurs	94	94	0
Clients et comptes assimilés	16 553	16 553	0
Etat (crédit de TVA, divers)	1 556	1 556	0
Groupe et associés	2 691	2 691	0
Charges constatées d'avance	175	175	0
TOTAL	21 069	21 069	0

Les avances en comptes courants d'un montant de 2 691 milliers d'euros concernent les filiales Guillemot GmbH (Allemagne) pour 1 006 milliers d'euros, Guillemot Ltd (Royaume-Uni) pour 120 milliers d'euros, Guillemot Inc (Canada) pour 1 545 milliers d'euros et Guillemot Spain SL (Espagne) pour 20 milliers d'euros.

Les créances envers l'état comprennent principalement des créances de TVA dont 701 milliers d'euros de demandes de remboursement de crédit de TVA. Le poste « Fournisseurs débiteurs » est constitué d'avoir à recevoir.

ETAT DES DETTES**Au 31.12.11**

	Montant brut	A - 1 an	Entre 1 et 5 ans
Emprunts auprès des organismes de crédit	4 761	2 271	2 490
Emprunt obligataire	0	0	0
Dettes bancaires à moyen terme	56	56	0
Découverts bancaires et avances en devises	911	911	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 200	16 200	0
Dettes fiscales et sociales	163	163	0
Autres dettes	2 626	2 626	0
Dettes sur immobilisations	127	127	0
Groupe et associés	1 059	1 059	0
TOTAL	25 903	23 413	2 490
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 500		
Diminution des emprunts par voie de conversion d'obligations	0		
Diminution des emprunts par remboursement	1 534		
Montant des dettes contractées auprès des personnes physiques	0		

A la clôture de l'exercice, la société Guillemot Corporation S.A. dispose d'emprunts auprès d'organismes de crédit à taux fixe pour 3 374 milliers euros et à taux variable pour 1 375 milliers d'euros. Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité.

Sur la période, la société Guillemot Corporation S.A. a remboursé pour 1 534 milliers d'euros d'emprunts bancaires et a contracté pour 4 500 milliers d'euros de nouveaux emprunts, afin de financer la hausse de son besoin en fonds de roulement.

Au 31 décembre 2011, il n'y a pas de dettes financées par devise autres que l'Euro.

Les dettes bancaires à moyen terme pour 56 milliers d'euros correspondent à des dépôts de garantie dans le cadre de contrats de location.

Concernant les abandons de comptes courants de l'année 2002 assortis de clauses de retour à meilleure fortune, la société Guillemot Corporation SA a remboursé en 2011, un total de 436 milliers d'euros envers les actionnaires fondateurs. La société n'a pas réintégré au bilan de montant pour l'exercice 2011, au vu du résultat déficitaire. Il n'y aura donc pas de remboursement en 2012.

L'avance en compte courant consentie par la filiale Guillemot Recherche & Développement Inc (Canada) s'élève à 1 059 milliers d'euros.

	31.12.11	31.12.10
Dettes financières		
Emprunt obligataire	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	5 672	3 142
Emprunts et dettes financières	56	56
Avances en compte courant	1 059	1 487
	6 787	4 685
Disponibilités		
VMP nettes	4 780	7 197
Disponibilités	5 574	2 793
	10 354	9 990
Endettement Net	-3 567	-5 305

La société n'a pas d'endettement net et présente une trésorerie nette de 3 567 milliers d'euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement valorisé au cours moyen du mois de décembre 2011 s'élève à 4 911 milliers d'euros.

6.5.4.8. Valeurs mobilières de placement

Cette rubrique comprend 150 091 titres propres pour une valeur de 238 milliers d'euros, 863 874 titres Ubisoft Entertainment SA pour une valeur de 8 934 milliers d'euros et 68 023 titres Gameloft SA pour une valeur de 191 milliers d'euros.

	Brut	Provision	Net	Net
	31.12.11	31.12.11	31.12.11	31.12.10
Valeurs mobilières de placement	9 125	4 525	4 600	6 924
Actions propres	238	58	180	273
TOTAL	9 363	4 583	4 780	7 197

Au 31 décembre 2011, les actions propres, valorisées au cours moyen de décembre de 1,21 euros, font l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 58 milliers d'euros. La valeur d'inventaire des titres Gameloft SA et Ubisoft Entertainment SA s'élève respectivement à 320 et 4 409 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

6.5.4.9. Disponibilités

	31.12.11	31.12.10
Disponibilités	5 574	2 793
Concours bancaires	-911	-1 354
Situation bancaire nette	4 663	1 439

L'augmentation de la situation bancaire nette est liée à la souscription de nouveaux emprunts à moyen terme sur l'exercice.

6.5.4.10. Comptes de régularisation

Actif :

	31.12.11	31.12.10
Charges constatées d'avance	175	146
Charges à répartir s/ plusieurs exercices	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0
Ecarts de conversion actif	327	133
TOTAL	502	279

Les écarts de conversion actif proviennent principalement de l'actualisation, au cours de clôture, des dettes en monnaie étrangère. Une provision pour pertes latentes a été constituée.

Passif :

	31.12.11	31.12.10
Produits constatés d'avance	264	417
Ecarts de conversion passif	343	54
TOTAL	607	471

Les écarts de conversion passif proviennent principalement de l'actualisation des créances en monnaie étrangère.

6.5.4.11. Produits à recevoir

	31.12.11	31.12.10
Fournisseurs - avoirs à recevoir	92	48
Clients - Facture à établir	2	1
TOTAL	94	49

6.5.4.12. Charges à payer

	31.12.11	31.12.10
Intérêts sur emprunts et dettes financières	22	20
Fournisseurs - factures non parvenues	6 919	6 595
Clients - avoirs à établir	1 596	1 419
Dettes fiscales et sociales	88	126
Charges à payer	917	818
TOTAL	9 542	8 978

6.5.4.13. Eléments concernant les entreprises liées

Titres de participation 42 418 milliers d'euros

Actif circulant Brut

Clients et comptes rattachés 3 595 milliers d'euros
Avances sur comptes courants 2 691 milliers d'euros

Dettes Brutes

Fournisseurs et comptes rattachés 2 862 milliers d'euros
Avances sur comptes courants 1 059 milliers d'euros

Produits financiers 119 milliers d'euros
Charges financières 32 milliers d'euros

6.5.4.14. Provisions inscrites au bilan

Provisions	Augmentation		Diminution		Au 31.12.11
	Au 31.12.10		Utilisées	Non utilisées	
Pour risques de change	132	327	132	0	327
Pour charges	174	157	181	0	150
Total	306	484	313	0	477

Les provisions pour risques de change proviennent de l'actualisation des créances et des dettes en monnaies étrangères au cours de clôture de l'exercice. La société a repris la provision pour charge concernant la taxe sur les netbooks instaurée en Allemagne en 2009.

La provision de 157 milliers d'euros est liée, principalement, à un montant de TVA douanière due par un fournisseur défaillant et réclamé à Guillemot Corporation par l'administration.

Dépréciations	Dotation		Reprise		Au 31.12.11
	Au 31.12.10	Augmentation	Diminution		
sur immobilisations financières	40 071	279	80		40 270
sur autres immobilisations financières	184	132	0		316
sur stocks	2 338	533	625		2 246
sur clients et comptes rattachés	69	78	23		124
sur immobilisations incorporelles	9 051	0	0		9 051
Autres provisions pour dépréciation	3 163	2 908	56		6 015
Total	54 876	3 930	784		58 022

L'augmentation de la provision sur le stock pour 533 milliers d'euros concerne principalement une provision liée à la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ. La diminution de la dépréciation de 625 milliers d'euros s'explique par la vente ou la destruction d'éléments pour lesquels des pertes de valeur avaient été constatées.

Les valeurs mobilières de placement Ubisoft Entertainment SA et les actions propres, valorisées au cours moyen de décembre 2011, sont dépréciées, à la clôture de l'exercice, pour un montant de 4 583 milliers euros.

La société a déprécié les comptes attachés à ses filiales à hauteur de leur situation nette (les titres de participation pour 40 270 milliers d'euros, les avances en comptes courants pour 1 432 milliers d'euros).

Les dépréciations sur les créances clients hors groupe s'élèvent à 124 milliers d'euros et concernent des créances anciennes litigieuses et douteuses.

6.5.4.15. Capital social

	Nombre de titres	Valeur nominale	Montant
Au 31/12/10	14 965 876	0,77	11 523 724,52
Levées d'options de souscription d'actions	38 860	0,77	29 922,20
Au 31/12/11	15 004 736	0,77	11 553 646,72

Le capital est composé de 15 004 736 actions de 0,77 euro de nominal.

La fraction du capital représentée par les actions propres est de 1,88%.

Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Solde avant affectation du résultat de l'exercice du 31.12.10	Affectation du résultat de l'exercice du 31.12.10	Après affectation du résultat de l'exercice du 31.12.10	Augmen tation de capital	Résultat de l'exercice du 31.12.11	Solde au 31.12.11
Capital	11 524		11 524	30		11 554
Prime d'émission et de conversion	10 396		10 396	40		10 436
Prime de fusion	118		118			118
Réserve légale	219	56	275			275
Autres réserves	0	1 062	1 062			1 062
Report à nouveau débiteur	-626	626	0			0
Résultat	1 744	-1 744	0		-2 986	-2 986
TOTAL	23 375	0	23 375	70	-2 986	20 459

Nombre maximal d'actions à créer :

Par levée d'options : 1 892 438

Plans de stock options :

	3 ^{ème} Plan	4 ^{ème} Plan	5 ^{ème} Plan	6 ^{ème} Plan
Date du conseil	17.04.01	18.04.01	04.11.02	01.09.03
Nombre d'actions	28 000	72 000	199 998	459 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	29 €	29 €	1,36 €	1,83 €
Date d'exercice	du 17.04.05 au 17.04.11	du 18.04.02 au 18.04.11	du 04.11.06 au 04.11.12	du 01.09.07 au 01.09.13
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	16 700
-dont au cours de l'exercice 2011	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	28 000	72 000	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	0	199 998	442 300

	7 ^{ème} Plan	8 ^{ème} Plan	9 ^{ème} Plan	10 ^{ème} Plan
Date du conseil	22.02.06	22.02.06	18.02.08	18.02.08
Nombre d'actions	433 000	246 000	383 000	217 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,74 €	1,77 €	1,91 €	1,91 €
Date d'exercice	du 22.02.10 au 22.02.16	du 22.02.08 au 22.02.16	du 18.02.12 au 18.02.18	du 18.02.10 au 18.02.18
Nombre d'actions souscrites	10 500	12 000	0	6 360
-dont au cours de l'exercice 2011	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	422 500	234 000	383 000	210 640

Les quatre premiers plans de stock options sont devenus caduques.

45 560 options ont été exercées depuis l'origine.

6.5.4.16. Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société, conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

6.5.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.5.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par zone géographique	31.12.11	31.12.10
(en milliers d'euros)		
France	18 843	20 508
Union Européenne hors France	25 954	28 412
Autres	16 023	10 748
TOTAL	60 820	59 668
Par secteur d'activité	31.12.11	31.12.10
(en milliers d'euros)		
Thrustmaster	24 754	19 341
Hercules	36 066	40 327
TOTAL	60 820	59 668

6.5.5.2. Production stockée

La production stockée se présente comme suit :

	31.12.11	31.12.10
Production Stockée	9	-475
Total	9	-475

6.5.5.3. Autres produits d'exploitation

	31.12.11	31.12.10
Reprises sur provisions	794	555
Transferts de charges	175	296
Autres produits	239	250
Total	1 208	1 101

Les reprises de provisions concernent les stocks pour 591 milliers d'euros, la taxe sur les netbooks en Allemagne pour 181 milliers d'euros et les créances pour 22 milliers d'euros:

- la reprise de provision sur les stocks s'explique par la vente ou la destruction d'éléments pour lesquels des pertes de valeur avaient été constatées.
- la reprise de la provision concernant la taxe sur les netbooks est liée à l'évolution de l'application de la loi en Allemagne.
- la reprise de provision de créances concerne des reprises de provisions de créances clients douteuses définitivement irrécouvrables pour 22 milliers d'euros.

6.5.5.4. Achats consommés

	31.12.11	31.12.10
Achats de Matières premières	32 395	34 157
Variations de stocks	972	-1 705
Total	33 367	32 452

6.5.5.5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se décomposent ainsi :

	31.12.11	31.12.10
Autres achats et charges externes	22 999	22 479
Autres charges	2 830	1 894
Total	25 829	24 373

Les prestations de transport représentent 2 307 milliers d'euros.

Les autres charges externes sont principalement constituées de prestations de sous-traitance pour 8 472 milliers d'euros. Ce dernier comprend des prestations de filiales pour 7 501 milliers d'euros et des prestations de traitement de déchets pour 138 milliers d'euros. Les dépenses de marketing et publicitaires représentent 5 978 milliers d'euros.

Les frais de développement ne pouvant être individualisés, la société n'est pas capable de mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement. Le montant des dépenses directement enregistrées en charges en 2011 s'élève à 4 154 milliers d'euros.

Les autres charges d'exploitation comprennent essentiellement les redevances de licences pour un montant de 2 756 milliers d'euros. Les licences d'exploitation sont rapportées au résultat au prorata des ventes réalisées sur les produits concédés. Le montant des jetons de présence dû aux membres du conseil d'administration s'élève à 48 milliers d'euros pour 2011.

6.5.5.6. Charges de personnel

	31.12.11	31.12.10
Salaires et traitements	210	210
Charges sociales	70	57
Total	280	267

Le personnel de Guillemot Corporation SA est uniquement composé des cinq mandataires sociaux dirigeants.

6.5.5.7. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

	31.12.11	31.12.10
Amortissements sur immobilisations	864	846
Dépréciations des actifs circulants	611	788
Provisions pour risques et charges	7	17
Total	1 482	1 651

Les amortissements sur immobilisations concernent principalement les amortissements des constructions pour 138 milliers d'euros et les moules utilisés par la production pour un montant de 708 milliers d'euros.

Les dépréciations des actifs circulants comprennent une dotation de 533 milliers d'euros sur les stocks liés à la gamme de netbooks Hercules eCAFÉ™.

La dotation sur les créances s'élève à 78 milliers d'euros.

6.5.5.8. Résultat financier

	31.12.11	31.12.10
Produits financiers de participations	0	0
Total autres produits financiers	0	0
Reprise sur provisions et transfert de charges	269	918
Dotations financières aux amort. et provisions	3 647	2 043
Total Reprises et dotations de provisions	-3 378	-1 125
Différences positives de change	1 025	2 340
Différences négatives de change	1 156	1 723
Total Différences de change	-131	617
Produits nets s/ cessions de VMP	5	70
Charges nettes s/ cessions VMP	80	22
Produits s/ cessions de VMP	-75	48
Autres intérêts et produits assimilés	120	67
Intérêts et charges assimilées	243	254
Total produits et charges d'intérêts	-123	-187
TOTAL	-3 707	-647

Risques de change et de marché

Au cours de l'exercice 2011, la société a mis en place un contrat d'échange de taux (SWAP) permettant de gérer le risque de taux lié à une exposition à taux révisable EURIBOR 3 mois pour un montant nominal de 1 375 milliers d'euros.

Reprises et dotations de provisions financières

En raison des difficultés financières des filiales de Guillemot Corporation SA, la société a dû déprécier tous les comptes liés à ses filiales lors des exercices précédents. Au regard des situations nettes au 31 décembre 2011, les titres de participations et les avances en compte courant de certaines filiales

ont fait l'objet de reprises de provisions. Sont principalement concernés les titres de participations des filiales Guillemot S.A. (Belgique) pour 21 milliers d'euros et Guillemot Srl (Italie) pour 4 milliers d'euros et les avances en compte courant consenties aux filiales Guillemot Ltd (Royaume-Uni) pour 16 milliers d'euros et Guillemot GmbH (Allemagne) pour 40 milliers d'euros.

Guillemot Corporation a repris, pour 55 milliers d'euros, la provision pour dépréciation des titres de la société Air2Web (Etats-Unis), suite à l'annulation des titres dans le cadre d'une opération financière propre à cette société.

Les autres reprises sur provisions concernent des reprises diverses pour pertes de change latentes, de l'exercice précédent, pour 132 milliers d'euros. La société Guillemot Corporation SA a comptabilisé une provision de 327 milliers d'euros pour couvrir le risque de perte de change latente à la clôture de l'exercice.

Les titres Ubisoft Entertainment et les titres propres, évalués au cours moyen de Bourse du mois de décembre 2011, ont fait l'objet d'une dotation complémentaire en 2011 pour un montant total de 2 378 milliers d'euros.

Produits et charges nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement

La société Guillemot Corporation SA a enregistré un résultat de cession de titres propres de -75 milliers d'euros au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidités en vigueur.

Produits et charges d'intérêts

Les produits d'intérêts sont principalement constitués de 80 milliers d'euros d'intérêts sur les avances en comptes courant consenties aux filiales.

Les produits financiers comprennent également 39 milliers d'euros, correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant, avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune.

Les charges des intérêts d'emprunts et des intérêts bancaires représentent 153 milliers d'euros.

Les charges d'intérêts des comptes courants s'établissent à 32 milliers d'euros.

Les escomptes accordés totalisent 58 milliers d'euros.

6.5.5.9. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend des éléments extraordinaires et des éléments inhabituels par leur montant ou leur incidence relative à l'activité courante.

	31.12.11	31.12.10
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opération en capital	0	5 898
Reprise s/ prov et transfert de charges	35	4
Total Produits exceptionnels	35	5 902
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	0	10
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	55	4 845
Dotations exceptionnelles aux amort. et dépréciations	150	0
Total Charges exceptionnelles	205	4 855
TOTAL	-170	1 047

Le résultat exceptionnel sur opérations de capital correspond à la sortie des titres de la société Air2Web (Etats-Unis).

La dotation exceptionnelle de 150 milliers d'euros est liée à un montant de TVA douanière due par un fournisseur défaillant et réclamée à Guillemot Corporation par l'administration.

6.5.5.10. Impôts sur les sociétés

Résultat 31.12.11	Courant	Exceptionnel	Net
Base imposable	-2240	-170	-2410
Reports déficitaires	2240	170	2410
IS à 33,33%	0	0	0
Crédits d'impôts	0	0	0

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt :

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante):

- Provision Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) : 78 milliers d'euros
- Variations de change : 670 milliers d'euros

Tableau des déficits reportables

	2011	2009	2006	2005	2004	2003	2002	Total
Déficits reportables	2410	565	1 229	9171	7 006	7 690	30 859	58 930

6.5.5.11. Effectif moyen

	Total	Cadres	Non cadres
31.12.11	5	5	0

L'effectif au 31 décembre 2011 est uniquement composé des mandataires sociaux dirigeants.

6.5.5.12. Engagements financiers

Lettres d'intention :

Lettre de soutien à Guillemot GmbH (Allemagne) et Guillemot Ltd (Royaume-Uni) en tant qu'actionnaire se prononçant sur la continuité d'exploitation de ces sociétés.

Effets escomptés non échus :

358 milliers d'euros.

Encours crédits documentaires :

3 319 milliers d'euros.

Indemnités de départ en retraite :

L'effectif étant constitué des mandataires sociaux dirigeants, aucune indemnité de départ à la retraite n'est due.

Montants garantis sur licences :

1 362 milliers d'euros.

Clause de retour à meilleure fortune :

Engagements donnés :

La société Guillemot Corporation SA a bénéficié d'abandons d'avances en comptes courants consentis au cours de l'exercice 2002 d'un montant total de 6 500 milliers d'euros de la part des fondateurs de la société.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune. Le montant total réintégré au passif de son bilan lors des exercices antérieurs s'élève à 4 834 milliers d'euros. L'exercice 2011 dégageant une perte, aucun montant n'est réintégré au bilan.

Le solde de 1 666 milliers d'euros sera progressivement réintégré au passif du bilan dans les années futures à hauteur de 20% du résultat net annuel.

Engagements reçus :

Par ailleurs, Guillemot Corporation SA a abandonné 6 000 milliers d'euros d'avance en compte courant au bénéfice de sa filiale, Guillemot GmbH (Allemagne).

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune dont les remboursements de la filiale ne pourront pas excéder 50% de son résultat net annuel lorsque la situation de la société redeviendra positive. L'exercice 2011 de la filiale Guillemot GmbH (Allemagne) étant bénéficiaire et compte tenu des modalités de remboursement, la société Guillemot Corporation SA a réintégré un montant de 39 milliers d'euros à l'actif de son bilan. Le solde de 5 806 milliers d'euros sera progressivement remboursé dans les années futures à hauteur de 50% du résultat net annuel.

6.5.5.13. Rémunération des mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) sont rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas de contrats de travail. Le montant de la rémunération brute totale versée par la société aux dirigeants mandataires sociaux s'est élevé à 210 milliers euros au cours de l'exercice.

Le montant des jetons de présence versés par la société aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 26 milliers d'euros au cours de l'exercice. Ce montant inclut la somme de 1 millier d'euros versée à Mme Marie-Hélène Lair, en sa qualité d'administrateur indépendant.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux. Aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée.

6.5.5.14. Société consolidante

GUILLEMOT CORPORATION SA
Place du Granier, BP 97143 - 35571 CHANTEPIE Cedex

6.5.6. EVENEMENTS POST CLOTURE

La société a reçu une somme de 735 000 USD en mars 2012 de la part d'un ancien fournisseur, mettant ainsi fin à un litige en cours depuis 2006 et lié à l'arrêt de son activité 3D Display.

6.5.7. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos le 31 décembre 2011 dégage une perte de 2 985 680,37 euros. Le projet d'affectation du résultat est l'imputation de la perte sur le compte report à nouveau débiteur pour 2 985 680,37 euros.

6.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

6.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Actionnaires
Guillemot Corporation SA
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Guillemot Corporation SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les immobilisations incorporelles, et plus précisément les marques et fonds de commerce, font l'objet de tests de dépréciation, selon les modalités décrites dans les notes 6.5.3.1 et 6.5.4.1. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthodologie retenue par la société.
- Les stocks de produits finis font l'objet de dépréciations, décrites dans les notes 6.5.3.4, 6.5.4.4., 6.5.4.14 et 6.5.5.7 de l'annexe. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthodologie retenue par la société et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Les créances et dettes, notamment les comptes courants d'actionnaires, ont fait l'objet d'un examen approprié du fait de l'exercice de la clause de retour à meilleure fortune et de l'engagement qui en résulte, comme cela est décrit dans la note 6.5.4.7 de l'annexe.
- Par ailleurs, la note 6.5.3.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mont-Saint-Aignan et Rennes, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre LORDEREAU

MB Audit SARL
Roland TRAVERS

6.6.2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Actionnaires,
Guillemot Corporation S.A.
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Remboursement des comptes courants abandonnés avec clause de retour à meilleure fortune

Administrateurs concernés : Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot

Le 30 août 2002, les cinq frères ont abandonné 4 999 997,10 Euros de créances correspondant à des avances non rémunérées, avec une clause de retour à meilleure fortune insérée dans l'acte d'abandon de créance. Sur l'exercice 2010, l'application de cette clause a entraîné le remboursement de 435 955,15 Euros.

Modalités : Le remboursement des sommes ci-dessus, soit 435 955,15 Euros, est intervenu le 31 mai 2011.

Cette convention a été approuvée par votre conseil d'administration du 18 avril 2011.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1- Avenant au bail conclu le 1^{er} décembre 2002 avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Christian Guillemot

Modalités : Le loyer mensuel est porté à 9 343,00 Euros HT.

Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 112 116,00 euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 août 2007.

2- Bail avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Christian Guillemot

Le 1^{er} juillet 2010, votre société a conclu un bail commercial avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl, pour une surface de 667m² à usage de bureaux. Le loyer annuel est fixé à 55 361 Euros HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 55 361 Euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2010.

3- Bail avec la société Hercules Thrustmaster SAS

Administrateur concerné : Monsieur Claude Guillemot

Le 1^{er} juillet 2010, votre société a conclu un bail commercial avec la société Hercules Thrustmaster SAS, pour une surface de 570m² à usage de bureaux. Le loyer annuel est fixé à 47 310 Euros HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 47 310 Euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2010.

4- Bail avec la société Ubisoft Books and Records SASU

Administrateur concerné : Monsieur Yves Guillemot

Le 1^{er} juillet 2010, votre société a conclu un bail commercial avec la société Ubisoft Books and Records SASU, pour une surface de 111m² à usage de bureaux. Le loyer annuel est fixé à 9 213 Euros HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 9 213 Euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2010.

5- Application de la clause de retour à meilleure fortune sur des avances en comptes courants abandonnés lors d'exercices antérieurs

Administrateurs concernés : Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot ont abandonné le 30 août 2002 pour un total de 4 999 997,10 Euros de créances correspondant à des avances non rémunérées, avec une clause de retour à meilleure fortune insérée dans les actes d'abandon de créance. Lorsque la société redeviendrait bénéficiaire, elle devra rembourser à Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot le montant en principal des créances abandonnées, étant entendu que le montant pouvant être remboursé annuellement ne pourra être supérieur à 4% du résultat net annuel pour chacun des actionnaires.

Modalités : Le montant des avances restant à rembourser au 31 décembre 2011 s'élève à 1 666 316,20 euros.

Fait à Mont-Saint-Aignan et Rennes, le 25 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre LORDEREAU

MB Audit SARL
Roland TRAVERS

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

7.1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La société se réfère au code de gouvernement d'entreprise Middlednext pour les valeurs moyennes et petites.

7.1.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

L'information est présentée aux paragraphes 4.12.1 et 4.12.2 du Rapport de gestion.

7.1.2. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, AU SEIN DU GROUPE, AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

7.1.2.1. Mandats et fonctions en vigueur au sein du Groupe

L'information est présentée au paragraphe 4.12.3.1 du Rapport de gestion.

7.1.2.2. Mandats et fonctions expirés au sein du Groupe

Néant.

7.1.3. AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, EN DEHORS DU GROUPE, AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

7.1.3.1. Mandats et fonctions en vigueur en dehors du Groupe

L'information est présentée au paragraphe 4.12.3.2 du Rapport de gestion.

7.1.3.2. Mandats et fonctions expirés en dehors du Groupe

Nom /Prénom	Mandats/Fonctions expirés exercés en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années
GUILLEMOT Claude	Administrateur et Vice-Président : Ubisoft Divertissements Inc (Canada) Vice-Président : Ubisoft Digital Arts Inc (Canada) Administrateur : Ubisoft Canada Inc (Canada), Ubisoft Music Inc (Canada), Ubisoft Music Publishing Inc (Canada), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft Ltd (Irlande), Shanghai Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Jeuxvideo.com S.A. (France) Administrateur suppléant : Ubisoft Norway A/S (Norvège) Membre suppléant du comité de liquidation et Président : Ubisoft Norway A/S (Norvège)
GUILLEMOT Michel	Gérant : Ubisoft Studios Srl (Italie), Ubi Studios SL (Espagne), L'Odyssée Interactive Games Sarl (France) Administrateur : Jeuxvideo.com S.A. (France), Shanghai Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Ubisoft SA (Espagne), Ubisoft KK (Japon), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine)
GUILLEMOT Yves	Président et Administrateur : Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine) Président : Ludi Factory SAS (France), Ubisoft Books and Records SAS (France), Ubisoft Computing SAS (France), Ubisoft Design SAS (France), Ubisoft Development SAS (France), Ubisoft Editorial SAS (France), Ubisoft Graphics SAS (France), Ubisoft Manufacturing & Administration SAS (France), Ubisoft Marketing International SAS (France), Ubisoft Operational Marketing SAS (France), Ubisoft Organisation SAS (France), Ubisoft Support Studios SAS (France), Ubisoft World SAS (France), Tiwak SAS (France), Ubisoft Finland OY (Finlande) Gérant : Ubisoft Art SARL (France), Ubisoft Castelnau SARL (France), Ubisoft Counsel & Acquisitions SARL (France), Ubisoft Gameplay SARL (France), Ubisoft Marketing France SARL (France), Ubisoft Market Research SARL (France), Ubisoft Paris Studios SARL (France), Ubisoft Production Annecy SARL (France), Ubisoft Production Internationale SARL (France), Ubisoft Studios Montpellier SARL (France), Ubisoft Production Montpellier SARL (France), Ubisoft Design Montpellier SARL (France), Ubisoft IT Project Management SARL (France), Ubisoft Innovation SARL (France), Ubisoft Créa SARL (France), Ubisoft Talent Management SARL (France), Ubisoft Services SARL (France), Ubisoft Warenhandels GmbH (Autriche), Max Design Entertainment Software Entwicklungs GmbH (Autriche), Ubisoft GmbH (Allemagne) Administrateur : Jeuxvideo.com S.A. (France), Gameloft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Norway A/S (Norvège), Ubisoft Ltd (Irlande) Liquidateur : Ubisoft Warenhandels GmbH (Autriche) Membre unique du comité de liquidation et Président : Ubisoft Norway A/S (Norvège)
GUILLEMOT Gérard	Directeur Général Délégué : Gameloft SA (France) Administrateur : Shanghai Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Ubisoft SA (Espagne), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Jeuxvideo.com S.A. (France)
GUILLEMOT Christian	Administrateur : Shanghai Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Ubisoft Inc (Etats-Unis), Ubisoft Holdings Inc (Etats-Unis), Ubisoft Ltd (Royaume-Uni), Jeuxvideo.com S.A. (France)

7.1.4. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

7.1.4.1. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Les rémunérations indiquées dans le tableau ci-dessous sont celles dues par la société Guillemot Corporation S.A. et par la société Guillemot Brothers S.A. qui contrôle la société Guillemot Corporation S.A., au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Données en euros

	Exercice 2011	Exercice 2010
Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	490 000	480 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	490 000	480 000

	Exercice 2011	Exercice 2010
Michel GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	69 809	261 252
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	69 809	261 252

	Exercice 2011	Exercice 2010
Yves GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	49 492	42 492
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	49 492	42 492

	Exercice 2011	Exercice 2010
Gérard GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	489 992	379 992
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	489 992	379 992

	Exercice 2011	Exercice 2010
Christian GUILLEMOT, Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)	490 000	480 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	490 000	480 000

(1) Dont dues par Guillemot Corporation S.A. à :

	Exercice 2011	Exercice 2010
Claude Guillemot	150 004	140 004
Michel Guillemot	27 496	17 496
Yves Guillemot	24 496	17 496
Gérard Guillemot	27 496	17 496
Christian Guillemot	27 496	17 496

7.1.4.2. Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les rémunérations indiquées dans le tableau ci-dessous sont celles dues et celles versées par la société Guillemot Corporation S.A. et par la société Guillemot Brothers S.A. qui contrôle la société Guillemot Corporation S.A., au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Données en euros				
Claude GUILLEMOT	Exercice 2011		Exercice 2010	
Président Directeur Général	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	480 000	480 000	480 000	480 000
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	10 000	5 000	0	0
<i>Dont partie fixe</i>	5 000	5 000	0	0
<i>Dont partie variable</i>	5 000	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	490 000	485 000	480 000	480 000

Michel GUILLEMOT	Exercice 2011		Exercice 2010	
Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	59 809	59 809	261 252	261 252
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	10 000	5 000	0	0
<i>Dont partie fixe</i>	5 000	5 000	0	0
<i>Dont partie variable</i>	5 000	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	69 809	64 809	261 252	261 252

Yves GUILLEMOT	Exercice 2011		Exercice 2010	
Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	42 492	42 492	42 492	42 492
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	7 000	5 000	0	0
<i>Dont partie fixe</i>	5 000	5 000	0	0
<i>Dont partie variable</i>	2 000	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	49 492	47 492	42 492	42 492

Gérard GUILLEMOT	Exercice 2011		Exercice 2010	
Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	479 992	479 992	379 992	379 992
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	10 000	5 000	0	0
<i>Dont partie fixe</i>	5 000	5 000	0	0
<i>Dont partie variable</i>	5 000	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	489 992	484 992	379 992	379 992

Christian GUILLEMOT	Exercice 2011		Exercice 2010	
Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe (1)	480 000	480 000	480 000	480 000
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	10 000	5 000	0	0
<i>Dont partie fixe</i>	5 000	5 000	0	0
<i>Dont partie variable</i>	5 000	0	0	0
Avantages en nature	0	0	0	0
TOTAL	490 000	485 000	480 000	480 000

(1) Dont dues et versées par Guillemot Corporation S.A. à :

	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Claude Guillemot	150 004	145 004	140 004	140 004
Michel Guillemot	27 496	22 496	17 496	17 496
Yves Guillemot	24 496	22 496	17 496	17 496
Gérard Guillemot	27 496	22 496	17 496	17 496
Christian Guillemot	27 496	22 496	17 496	17 496

7.1.4.3. Jetons de présence versés durant l'exercice 2011

Le montant total des jetons de présence versés par la société GUILLEMOT CORPORATION S.A. aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 26 014 euros au cours de l'exercice.

Données en euros

Membre du conseil	Exercice 2011	Exercice 2010
Claude Guillemot	5 000	0
Dont partie fixe	5 000	0
Dont partie variable	0	0
Michel Guillemot	5 000	0
Dont partie fixe	5 000	0
Dont partie variable	0	0
Yves Guillemot	5 000	0
Dont partie fixe	5 000	0
Dont partie variable	0	0
Gérard Guillemot	5 000	0
Dont partie fixe	5 000	0
Dont partie variable	0	0
Christian Guillemot	5 000	0
Dont partie fixe	5 000	0
Dont partie variable	0	0
Marie-Hélène Lair	1 014	0
Dont partie fixe	1 014	0
Dont partie variable	0	0
TOTAL	26 014	0

7.1.4.4. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2011 à chaque dirigeant mandataire social par Guillemot Corporation S.A. et par toute société du Groupe

Néant.

7.1.4.5. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2011 par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

7.1.4.6. Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la société Guillemot Corporation S.A.

7.1.4.7. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice 2011 pour chaque dirigeant mandataire social

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux de la société Guillemot Corporation S.A.

7.1.4.8. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux

Date de l'assemblée générale	20/02/03	15/06/06
Date du Conseil d'administration (1)	22/02/06	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	433 000	383 000
- dont pouvant être souscrites par les mandataires sociaux :		
Claude GUILLEMOT	15 000	15 000
Michel GUILLEMOT	15 000	15 000
Yves GUILLEMOT	15 000	15 000
Gérard GUILLEMOT	15 000	15 000
Christian GUILLEMOT	15 000	15 000
Point de départ d'exercice des options	22/02/10	18/02/12
Date d'expiration des options	22/02/16	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,74	1,91
Modalités d'exercice	-	-
Nombre d'actions souscrites au 18 avril 2012	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0
Options de souscription d'actions restantes	433 000	383 000

(1) Options de souscription d'actions attribuées par Guillemot Corporation S.A. Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux.

Les informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et sur les options levées par ces derniers sont présentées aux paragraphes 4.15.2 et 2.2.4.3.

7.1.4.9. Informations relatives au contrat de travail, aux régimes supplémentaires de retraite, aux indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions des dirigeants mandataires sociaux, aux indemnités relatives à une clause de non-concurrence

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Claude GUILLEMOT Président Directeur Général		X		X		X		X
Michel GUILLEMOT Directeur Général Délégué		X		X		X		X
Yves GUILLEMOT Directeur Général Délégué		X		X		X		X
Gérard GUILLEMOT Directeur Général Délégué		X		X		X		X
Christian GUILLEMOT Directeur Général Délégué		X		X		X		X

7.1.5. OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

L'information est présentée au paragraphe 4.11.4 du Rapport de gestion.

7.1.6. INFORMATIONS DIVERSES SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot sont frères.

Il n'existe aucune restriction concernant la cession de la participation des mandataires sociaux dans le capital social de la société, hormis, pour les options de souscription d'actions attribuées depuis le 1^{er} janvier 2007, l'engagement de conserver au nominatif 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de leurs fonctions. Il est précisé, en outre, que le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que chaque administrateur doit s'abstenir d'effectuer toute opération sur les titres de la société quels qu'ils soient, dès lors qu'il a connaissance d'une information de quelque nature qu'elle soit, susceptible d'avoir une influence sur le cours du titre ainsi que pendant toutes les périodes qui précèdent la publication des résultats.

Les opérations entre les mandataires sociaux et l'émetteur, autres que les opérations courantes conclues à des conditions normales, sont détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes figurant au paragraphe 6.6.2.

Aucun prêt ni aucune garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des mandataires sociaux. Aucune condamnation pour fraude ni aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre des mandataires sociaux.

Aucun des mandataires sociaux n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation. En outre, aucun des mandataires sociaux n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du conseil d'administration, et ses intérêts privés et/ou ses autres devoirs.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres des organes d'administration et de direction a été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou en tant que membre de la direction générale.

Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

7.2. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

7.2.1. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'information est présentée au paragraphe 4.15.6 du Rapport de gestion.

7.2.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux Actionnaires

Guillemot Corporation SA
Place du Granier
BP 97143
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Guillemot Corporation SA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Information concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Mont-Saint-Aignan et à Rennes, le 25 avril 2012

Les commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre LORDEREAU

MB Audit SARL
Roland TRAVERS

8. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 24 MAI 2012

8.1. ORDRE DU JOUR

➤ DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapports du conseil d'administration,
- Rapports des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Claude Guillemot,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel Guillemot,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Yves Guillemot,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Guillemot,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christian Guillemot,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

➤ DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport du conseil d'administration,
- Rapport des commissaires aux comptes,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

8.2. TEXTE DES RESOLUTIONS

➤ DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

▪ PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, et des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

▪ DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

▪ TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2011)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élevant à 2 985 680,37 euros au compte report à nouveau débiteur.

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

▪ QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées et les conclusions dudit rapport.

▪ CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Claude Guillemot)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Claude Guillemot pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

▪ SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel Guillemot)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Michel Guillemot pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

▪ SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Yves Guillemot)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Yves Guillemot pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

▪ HUITIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Guillemot)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Guillemot pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

▪ NEUVIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christian Guillemot)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christian Guillemot pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

▪ DIXIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, autorise le conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers, à procéder à l'achat de ses propres actions, dans la limite de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de la présente assemblée, en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société,
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

Lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité du titre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation.

Le nombre d'actions que la société pourra détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne devra pas représenter plus de 10% du capital de la société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de la présente assemblée.

Le prix maximum d'achat par action est fixé à 10 euros, soit à titre indicatif, sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 29 février 2012, un montant maximum d'achat de 15 004 730 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué à tout moment, y compris en période d'offre publique, en une ou plusieurs fois, et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'opération de blocs de titres (sans limitation de volume), et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, sous réserve des périodes d'abstention prévues par les dispositions légales et réglementaires.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, à l'effet de décider la mise en œuvre du présent programme de rachat d'actions, conclure tous accords, passer tous ordres, effectuer toute affectation ou réaffectation des actions acquises, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, toute formalité et toute déclaration requise et, généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle met fin, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 25 mai 2011.

▪ ONZIEME RESOLUTION

(Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

➤ DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

▪ DOUZIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, et statuant conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, autorise le conseil d'administration à procéder, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, à l'annulation de tout ou partie des actions propres que la société détient ou pourra détenir par suite de rachats réalisés dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la dixième résolution soumise à la présente assemblée ou dans le cadre de ceux autorisés antérieurement, et ce, dans la limite de 10% du capital social de la société par périodes de vingt-quatre mois, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de la présente assemblée.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions, en fixer les modalités, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de réserves et/ou primes

disponibles, en constater la réalisation, procéder à la modification corrélative des statuts et à toutes les formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle met fin à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 25 mai 2011.

▪ TREIZIEME RESOLUTION

(Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale extraordinaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

8.3. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, pour vous proposer le renouvellement du mandat de cinq administrateurs, et pour vous demander de vous prononcer sur deux résolutions ayant pour objet de conférer des autorisations à votre conseil d'administration afin que ce dernier puisse opérer sur les titres de la société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Les quatre premières résolutions qui vous sont proposées portent sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et notamment :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés à cette date ;
- l'affectation du résultat social de l'exercice se soldant par une perte de 2 985 680,37 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau débiteur ;
- l'approbation des conventions règlementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, lesquelles ont reçu l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Par les cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième résolutions, nous vous proposons de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, lesquels arrivent à expiration lors de la présente assemblée générale. Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot seraient renouvelés dans leur fonction d'administrateur pour une nouvelle période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2018 appelée à statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

La dixième résolution soumise à vos suffrages permettrait à votre conseil de continuer à opérer en bourse sur les actions de la société en vue de l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

En outre, votre conseil souhaiterait également avoir la possibilité d'opérer en bourse sur les actions de la société en vue de :

- la conservation et la remise ultérieure des titres, en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne pourra excéder 5% des titres composant le capital de la société,
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société,
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

Votre conseil pourrait procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social ; étant précisé que le nombre d'actions que la société viendrait à détenir, directement ou indirectement, ne devra pas représenter plus de 10% du capital de la société.

Le prix maximum d'achat par action serait fixé à 10 euros, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 29 février 2012, un montant maximum d'achat de 15 004 730 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourrait être effectué à tout moment, y compris en période d'offre publique, en une ou plusieurs fois et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'opération de blocs de titres (sans limitation de volume), et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Cette autorisation serait donnée à votre conseil d'administration pour une période de 18 mois à compter de la présente assemblée.

Par la onzième résolution, nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir à toute personne porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption ou non des résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

La douzième résolution qui vous est proposée, permettrait à votre conseil, s'il l'estime nécessaire, de réduire le capital social de la société par annulation d'actions que la société détient ou pourrait détenir par suite de rachats opérés dans le cadre du programme de rachat d'actions qui vous est proposé à la dixième résolution et/ou dans le cadre de programmes autorisés antérieurement ; étant précisé que votre conseil ne pourra annuler plus de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la société par périodes de vingt-quatre mois.

Cette autorisation permettrait à votre conseil de fixer les modalités de la réduction de capital par annulation d'actions, d'en constater la réalisation, de procéder à la modification corrélative des statuts et d'imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de réserves et primes disponibles.

Cette autorisation serait donnée à votre conseil d'administration pour une période de 18 mois à compter de la présente assemblée.

Par la treizième résolution, nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir à toute personne porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption ou non des résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément.

Le conseil d'administration.

9. CALENDRIER DES PARUTIONS POUR L'EXERCICE EN COURS

Ce calendrier est donné à titre d'information et est susceptible d'être modifié.
En règle générale, les communiqués financiers sont diffusés après la clôture du marché.

CALENDRIER 2011 DE LA COMMUNICATION FINANCIERE		
26 janvier 2012	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires annuel 2011
29 mars 2012	Après clôture de la Bourse	Publication des Résultats Annuels au 31/12/2011
26 avril 2012	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires du Premier trimestre de l'exercice 2012 et de l'information trimestrielle
24 mai 2012	-	Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de Guillemot Corporation S.A.
26 juillet 2012	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires semestriel de l'exercice 2012
30 août 2012	Après clôture de la Bourse	Publication des Résultats semestriels 2012
25 octobre 2012	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires du Troisième trimestre de l'exercice 2012 et de l'information trimestrielle

10. GLOSSAIRE

AIR (Ajustement par Infra-Rouge)

Capteur infra-rouge de proximité qui permet au DJ de commander la fonction de son choix (volume, effet...) sans toucher la platine, simplement en déplaçant la main à plat au-dessus du capteur.

2.X

Système qui désigne un équipement stéréo avec deux enceintes.

2.1

Système de diffusion du son avec trois canaux, deux canaux restituant la stéréo et un caisson de basse.

5.1

Ensemble de cinq enceintes et un caisson de graves. Il y a deux satellites avant à droite et à gauche, une voie centrale pour les dialogues et deux enceintes à l'arrière.

Box

Boîtier Internet qui permet de se connecter et de profiter des différents services disponibles en ligne.

BRICS

Acronyme anglais qui désigne le groupe de pays formé par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (South Africa) et qui sont pour la plupart considérés comme des grandes puissances émergentes. Très peu utilisé, l'équivalent français est l'ABRIC (Afrique du Sud, Brésil, Russie, Inde et Chine) ou encore BRICA.

CAF

Capacité d'autofinancement.

Chat (mot anglais pour « conversation »)

Service Internet permettant de converser librement, par écrit et en temps réel de façon courte entre des personnes identifiées par des pseudos.

Console de jeux

Système électronique dédié aux jeux vidéo. Il en existe de deux types : les consoles de salon qui se branchent sur une télévision et les consoles portables, de petite taille, qui possèdent leur propre écran et qui peuvent s'emporter partout. Les consoles de jeux de salon ont progressivement évolué de l'état de machines dédiées uniquement au jeu pour amateur à celui de centre multimédia familial.

Courant Porteur en Ligne (CPL)

Technique permettant le transfert d'informations numériques en passant par les lignes électriques.

DJ

Abréviation de Disc-Jockey. Personne qui sélectionne les musiques et les diffuse dans une soirée privée ou en boîtes de nuit notamment et qui peut simplement enchaîner les morceaux de musique les uns après les autres, mais aussi les mixer, ajouter des effets, pour créer ses propres mix. Le rôle du DJ a pris de l'ampleur et se professionnalise.

EBITDA

Revenus avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization).

Hotspot

Lieu public à forte affluence et clairement délimité (ex : cafés, hôtels, gares...) donnant accès à un réseau sans fil qui permet aux utilisateurs de terminaux mobiles ou d'ordinateurs de se connecter facilement à Internet.

Jog Wheel

En DJing : Roue ou molette simulant le fonctionnement du plateau d'une platine vinyle. Le jog wheel commande la lecture d'un CD, d'un DVD, d'un lecteur MP3 ou d'un ordinateur. On utilise le jog wheel pour se déplacer à l'intérieur d'un morceau, pour accélérer ou ralentir la musique ou pour produire des effets sonores comme le scratch.

Nintendo 3DS

Nouvelle console portable de Nintendo lancée le 26 février 2011 au Japon et le 25 mars 2011 en France. Il s'agit de la première console en 3D relief sans lunettes capable de produire des effets 3D sans besoin d'aucun verre spécial, un procédé appelé « auto-stéréoscopie »

OEM (Original Equipment Manufacturer)

Société chargée de concevoir et fabriquer un produit en tenant compte de spécifications techniques, puis vend le produit à une autre société qui sera responsable de sa distribution sous leur propre marque.

Pad

Dans les instruments de musique électronique : Type de bouton, généralement large et doté d'un revêtement en caoutchouc, qui déclenche des événements (lecture d'un son, effet, commande...). A la différence des boutons poussoir classiques, un pad ne se déplace pas quand on l'actionne. Il se déforme et reprend sa forme quand on le relâche. Certains pads s'actionnent avec le doigt, d'autres s'actionnent via d'autres contacts comme des marteaux, des baguettes ou d'autres contacts mécaniques.

PlayStation Vita

Nouvelle console portable de Sony, sortie sur le marché japonais le 17 décembre 2011 et le 22 février 2012 sur le marché européen et américain, dotée d'un écran tactile Oled de cinq pouces, d'un panneau arrière également tactile, de deux caméras et de deux joysticks. Cette nouvelle console représente la dernière génération de consoles de jeux vidéo portables et s'adresse principalement aux « hardcore gamers » qui veulent profiter de la mobilité.

Scratching

Procédé consistant à faire tourner à la main un disque vinyle sous une tête de lecture de platine vinyle, alternativement en avant et en arrière, de façon à produire un effet spécial en modifiant brusquement et par à-coups la vitesse de lecture du vinyle.

Smartphone

Téléphone mobile intelligent qui combine des fonctions avancées d'assistant personnel et de téléphonie comme l'agenda électronique, la messagerie.

Streaming

Téléchargement et lecture ou écoute en différé de différents supports audio ou vidéo sur Internet sans qu'il soit nécessaire de télécharger l'intégralité du fichier au préalable.

Télévision connectée

Télévision qui est raccordée, directement ou indirectement, à Internet afin de fournir un ensemble de services aux téléspectateurs.

Ultraportable (ultra book)

Ordinateur portable de taille très réduite et de poids minimum dont la principale qualité est de pouvoir être transporté et utilisé n'importe où avec un encombrement minimum tout en conservant de bonnes performances.

Webcam

Petite caméra numérique, branchée sur l'ordinateur, qui permet de réaliser des visioconférences par Internet et de diffuser en temps réel sur le Web des images vidéo.

Wi-Fi (Wireless Fidelity)

Technologie à base de fréquences radio qui permet la réalisation de réseaux informatiques sans fil et de partager son accès Internet à partir d'un routeur, d'un modem routeur ou d'un « hotspot » (bornes extérieures).

Wii U

Initialement désigné sous le nom de Project Café, Wii 2 ou Wii HD par les médias, il s'agit de la console de jeu vidéo qui succèdera à la Nintendo Wii. Elle a été dévoilée par Nintendo lors de l'E3 2011 mais sortira fin 2012. La principale innovation de cette console est d'être équipée d'une manette semblable à une tablette dotée d'un écran 6,2 pouces tactile.

11. DOCUMENT DE REFERENCE

11.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION

11.1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général

11.1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant au chapitre 4 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes figurant en page 109 et 110 pour les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et en page 130 et 131 pour les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ; lesquels ne contiennent ni observation ni réserve.

Les rapports des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés et sociaux des exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010 ne contiennent ni observation ni réserve.

Fait à Carentoir, le 26 avril 2012

Monsieur Claude GUILLEMOT
Président Directeur Général

11.2. RESPONSABLE DE L'INFORMATION – POLITIQUE D'INFORMATION

11.2.1. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général
Place du Granier, BP 97143, 35571 Chantepie Cedex
Tél. 02 99 08 08 80

11.2.2. POLITIQUE D'INFORMATION – DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Le Groupe Guillemot Corporation s'efforce de mettre à la disposition de tous ses actionnaires, institutionnels et individuels, et auprès de la communauté financière (analystes...) de façon régulière et homogène une information financière transparente sur ses activités, ses orientations stratégiques et ses perspectives et ce, en conformité avec les réglementations boursières.

La politique d'information du Groupe à l'égard de la communauté financière, des investisseurs et des actionnaires, est définie par la Direction Générale.

En janvier 2007, pour répondre à la Directive Européenne dite de « transparence », la société avait conclu un contrat avec le diffuseur professionnel Hugin, lequel est chargé de la diffusion électronique de l'information réglementée en temps réel auprès des investisseurs sur l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Ainsi, tous les communiqués financiers du Groupe font l'objet d'une diffusion large, immédiate, effective et intégrale conformément aux obligations réglementaires et selon les délais légaux.

Les communiqués financiers sont également disponibles sur différents sites financiers (www.boursorama.fr ; www.prline.fr...).

L'ensemble des publications relatives à l'activité et à la situation financière du Groupe est disponible, en français et en anglais, sur le site Internet de Guillemot Corporation S.A. (www.guillemot.com). Ce site Internet présente en outre les activités et produits du Groupe.

Les actionnaires ont la possibilité de contacter la société à l'adresse électronique suivante : financial@guillemot.fr.

Le Groupe organise également deux réunions SFAF (*Société Française des Analystes Financiers*) par an à l'occasion de la publication de ses résultats.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, documents de référence, rapports financiers annuels...) sont disponibles sur simple demande formulée auprès du service communication qui les met à la disposition de toute personne souhaitant s'informer sur la vie du Groupe et assure notamment l'envoi régulier de documentation sur simple demande.

Par ailleurs, il est précisé que les documents suivants peuvent être consultés pendant toute la durée de validité du présent document de référence :

- Les statuts de l'émetteur (consultables à l'adresse suivante : 2 rue du Chêne Héleuc, 56910 Carentoir),
- Tous rapports, informations financières historiques inclus ou visés dans le présent document de référence (consultables sur le site Internet www.guillemot.com),
- Les informations financières historiques des deux exercices précédant la publication du présent document de référence (consultables sur le site Internet www.guillemot.com).

11.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Titulaires	Date de nomination	Prochaine échéance du mandat
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT S.A. (Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles) 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine	Assemblée générale du 20/05/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.
MB AUDIT Sarl (Membre de la compagnie régionale de Rennes) 23, rue Bernard Palissy 35000 Rennes	Assemblée générale du 23/05/2007. Mandat renouvelé le 05/07/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.
Suppléants	Date de nomination	Prochaine échéance du mandat
Monsieur Yves NICOLAS 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine	Assemblée générale du 20/05/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.
Monsieur Jacques LE DORZE 90, rue Chateaugiron 35000 Rennes	Assemblée générale du 23/05/2007. Mandat renouvelé le 05/07/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

La société PricewaterhouseCoopers Audit S.A. a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire par l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2010 en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises Sarl dont le mandat était arrivé à échéance. Au cours de la même assemblée générale, Monsieur Yves Nicolas a été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Yves Lainé dont le mandat était arrivé à expiration.

Les mandats de la société MB Audit Sarl, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Jacques Le Dorze, commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés lors de l'assemblée générale des actionnaires du 5 juillet 2010.

Les honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux sont présentés au paragraphe 5.8.

11.4. TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'annexe 1 du Règlement (CE) N°809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la directive dite « Prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2005.

RUBRIQUES	Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES 1.1 Responsables du document de référence 1.2 Attestation des responsables du document de référence	p. 149 p. 149
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	p. 151 et 108
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	p. 20 et 21
4. FACTEURS DE RISQUE 4.1 Risques liés au secteur d'activité de l'émetteur 4.2 Risques liés à la société	p. 43 et 44 p. 43, 44, 45, 50 à 52, 104 et 105
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR 5.1 Histoire et évolution de l'émetteur 5.2 Investissements	p. 6 à 9 et 34 p. 49 à 50, 54 et 87
6. APERCU DES ACTIVITES 6.1 Principales activités 6.2 Principaux marchés 6.3 Evénements exceptionnels 6.4 Dépendance éventuelle 6.5 Eléments fondateurs de toute déclaration concernant la position concurrentielle de l'émetteur	p. 10 à 19 p. 22 à 30 Néant p. 43 et 44 p. 29
7. ORGANIGRAMME 7.1 Description sommaire du Groupe 7.2 Liste des filiales importantes	p. 33 et 53 à 54 p. 118
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS 8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées 8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	p. 97 p. 67 et 68
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT 9.1 Situation financière 9.2 Résultat d'exploitation	p. 46 à 48 et 102 p. 47 à 48
10. TRESORERIE ET CAPITAUX 10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur 10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie de l'émetteur 10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur 10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur 10.5 Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements (investissements à réaliser à l'avenir - immobilisations corporelles)	p. 84, 86 et 99 p. 87 et 99 p. 102 et 104 à 105 p. 52 p. 52 et 102
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	p. 49, 50, 89, 96, 97 et 103
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES 12.1 Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la clôture du dernier exercice 12.2 Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influencer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	p. 31, 32 et 49 p. 31, 32 et 49

RUBRIQUES	Pages
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	Néant
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
14.1 Organes d'administration et de direction	p. 61 à 63, 134 et 138 à 139
14.2 Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration et de direction	p. 139
15. REMUNERATION ET AVANTAGES DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
15.1 Rémunérations versées et avantages en nature octroyés	p. 63, 64 et 135 à 138
15.2 Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	p. 63
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 Date d'expiration des mandats actuels et durée du mandat	p. 61 et 62
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	p. 139
16.3 Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	p. 63 et 77
16.4 Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	p. 75
17. SALARIES	
17.1 Nombre de salariés	p. 65 et 107
17.2 Participation et stock options	p. 37, 41 et 71
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	Néant
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1 Actionnaires détenant plus de 5% du capital social et des droits de vote	p. 37
18.2 Existence de droits de vote différents	p. 37
18.3 Contrôle de l'émetteur	p. 37
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	Néant
19. OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	p. 107, 131 à 133
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
20.1 Informations financières historiques	p. 84 à 108 et 155
20.2 Informations financières pro forma	Néant
20.3 Etats financiers	p. 84 à 108 et 111 à 129
20.4 Vérification des informations financières historiques	p. 109 à 110 et 130 à 131
20.5 Date des dernières informations financières	31/12/2011
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	p. 31 et 32
20.7 Politique de distribution des dividendes	p. 41
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 52
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	p. 50
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
21.1 Capital social	p. 37 à 41 et 59 à 60 et 72 à 73
21.2 Acte constitutif et statuts	p. 34 à 37, 75 à 77
22. CONTRATS IMPORTANTS	p. 41
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	Néant

RUBRIQUES	Pages
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	p. 150
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	p. 117 et 118

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurent en pages 86 à 113 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29/04/2010 sous le numéro D.10-0351.

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurent en pages 83 à 109 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29/04/2011 sous le numéro D.11-0398 ;

12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent document de référence inclut le rapport financier annuel mentionné à l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financier.

La table ci-après renvoie aux paragraphes du document de référence correspondant aux différentes rubriques du rapport financier annuel.

RUBRIQUES	Pages
1. Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011	p. 111 à 129
2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	p. 130 à 131
3. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011	p. 84 à 108
4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidé	p. 109 à 110
5. Rapport de gestion	p. 46 à 83
6. Déclaration des responsables du rapport financier annuel	p. 149
7. Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	p. 108
8. Rapport du président du conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du code de commerce	p. 75 à 83
9. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration	p. 139 à 140